Jean-Cléophas Pépin

Légionnaire au 4e Régiment Étranger d'infanterie de 1923 à 1928

Mes cinq ans à la Légion

Témoignage historique

Édition révisée et commentée par
Pierre Bonin et Carl Pépin

Fondation littéraire Fleur de Lys

MES CINQ ANS A LA LÉGION

PAR

J. C. PEPIN

Histoire véridique
vécue
par l'auteur
lui-même

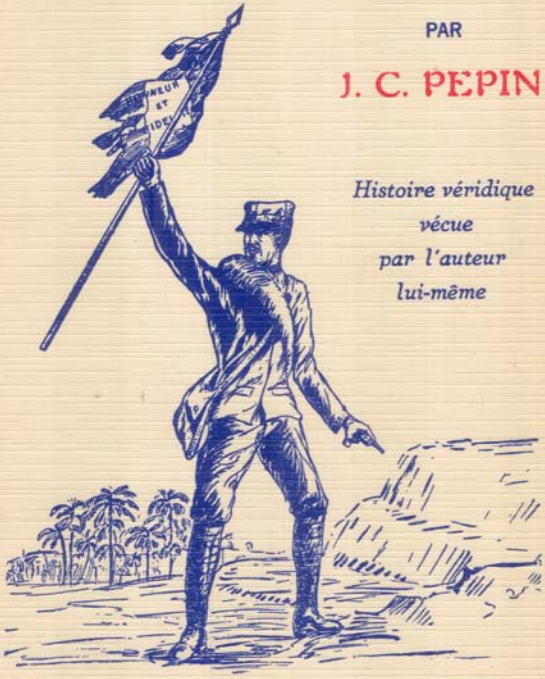

Il n'est pas d'endroit, ni de moment, qui pourront lui faire oublier son passé lorsque chaque pied se heurte au souvenir.

Tout droit réservé

1932

Jean-Cléophas Pépin

Légionnaire au 4e Régiment Étranger d'infanterie
de 1923 à 1928

Mes cinq ans à la Légion

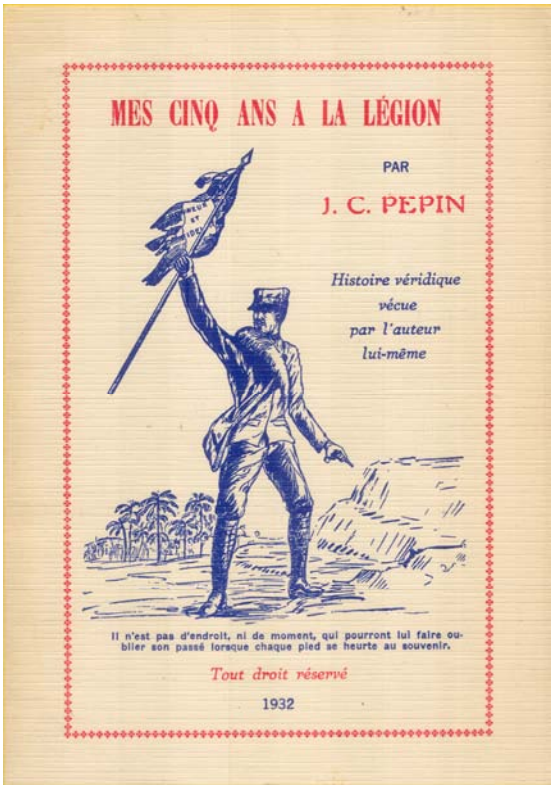

Témoignage historique

Édition révisée et commentée par
Pierre Bonin et Carl Pépin

Fondation littéraire Fleur de Lys

Fondation littéraire Fleur de Lys

Mes cinq ans à la Légion
par Jean-Cléophas Pépin
Édition révisée et commentée par
Pierre Bonin et Carl Pépin,
Collection du domaine public
Fondation littéraire Fleur de Lys,
Lévis, Québec, octobre 2020, 182 pages.

Édité par la Fondation littéraire Fleur de Lys, organisme sans but lucratif, éditeur libraire québécois en ligne sur Internet.

Adresse électronique : contact@manuscritdepot.com

Site Internet : http://manuscritdepot.com/

© Copyright 2020 Pierre Bonin et Carl Pépin.

Tous droits réservés. Toute reproduction de ce livre, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur. Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque moyen que ce soit, tant électronique que mécanique, et en particulier par photocopie et par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur.

Disponible en version numérique et papier.

ISBN 978-2-89612-595-1

Dépôt légal – 4ème trimestre 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Imprimé à la demande au Québec.

SOMMAIRE

NOTE DE L'ÉDITEUR 9
PRÉFACE 11
LE CONTEXTE HISTORIQUE 17

MES CINQ ANS À LA LÉGION

AU LECTEUR 25
AVANT-PROPOS 27
1.PREMIÈRES HEURES 31
2.DÉPART POUR L'ALGÉRIE 41
3.FUYARD 49
4.SOLDAT AU MAROC 59
5.MON PREMIER COMBAT 67
6.PAS DE ROMAN À LA LÉGION 81
7.UNE TERRIBLE EMBUSCADE 89
8.ABD EL KRIM SE REND 99
9.EN PERMISSION 103
10.COMMENT VIVENT LES INSOUMIS 117
11.ARRIVÉE AU 2E BATAILLON 123
12.CE QUI M'EST RESTÉ DE MES CINQ ANS 139
CONCLUSION 141

* * *

LEXIQUE 143
ALBUM DE PHOTOGRAPHIES D'ÉPOQUE 145
BIBLIOGRAPHIE ET FILMOGRAPHIE 163
BIBLIOGRAPHIE DE CARL PÉPIN 165
DANS LA MÊME COLLECTION 167
LIVRES DE PIERRE BONIN 169
INFORMATIONS ADDITIONNELLES 173

NOTE DE L'ÉDITEUR

La Fondation littéraire Fleur de Lys vous présente *Mes ans dans la légion* de Jean-Cléophas Pépin, le troisième titre de sa collection d'œuvres québécoises du domaine public ou dont la durée de la protection des droits d'auteur est arrivée à terme.

« *En général, le droit d'auteur demeure valide pendant toute la vie de l'auteur, puis pour une période de 50 ans suivant la fin de l'année civile de son décès. Par conséquent, la protection inhérente au droit d'auteur prend fin le 31 décembre de la 50e année suivant le décès de l'auteur. Après cette date, l'œuvre appartient au domaine public et quiconque le désire peut l'utiliser.* » (Source : Office de la propriété intellectuelle du Canada). Notez que la période de protection du droit d'auteur sur une œuvre n'est pas nécessairement de même durée d'un pays à l'autre.

En raison du nouvel, le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) entré en vigueur le 1er juillet 2020, la durée de protection du droit d'auteur est prolongée de 50 à 70 ans après le décès de l'auteur, et ce, suivant l'adoption des règlements de l'ACEUM, ce qui n'est encore le cas au moment de l'édition de ce livre.

« *Mes ans dans la légion* » est l'œuvre de Jean-Cléophas Pépin, légionnaire au 4e Régiment Étranger d'infanterie de 1923 à 1928. La première édition fut publiée en 1932 par *Beauchemin : l'Eclaireur* suivie d'une seconde édition en 1968.

Le projet d'édition revue et corrigée de cette œuvre nous a été proposé par l'un de nos auteurs, Pierre Bonin, et Carl Pépin. Nous avons accepté d'emblée ce projet parce qu'il s'inscrit dans la mission première de la Fondation littéraire Fleur de Lys : « Valoriser le patrimoine littéraire de la francophonie québécoise, canadienne et internationale (…) ».

Pierre Bonin et Carl Pépin ont réalisé un travail de correction et de révision minutieux pour rendre ce texte le plus accessible possible aux lecteurs d'aujourd'hui, et ce, dans le plus grand respect de l'originalité de l'œuvre. Je les en remercie sincèrement en votre nom et en mon nom personnel.

Bonne découverte,

Serge-André Guay, président éditeur
Fondation littéraire Fleur de Lys

P.S.: Les propos tenus dans le « *Chapitre dixième – Les insoumis* » peuvent offenser certains lecteurs et lectrices et nous nous en excusons. Le contexte a bien évolué depuis l'écriture de cette œuvre et sa première publication en 1932.

PRÉFACE

Par Carl Pépin

En 2007, mon ami Pierre Bonin me demande de rédiger la préface de l'un de ses romans (Les captifs de Rissani), la suite de son premier roman (Le trésor du Rif) dont l'intrigue se déroule en 1927 durant la campagne de la pacification du Maroc. Un personnage important du récit est celui du sergent Tanguay, un Canadien français originaire de la Beauce qui s'engage sur un coup de tête dans un corps de l'armée française autant craint que maudit : la Légion Étrangère.

En principe, la Légion de l'époque accepte à peu près n'importe qui dans ses rangs. Elle a un besoin pressant et constant d'effectifs – de « chair à canon ». Elle constitue un fer de lance de la présence coloniale et impériale de la France dans le monde. Tanguay est l'un de ces volontaires.

Mais qui est le sergent Tanguay ? En fait, il est la représentation fictive d'un homme qui lui existe. Cet homme, un personnage en soi, est mon grand-oncle Jean-Cléophas Pépin.

Dans ce contexte, l'œuvre empreinte de fiction du sergent Tanguay se transpose à peu de choses près dans la réalité du sergent Pépin. Celle-ci s'inscrit dans un contexte historique dont le personnage central revient traumatisé des événements. Traumatisé au point où le héros sent le besoin de raconter son histoire, non point pour sa gloire personnelle – les médailles et citations de bravoure l'attestent objectivement –, mais à la fois comme lieu de mémoire et exutoire.

Pépin sert comme légionnaire au *4e Régiment Étranger d'infanterie* de 1923 à 1928. Son récit s'intitule sobrement *Mes cinq ans à la Légion*. De son vivant, cette autobiogra-

phie fait l'objet d'une première édition en 1932, puis d'une seconde en 1968. Il meurt deux ans plus tard.

Son histoire est celle d'un soldat québécois qui vit à fond la pacification française au Maroc. D'aucuns l'ont compris, le terme *pacification* est en soi mensonger, au mieux ironique. Il camoufle la véritable nature de ce qu'est la présence française et européenne dans ces contrées. La pacification constitue en un long processus fait d'intrigues politiques, d'entreprises économiques et, bien entendu, de batailles. Cette pénétration française en Afrique du Nord se déroule sur plusieurs décennies, pour officiellement se terminer en 1934.

Et chaque fois que Pierre Bonin me demande de signer une préface, il m'accorde *de facto* sa bénédiction afin que je puisse rendre hommage à ces hommes, mais aussi à ces femmes qui se sont lancées dans cette aventure coloniale aux lendemains incertains. J'écrivais en 2007 : « On peut questionner et mettre en doute toute entreprise coloniale. À titre d'exemple, au-delà de l'appât du gain, une puissance comme la France avait-elle raison d'imposer sa force et ses valeurs sur un territoire où les habitants firent savoir, par la bouche de leurs moukhalas et les lames de leurs yatagans, qu'eux aussi avaient une identité et une culture à protéger ? » Je crois que mon grand-oncle, à sa manière – conformément aux mentalités et aux stéréotypes de son époque –, a dû se poser des questions proches des miennes.

Toutefois, la réalité rattrape rapidement le légionnaire en service. Elle est impitoyable. Par exemple, est-ce que la dureté des conditions de vie à la Légion et, plus généralement, l'environnement sociétal de l'Afrique du Nord de l'époque cadrent avec la personnalité et les valeurs de Pépin, qui débarque là-bas du fin fond de sa Beauce natale ? La réponse n'est pas simple.

Pépin est certes un aventurier né, mais je pousse une pointe à penser qu'il est spirituellement égaré. Je crois également qu'il est ce qu'on appelle alors une « forte tête ».

Soyons clairs, car ce n'est guère un compliment, mais c'est le genre d'individu qu'attire la Légion.

Voyons également les choses en face : de ce que l'on peut en déduire au fil de la lecture et par les récits que j'ai entendus dans ma famille, mon grand-oncle n'en faisait qu'à sa tête et avait clairement un problème avec l'autorité. Ce qui peut paraître assez étrange pour quelqu'un qui a embrassé une longue carrière militaire.

Né en 1900 dans le village de Saint-Martin-de-Beauce, Jean-Cléophas Pépin « suivait les années », pour reprendre une expression locale. Durant la Première Guerre mondiale, à 17 ans, il s'enrôle dans le Corps expéditionnaire canadien qui combat en Europe depuis 1915. Ayant menti sur son âge – il déclare être né en 1898 –, il est aussitôt libéré en raison des pressions familiales. En 1918, il prend la route (ou fugue) vers les États-Unis. Il fait la traversée en Europe et semble avoir été blessé dans les dernières journées du conflit, au moment où les Américains enfoncent le front allemand durant la bataille de la Meuse-Argonne.

La guerre terminée, Pépin est démobilisé et rentre au Canada. Au tout début des années 1920, il s'enrôle dans le nouveau (Royal) 22e Régiment à Québec, connu du temps de la guerre sous l'appellation de *22e Bataillon (canadien-français)*. Or, Pépin déserte peu de temps après, probablement parce qu'il ne supporte pas la monotonie de la vie en caserne. Naturellement, la police militaire canadienne le pourchasse et il prend à nouveau la route des États-Unis, sorte de sanctuaire (nous avions encore un peu de famille là-bas).

C'est alors qu'on le retrouve en France, en 1923. Du bureau de recrutement de Lille, où il s'engage sur un coup de tête, jusqu'aux confins du Tafilalet, mon grand-oncle participe à cette œuvre de pacification et de colonisation du Maroc, alternativement dans différents bataillons du 4e Étranger. J'en déduis également que Pépin figure parmi ces rares militaires canadiens qui ont servi dans trois armées nationales différentes, savoir la canadienne (1917 ; 1939-1945),

l'américaine (1918) et la française (1923-1928). D'ailleurs, je prie les lecteurs de ne pas me poser la question suivante : votre mon grand-oncle, est-il soldat ou mercenaire ?

Toujours est-il qu'une fois son service français achevé, en 1928, il revient au Canada puis se marie au début des années 1930. Lorsque débute la Seconde Guerre mondiale, Pépin réintègre l'armée – la canadienne. De toute évidence, il y a ses entrées, si bien que les autorités passent l'éponge sur son passé de déserteur, puisqu'il sert comme instructeur d'infanterie jusqu'en 1945.

Il est probable que si on lui demande quelles expériences de guerre l'ont le plus marqué, mon grand-oncle revienne sur ses années à la Légion. De ses récits, on apprendrait que la guerre du Rif a embrasé l'Afrique du Nord de 1921 à 1926 malgré qu'elle soit tombée dans l'oubli. On saurait également qu'elle signifie pour mon grand-oncle des affrontements avec les impitoyables guerriers d'Abd el Krim, chef charismatique des forces rifaines. De jour comme de nuit, ses guerriers s'en prennent aux postes avancés et isolés qu'occupent les légionnaires et les soldats de l'armée française, dans cet environnement hostile où la gestion de la chaleur, de la vermine, du sable et de la soif accapare le quotidien des belligérants entre deux combats.

En conclusion, je reviens brièvement sur les romans de Pierre Bonin, qui constituent en quelque sorte la source nous ayant motivés à publier une nouvelle édition de l'histoire de mon grand-oncle. Bonin pose sans détour la question à savoir dans son troisième roman (Abd el Krim ou l'impossible rêve) que les Rifains doivent choisir entre leurs aspirations nationales ou rester fidèle à la France. En contextualisant le problème de la sorte, Pierre Bonin raconte le Maroc et le dilemme de ses habitants. En ce sens, je maintiens ce que j'écrivais à l'époque : « C'est l'histoire d'un peuple fier de sa culture et de son identité, tout comme à son attachement aux rites de l'islam. C'est en même temps l'histoire d'un

peuple ouvert sur le monde, mais qui n'aime pas s'en laisser imposer. »

J'écrivais également que Bonin était parvenu à décortiquer le Maroc non seulement comme décor, mais à la limite comme personnage, un personnage certes diffus, mais néanmoins central. Moins habile de la plume, le légionnaire Pépin tente lui aussi de décrire ce qu'il voit de la société locale. Il raconte dans ses mots ce Maroc vivant. J'interprète sa tentative analytique comme une forme d'exutoire aux traumatismes des combats, ne serait-ce que pour donner un autre sens à son expérience à la Légion.

Car quel sens donner à ce qu'il a vécu, lorsque Pépin a dû relire, bien des années plus tard, ses écrits aussi télégraphiques que glacials :

« Chef Poste Ifrouen… à Capt Commandant poste central.

Ennemis au nombre de 18… Tentés prendre poste d'assaut pendant nuit. Avons résisté énergiquement incapable de tenir plus longtemps… 10 morts… 2 blessés.

Sergent C. Pépin, Chef du poste. »

Carl Pépin

PhD historien, Mars 2020

LE CONTEXTE HISTORIQUE

Un bref survol de la pacification du Maroc (1903-1934)

Par Pierre Bonin

Un pays à feu et à sang : victime de l'expansion coloniale de puissances européennes

Dès 1880, lors de la Conférence de Madrid, les pays participants : Allemagne, Angleterre, Espagne et France démontraient de l'intérêt face au Maroc. Un vaste territoire qui regorgeait de ressources naturelles pouvant enrichir leur économie respective. De nombreux ressortissants de ces pays s'installèrent au Maroc pour y développer des routes avec échanges commerciaux sous les auspices du Sultan du Maroc, Moulay Abd el Aziz. Tout Commandeur des Croyants qu'il fut et descendant du prophète Mahomet, l'autorité légitime de la dynastie de l'empire chérifien était de plus en plus contestée par des tribus berbères disséminées sur un vaste territoire aux confins de la frontière algérienne.

Des interventions militaires étrangères à partir de mai 1903

Dans la zone Nord-Est du Maroc, à proximité de la frontière algérienne près de Figuig, un djich de 150 dissidents attaque un détachement d'une compagnie montée de la Légion étrangère qui résiste vaillamment à la charge sans subir de lourdes pertes. Quelques mois plus tard, à El Moungar, une troupe formée de 3 800 rebelles tend une embuscade dans le col de Zenaga à un convoi sécurisé par la 22e compagnie de la Légion étrangère et de cavaliers spahis qui se déploient en carré de défense. Le combat est acharné et se déroule sur

une journée. Une colonne de secours arrive en fin d'après-midi et réussit à dégager les assiégés. Plus de la moitié de ceux-ci ont été mis hors de combat, tués ou blessés lors de cet affrontement. L'un des premiers engagements militaires significatifs de l'armée française au Maroc.

Des incidents impliquant des civils européens dans des villes marocaines

L'année 1907 marque le début d'incidents. En effet, à Marrakech, le docteur Mauchamp est assassiné, tandis qu'à Casablanca de nombreux civils sont poursuivis et égorgés, incluant des ouvriers européens du port, par des foules fanatisées contre la présence étrangère. En mars de la même année, la marine française bombarde Casablanca et y débarque une compagnie de fusiliers pour y rétablir l'ordre face au chaos qui règne en ville. Un corps expéditionnaires constitué du 6e bataillon de la Légion étrangère arrive à Casablanca au début d'août et livre combat aux dissidents qui occupent une bonne partie de la ville et de ses alentours.

Avec l'aide de deux bataillons du 2e Régiment Étranger de la Légion arrivés en renfort au début de septembre, le 6e bataillon met en déroute les dissidents qui se sont livrés au massacre des civils européens. Dans la foulée de ces événements tragiques, la France établit en partenariat avec le Sultan un Protectorat par le traité de Fez en 1912; et le maréchal Lyautey en devient le Résident général chargé de l'administration avec les pleins pouvoirs civils et militaires qui lui sont dévolus.

Une résistance acharnée des tribus berbères face à l'occupation étrangère

De 1908 jusqu'à la fin de la Grande Guerre, on recense de nombreux affrontements sur l'ensemble du territoire marocain occupé par l'Espagne et la France. De nombreuses tribus rebelles, parfois en rivalité les unes contre les autres

et en opposition avec l'autorité du Sultan, concluent des ententes tacites pour chasser les étrangers hors de leurs zones d'occupation. Une véritable guerre de guérilla s'installe dès lors et se poursuit dans les djebels, les regs et les casbahs. On dénombre de nombreuses escarmouches au passage des oueds et des cols de montagne. Les razzias se font de plus en plus nombreuses dans les oasis et les bleds, entre autres dans les secteurs sous domination française comme le Tafilalet bordant la frontière avec l'Algérie. Les garnisons éloignées les unes des autres et en nombre restreint d'effectifs à cause du conflit sur le sol européen, ne peuvent assurer aux populations locales sous leur protection, les conditions favorables à leur sécurité.

La fin de la Grande Guerre et l'insurrection dans le Rif

Dès la fin de la Première Guerre mondiale les braises de la révolte générale dans la chaîne de montagnes du Rif couvaient au sein des tribus sous domination espagnole. Le territoire du Rif longe la côte méditerranéenne face à l'Espagne et abrite des colonies et garnisons espagnoles dans les enclaves de Ceuta, Al Hoceima et Melilla.

En 1921, un leader au sein des tribus émerge et prêche un soulèvement général contre la présence coloniale espagnole. Il s'agit d'Abd el Krim qui, emprisonné par les Espagnols de 1915 à 1916, prône la constitution d'une république indépendante du Rif, détachée du royaume marocain et reconnue comme nation à part entière par la Société des Nations. Son projet galvanise la fierté des caïds locaux qui veulent se libérer définitivement du joug espagnol. Il rallie à sa cause la presque totalité des tribus du Rif et organise une armée de milliers de combattants. Ceux-ci vont livrer pendant cinq ans une lutte sans merci à l'armée espagnole d'occupation. Ces farouches guerriers remporteront ainsi des victoires décisives dont la célèbre bataille d'Annoual, infligeant alors une cuisante défaite à l'armée espagnole qui

perdit près de 15 000 hommes selon certaines sources de l'époque.

Les succès militaires sur le front espagnol ont convaincu Abd el Krim et ses partisans de poursuivre le djihad et de pointer leurs armes sur les positions françaises vers le sud, au-delà de la chaîne du Rif. Après avoir réussi à s'emparer de postes fortifiés malgré une résistance opiniâtre des garnisons de tirailleurs sénégalais et de légionnaires, les rebelles ont accentué leurs avancées vers la ville impériale de Fez. Anticipant une victoire sans appel des rebelles et craignant le massacre des ressortissants européens, les gouvernements d'Espagne et de France se voient alors forcés de conclure une alliance de soutien militaire pour vaincre l'armée des dissidents rifains. Plus de 200 000 soldats rapidement mobilisés seront jetés dans la mêlée pour neutraliser les forces rebelles et traquer Abd el Krim et son carré de fidèles dans leurs derniers retranchements à Targuist le 26 mai 1926.

À la conquête d'Ouaouizert et la pacification du Grand Sud

Pendant qu'au nord du Maroc la guerre du Rif vient de débuter, l'état-major de l'armée française, à la demande du gouvernement, planifie pour le cours de l'année 1922 une opération visant à empêcher les tribus dissidentes du sud de remonter vers le nord en appui aux partisans de la guérilla rifaine. Il s'agit de descendre vers la vallée de l'oued El Abid et d'ériger à Ouaouizert un poste fortifié pour bloquer le passage aux dissidents. Le général Daugan, avec la troupe sous son commandement provenant de Tadla et de Marrakech, a pour mission de pacifier la région en obtenant la soumission des tribus.

La localité d'Ouaouizert revêt une importance stratégique. Petite bourgade de plus de 1 000 habitants, elle est la porte d'entrée du Grand Atlas et le relais des caravanes qui vont de Marrakech à la Moulouya au nord. Après d'âpres combats

contre les Chleuhs, le 26 septembre 1922, le drapeau tricolore flotte sur la région pacifiée.

Toutefois, le secteur demeure toujours agité malgré la reddition de la plupart des tribus dissidentes. Ainsi, durant l'année 1924 de petits groupes de réfractaires harcèlent les unités de la Légion du 4e Régiment Étranger stationnées dans les avant-postes. On signale de nombreuses attaques auxquelles les légionnaires doivent riposter devant un ennemi supérieur en nombre.

C'est sur ce théâtre des opérations de la région d'Ouaouizert que le sergent Jean-Cléophas Pépin s'est d'abord illustré avec courage au combat. Il s'est aussi distingué lors de la guerre du Rif. Par la suite, le sergent Pépin a participé avec son régiment aux travaux de construction et d'aménagement de la route reliant Ouarzazate à Marrakech, la capitale du Sud marocain. Une tâche gigantesque accomplie dans des conditions difficiles malgré la chaleur torride, la soif, la fatigue et la présence d'insoumis rôdant à proximité.

Ce n'est qu'en 1933 dans le djebel Sagho que les derniers rebelles ont été vaincus par l'armée française, après le déploiement de ressources suffisantes en hommes et en matériel, pour casser la résistance d'un peuple fier, qui n'avait jamais accepté de se soumettre à la domination européenne.

Pierre Bonin, auteur
Directeur de la collection du domaine public
de la Fondation littéraire Fleur de Lys
Mars 2020

MES CINQ ANS A LA LÉGION

PAR

J. C. PEPIN

Histoire véridique
vécue
par l'auteur
lui-même

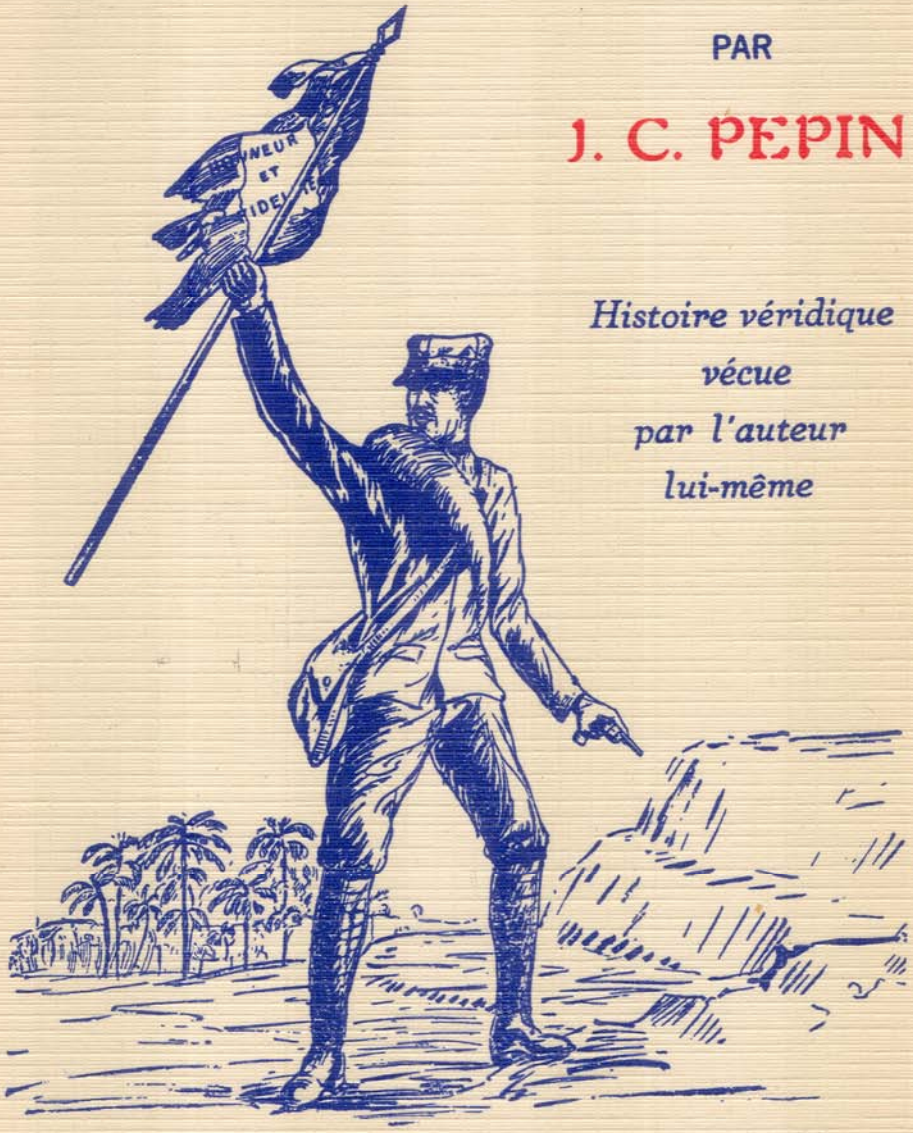

Il n'est pas d'endroit, ni de moment, qui pourront lui faire oublier son passé lorsque chaque pied se heurte au souvenir.

Tout droit réservé

1932

Le Sergent Pépin

Héros de cette histoire

AU LECTEUR

Ces quelques mots d'introduction ne sont pas une préface. Nous n'aurions pas la prétention d'en écrire une. C'est, tout simplement, pour avertir le lecteur qu'il va trouver, dans ces pages écrites sans prétention et sans aucun apprêt littéraire, un récit d'un poignant intérêt.

L'auteur de ce récit en est également le héros. C'est ce qui lui donne un cachet tout particulier. On sent que toutes les misères décrites, les angoisses, les combats, les impressions vécues, que tout cela est vrai, sincère, humain.

Évidemment, il n'y a pas de style dans ce travail. Vous le comprendrez mieux lorsque vous saurez que le légionnaire Pépin, un petit Beauceron de Saint-Martin, n'a jamais fait d'études classiques, pas même suivi de cours commerciaux, et qu'il a laissé parler son cœur, tout simplement dans ce récit, son cœur avec tout ce qu'il avait de souvenirs, de souffrances et de désenchantements.

Tout le mérite du petit livre qu'il offre à ses concitoyens, c'est de tracer une peinture fidèle et vraie des heures d'angoisse et de souffrances qu'il a vécues sous le soleil brûlant du Maroc. Peinture vivante qui nous permet de réaliser tout ce qu'un homme peut endurer de misères physiques et

morales, peinture sentie qui soulève le voile sur la vie d'enfer que mènent les légionnaires et que les rigueurs du pénitencier n'égalent même pas.

Nous saluons avec plaisir le retour du soldat Pépin. Il a fait preuve d'une belle grandeur d'âme et d'un courage qui lui mérite les plus grands éloges. Les qualités natives de notre race, la bonne éducation qu'il a reçue sur les genoux maternels, sa probité, sa droiture et sa belle santé physique lui ont valu de triompher de tous ces dangers et de décrocher, avec son titre (sic) de sergent, la Médaille militaire française. Nous l'en félicitons et nous souhaitons qu'il continue, sur le sol plus pacifique de notre chère province, sa vie déjà féconde et si bien remplie.

LES ÉDITEURS

AVANT-PROPOS

Le récit que vous allez lire n'est pas une fiction, pas même l'histoire d'un personnage étranger. C'est tout simplement cinq ans de ma vie passés à la Légion étrangère, en Algérie et au Maroc.

Tout ce que j'ai écrit dans ce travail, sans prétention romanesque et littéraire, ne contient que mon histoire vécue, pendant mes cinq années à la Légion, du 4 septembre 1923 à septembre 1928, comme simple soldat et sous-officier. En cas de contradiction, je me porte garant et pourrai préciser tous les faits, les noms des personnes, les dates que mentionnera ce récit qui est bien une histoire véridique et vécue.

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRES HEURES

En France, depuis quelques semaines, je ne pouvais me trouver du travail, les quelques sous que je possédais, allaient bientôt être épuisés. Septembre 1923 allait me donner le moyen de remédier à ma situation. Lille, ville située dans le nord de la France, centre bien connu de la plupart des vétérans canadiens, devait être le premier pas de cette aventure trompeuse.

Le 4 septembre, j'étais indécis de partir pour l'Anse, (ville minière, située dans le département de l'Anse) afin d'essayer de me trouver du travail; je me dirigeai donc vers la Gare du Nord à Lille, ayant à attendre une heure avant le départ du premier train pour l'Anse. Je fis la connaissance d'un jeune Russe, gentil garçon, parlant très correctement le français et l'anglais. Il me demanda des renseignements au sujet de la Légion étrangère, me disant qu'ici à Lille il y avait un bureau d'engagement. D'après ces paroles, ce projet d'engagement me sourit. Un officier nous enseigna (sic) indiqua où se trouvait ce bureau de renseignements.

Il était neuf heures du matin lorsque nous nous présentâmes devant l'officier de recrutement, (jeune homme d'une trentaine d'années). Prévenant nos projets avant même que nous eûmes le temps de lui demander des renseignements sur la Légion, il me dit : « Vous voulez aller à la Légion ?» et il continua

à me détailler les avantages et l'avenir qu'un jeune homme pouvait se créer là-bas. Et tout cela d'un air si rassuré que je lui dis :

— Monsieur, il me ferait plaisir de visiter ces pays.

— C'est bien simple, me répondit l'officier, vous pouvez partir dès demain si vous le voulez.

— Entendu, répliquai-je, je partirai demain.

À peine ces mots prononcés, l'officier me sortait un acte d'engagement pour me le faire signer. J'apposai ma griffe sans trop me l'expliquer. J'avais signé…

Je dus subir ensuite une visite médicale. En compagnie d'une jeune recrue de l'armée régulière française, je fus dirigé à l'hôpital militaire pour y passer l'examen. À peine entré dans la salle, le médecin de service me dit :

— Vous allez à la Légion ?

— Oui monsieur.

Me toisant des pieds à la tête, il me dit :

— Vous avez bien réfléchi ?

— Oui monsieur.

Se retournant vers le sergent-comptable, il lui dit :

— Marquez-le apte, la chair à canon n'empoisonne personne, et si jamais il en revient, il aura peut-être mieux réfléchi.

Ces paroles ne cadraient pas beaucoup avec celles de l'officier recruteur. J'avais signé mais sous de trompeuses indices (sic) indications. Je devais le savoir quelques jours après. Mon camarade plus craintif, lui, avait refusé de signer. Mais à Marseille, au dépôt de recrues militaires, on devait me remettre sur la bonne route, et me faire comprendre l'erreur que je venais de commettre.

De retour de la visite médicale, je fus conduit au bureau de la place de Lille où l'officier trésorier me remit une feuille de route (billet de chemin de fer) et la somme de dix francs (cinquante sous) pour mes frais de transport. En attendant l'heure du départ, je fus conduit à la caserne du train des équipages, où l'on me servit un copieux repas. Je demandai des renseignements concernant la Légion, mais impossible, je me trouvais parmi de jeunes soldats de l'armée régulière et personne ne connaissait ces régiments d'Afrique.

Après le repas, en compagnie de trois ou quatre de ces jeunes soldats, je me dirigeai vers la cantine militaire dans l'intention de boire une bouteille avant mon départ pour la Légion. Je fus alors interpellé par un sergent qui me dit : « Vous avez un train pour Marseille à deux heures, il vous faut le prendre, vous avez juste le temps de vous rendre à la gare.»

Je dus, sur cette information, quitter mes nouveaux amis pour mettre à exécution l'ordre que je venais de recevoir. Je me dirigeai de nouveau vers la gare, aussitôt arrivé, je fis tamponner ma feuille de route; chose faite, je pris place dans un compartiment de troisième classe. Quelques minutes plus tard, le train se mit en marche en direction de Marseille, port de mer situé sur la Méditerranée et point de départ des troupes qui se dirigent vers l'Afrique.

J'arrivai donc à Marseille le lendemain à sept heures, à la gare Saint-Charles qui se trouve située sur les hauteurs de la ville. Ensuite, je me dirigeai vers le fort Saint-Jean, au dépôt des isolés militaires. À l'entrée du fort, je fus arrêté par une sentinelle sénégalaise qui me dit :

— Où toi aller ?

— Je vais au bureau lui répondis-je.

Une grosse voix se fit entendre : « Entrez ! » C'était le sergent, gardien du fort. J'entrai dans le poste de garde, où un sergent français et quatre à cinq Sénégalais couchés sur des bat-flancs (sic : lits militaires) attendaient leur tour de monter la garde.

— Vous êtes engagé pour la Légion, vous avez votre feuille de route ? De demander le sergent.

Après avoir vérifié mes papiers, reconnu que j'étais de nationalité canadienne, et jeté un coup d'œil sur ma tenue qui était très correcte, il me dit : « Qu'allez-vous faire à la Légion ? Un jeune homme comme vous…Ne savez-vous donc pas ce que c'est la Légion! Cinq ans à la Légion! Mais, mon ami, vous n'y pensez pas! Enfin, je ne veux pas vous décourager, il y en a beaucoup qui reviennent!»

Cela suffit pour me faire comprendre mon erreur. Sans rien plus me dire, il désigna un homme de garde pour me conduire au bureau des nouvelles recrues. De suite introduit dans ce bureau, je remis mes papiers à l'officier, celui-ci après en avoir pris connaissance, me donna les instructions sur les règlements du fort pour les quelques jours que je devais y rester, après quoi on me conduisit dans une chambrée et on me désigna le lit sur lequel je devais reposer pendant mon séjour au fort.

Ce matériel consistait en une vieille paillasse de toile remplie de paille et d'une couverture de laine plus ou moins propre. On me fit signer un bon qui me tenait responsable en cas de perte. Ce qui, plus encore, me fit comprendre la bêtise que je venais de commettre, c'est que dans cette chambrée où je devais passer la nuit, y était déjà installée une trentaine de recrues qui comme moi attendaient le prochain départ pour l'Algérie. À mon grand étonnement, je n'entendis pas un mot de français, cependant je me trouvais en France. On m'avait parlé de la Légion, mais on avait oublié de me dire qu'elle était étrangère.

Parmi mes nouveaux compagnons, il y en avait de nationalités allemande, russe, polonaise, belge, hollandaise, espagnole, bulgare et hongroise. Quelques-uns parmi eux connaissaient un peu la langue française. Une partie d'entre eux semblait heureux de leur nouveau sort, car pour la plupart, la Légion devait être un abri. Rester dans leur pays était pour plusieurs devenu impossible. Car la Légion abrite tout, sans distinction de rang, ni de classe. Le noble, se range près de l'humble ouvrier, l'avocat, le bandit, le voleur, l'aventurier, tous sont placés au même rang. Chacun raconte son histoire à sa façon, sans en réalité dire ce qu'il est, et toujours en se faisant honneur sur son compte.

Voilà que tout à coup le clairon sonne la soupe, au même moment un sergent fait son entrée dans la chambrée en disant : « Rassemblement les bleus! Et que ça marche!» Rassemblés dans la cour du quartier, en ligne, sur deux rangs, après un appel nominatif où chacun répond présent, nous sommes conduits au réfectoire, une salle d'une vingtaine de pieds de long (6 mètres) sur une dizaine de large (3 mètres). De vieilles tables de bois y sont rangées. Un d'entre nous est désigné pour se rendre à la cuisine chercher la soupe. De retour, les plats sont placés sur les tables. Le premier plat contient la soupe, eau graisseuse où deux à trois carottes se battent en duel Le second plat, un ragoût de bœuf, sauce moutarde, mais impossible de manger la viande, on dirait de vieilles semelles de souliers. À ma grande surprise, pour légumes, nous avons un plat de lentilles, mais on y trouve plus de petits cailloux que de lentilles, une tasse de café, deux cent cinquante grammes de pain (une demie livre).

Par mes nouveaux amis, le repas est savouré de la même manière que s'il eût été servi dans un des plus chics restaurants de Marseille. Plus de la moitié d'entre eux était restée près de trois jours sans manger avant de s'engager dans la Légion. Après le repas, chacun doit laver son assiette,

couteau et fourchette et les remettre à l'endroit où il les a pris. Trois d'entre nous sont désignés pour la corvée, il s'agit de laver les tables et les bancs du réfectoire. Le tout doit être d'une propreté sans égale.

À peine de retour dans la chambrée, le clairon se fait entendre de nouveau. De partout on voit des hommes courir en tous sens, se dirigeant vers la cour du quartier, endroit où doit avoir lieu le rassemblement. Pour la deuxième fois, nous sommes rassemblés par le sergent de service; l'officier directeur du dépôt se trouve à quelques pas de lui, tenant dans sa main une longue liste. Après que chacun eût répondu à l'appel, cet officier nous annonce qu'il y aura un départ pour l'Algérie demain à une heure du matin. Nous sommes quatre-vingt légionnaires, sur ce nombre, quarante-cinq vont partir, mon nom vient d'être nommé. Je vais donc faire partie du premier contingent. Consignés au fort nous n'aurons plus le bonheur de revoir ce vieux Marseille que nous promettions de visiter avant notre départ.

Toutes les instructions sont données pour ceux qui vont faire partie de ce premier détachement. Le reste de l'après-midi se passe dans le calme, la plupart n'a pas un sou dans leur poche et pour les autres il est impossible de sortir. Un foyer de la Croix-Rouge réunit plusieurs d'entre nous; une infirmière distribue des cigarettes, des allumettes et un mot de réconfort pour ceux à qui elle peut se faire comprendre. J'ai compris que nous ne partions pas pour un simple voyage d'agrément. Un vieux piano dans un coin, quelques tables et un billard meublent la chambrée. Un jeune Allemand, très bon musicien, nous fit entendre quelques extraits d'opéra allemand, pendant que d'autres jouent à la pelote et que d'autres sont à la bibliothèque cherchant un livre dans leur langue.

Madame de Noillies, directrice de la Croix-Rouge, vient de nous annoncer que ce soir avant notre départ, nous aurons une représentation de vues animées. Pensif et solitaire dans mon coin, toutes ces choses ne semblent pas me réjouir. Je comprends que cinq ans de ce genre de vie me sera certainement long, et sur cette pensée, j'ai décidé d'aller me reposer un peu en attendant le départ pour l'Algérie.

CHAPITRE DEUXIÈME

DÉPART POUR L'ALGÉRIE

Le clairon vient d'interrompre notre sommeil. Il est minuit, l'heure du rassemblement pour le départ. Aussitôt vêtus, on fait l'appel des noms et un commandement bref se fait entendre : « En avant, marche!» et la petite colonne s'ébranle en direction du vieux fort militaire, où le bateau nous attend; c'est un bateau de la Compagnie Paquet. Le maréchal Lyauté a pour mission de nous conduire en Algérie.

L'embarquement s'effectue sans aucun incident. Une heure plus tard l'ancre est levée, et petit à petit, nous nous éloignons du Vieux Marseille. Un ordre est donné et nous n'aurons plus le bonheur de revoir les côtes françaises, nous devons descendre dans les cales pour y remonter que trente-six heures après, c'est-à-dire jusqu'à notre arrivée à Oran, port de mer sur la Méditerranée, dans la province d'Oran, en Algérie. C'est une ville maritime importante et d'une grande activité, bâtie en amphithéâtre autour du ravin de l'Oued-Rekki, rempli aujourd'hui et que l'on appelle boulevard Malakoff. La Santa Cruz, montagne escarpée, domine la baie d'Oran. La population d'Oran est d'environ 100,000 habitants. On y compte 60,000 Algériens, les autres 40,000 sont composés d'Espagnols, d'Italiens et de Français.

Une heure après le débarquement, nous étions au fort Ste-Thérèse en attendant un nouveau départ pour Sidi-Bel-Abbès, centre d'instruction et grand départ de la Légion étrangère. Aussitôt arrivés, ordre est donné : « Tout le monde les cheveux coupés, à la tondeuse!» Répète un vieux sergent avide de faire souffrir. Son accent allemand nous montre l'idéalisme de la discipline allemande. Quelques-uns ne veulent pas se soumettre à cette règle de discipline. La discipline faisant la force principale des armées, il importe que tout subordonné doive obéissance la plus absolue à ses supérieurs, ce qui veut dire que tous furent obligés d'y passer. Les vieux légionnaires l'appelle le baptême de la Légion, car, disent-ils, avant d'arriver à Sidi-Bel-Abbès, tout légionnaire doit être baptisé.

SIDI-BEL-ABBÈS

À notre arrivée à Sidi-Bel-Abbès, nous sommes reçus par un détachement de la musique militaire du 1er Régiment étranger, qui nous conduisit à la caserne de la Légion. Aussitôt entrés, nous sommes conduits aux cuisines de la 1ère Compagnie, où chacun de nous reçoit une tasse de café, un quart de pain et une boîte de sardines pour trois. Plusieurs réclament encore du pain et des sardines, mais on menace de huit jours de prison celui qui réclamerait. Un vieux sergent nous dit : « Tas de vauriens, on n'a pas été vous chercher, vous n'avez rien à réclamer. Cependant, pour arriver à son grade de sergent, il avait dû prendre le même chemin, mais il avait bien vite oublié son passé, et pour le peu d'honneur qu'il croyait avoir, il se plaisait à faire souffrir ceux qui comme lui, avait eu une heure malheureuse (sic).

Conduits aux casernes de la 1ère Compagnie, nous sommes affectés dans différentes sections pour l'instruction. Une heure après, conduits à la salle des douches, en habit civils, pour

en ressortir en uniformes. De nouveau reconduits à nos chambres, nous allons enfin pouvoir être libres jusqu'au lendemain. À peine entrés dans nos chambres, on entend le clairon sonner l'appel. Pendant l'appel, chacun doit rester debout au pied de son lit. Le clairon s'étant tu, chacun d'entre nous se couche soucieux de sa nouvelle tâche.

Mais si on nous a laissés libres de nous reposer un peu, d'autres se sont chargés de nous tenir en éveil ! Impossible de dormir !... Des régiments de punaises se promènent de part et d'autre. Le réveil a lieu à cinq heures, un homme de la chambrée se dirige vers la cuisine et rapporte le café des camarades. Le déjeuner à la Légion consiste en une simple tasse de café noir et rien de plus. Après le repas, une nouvelle sonnerie se fait entendre : rassemblement pour tous, les nouveaux d'un côté et les anciens de l'autre. Les anciens partent pour l'exercice, les nouveaux sont conduits à la visite médicale avant d'être revêtus de l'uniforme au complet. La visite médicale est faite très sévèrement.

De retour, nous sommes conduits au magasin d'habillement qui est sous la charge d'un lieutenant, d'un sergent-major et de deux à trois légionnaires en corvée permanente. L'habillement pour le légionnaire est fort peu recommandable, cependant il pourrait être mieux. Que peut-on dire ? Pour la plupart il n'est plus un homme, c'est un légionnaire. Car vous entendez dire par les habitants de Sidi-Bel-Abbès, que les légionnaires ne sont que des rebuts de la société. Que trouve-t-on parmi la population européenne ? Les trois quarts sont des interdits de séjour ou des expulsés, soit de France, d'Italie, d'Espagne ou de Belgique. Si l'on voyait leur passé, cela n'aurait aucune comparaison avec celui de beaucoup de légionnaires qui se rendent à la Légion que par esprit d'aventure ou pour avoir été trompés par d'autres. Il en est parmi, qui peuvent se reprocher leur passé, mais tous ne sont pas du même acabit.

Cependant, si la population de Sidi-Bel-Abbès n'avait pas de légionnaires pour vivre, que ferait-elle ? Elle serait obligée de fuir à l'intérieur de l'Algérie car elle ne pourrait se suffire. Quand bien même dit-on que le légionnaire est un rebut de la société, on sait qu'il est un des meilleurs soldats du monde et l'on connaît son épopée partout où il s'est distingué. Mais enfin, le premier jour se passa sans trop d'incident. Le défaut le plus marquant chez ces hommes est l'hypocrisie qui en est pour ainsi dire le maître. Vous ne connaîtrez jamais sa vraie pensée, un légionnaire ne se trahit pas, étant donné qu'il ne parle jamais de sa personne, ou s'il lui arrive d'en parler, il se servira d'une autre personne, afin de mieux se glorifier et montrer qu'il n'est pas simple légionnaire mais un homme distingué.

Malgré tout, nous les voyons dans les rangs manier le fusil, monter la garde, faire toutes les corvées du quartier, et obéir à tous ces jeunes caporaux et sergents qui d'après leur dire, sont inférieurs à eux. Cependant, il y en a qui font leur cinq ans sans pouvoir pendant ce temps apprendre le français. S'il n'a pu apprendre le français, il a bien appris à distinguer le jeune légionnaire de l'ancien, car à peine le soir, de retour à la chambrée, nous sommes entourés de ces vieux légionnaires prêts à tout pour nous rendre service. Ils savent eux, que nous avons une prime de 250 francs (10.00$) à toucher. L'Allemand, par exemple, cherchera à rencontrer un compatriote, le Russe de même s'il le peut. Il lui expliquera qu'avec les étrangers il faut faire attention; ils chercheront à le voler ou à l'amener dans des endroits mal famés, enfin il lui expliquera tous les genres d'inconvénients qu'il peut rencontrer. Le caporal de chambrée, dans le coin de sa chambre, écoute sans rien dire; il sait que lui aussi va profiter de cette prime qui nous sera remise demain à huit heures. Souvent, il poussera la courtoisie jusqu'à nous offrir une cigarette et même un verre de vin, en essayant de savoir pour quel motif nous sommes venus échouer à la Légion, mais c'est là une chose dont chacun aime garder le secret.

Enfin, le clairon vient de se faire entendre… Chacun se sauve vers la chambrée pour répondre à l'appel et se reposer jusqu'au lendemain matin s'il est possible; car si le légionnaire découragé est peu soucieux de son travail, il en est pas de même pour les punaises qui, cachées dans tous les coins et recoins, n'attendent qu'une chose : que les lumières soient éteintes pour recommencer leur travail habituel. Écrasés de fatigue. L'on ne finit pas s'endormir.

Le clairon vient de nous tirer hors du lit. Celui qui la veille avait été désigné, se rend à la cuisine pour y chercher le café, qui comme je l'ai dit déjà, consiste en notre déjeuner. Après que chacun eut bu son café ordre est donné. Tous doivent se rendre à l'officier trésorier pour y recevoir la prime de 250 francs qui nous est allouée pour notre engagement de cinq ans. Une heure passé, chacun avait en main son argent et congé pour toute la journée. Bien des choses devaient arriver car dans la tête de tous jeunes ces gens déclassés, il y en avait qui regrettait l'heure malheureuse qui les avait vus signer cet engagement de cinq ans, sans trop savoir comment et pourquoi; tandis que d'autres, contents de se trouver un abri, en remerciaient la Providence.

Presque tous après avoir reçu leur argent se dirigèrent vers la ville pour s'amuser, se distraire et une fois sous l'influence de l'alcool, pouvoir oublier leur passé. Dans mon cœur, une pensée germait : je ne pouvais passer cinq années de ce genre de vie, l'idée de déserter me hantait. Je décidai donc de ne pas dépenser mon argent et d'attendre l'heure propice pour mettre mon projet à exécution.

CHAPITRE
TROISIÈME

FUYARD

C'est ainsi que n'en pouvant plus, je rentrai un jour dans ma chambre et pris cette fois la résolution inébranlable de fuir. Je pensai à cette fuite sans répit toute la journée et toute la nuit. Muni d'une somme de 250 francs, j'allais avec ce faible pécule, entreprendre la randonnée qui me conduira vers ma patrie. Il s'agissait d'abord pour moi de ne marcher que la nuit et de gagner en vitesse les côtes de la Méditerranée où je pourrais mieux fuir à l'étranger. J'étais trop convaincu du succès pour penser aux conséquences possibles de mon équipée et pour réfléchir à tout ce qui pourrait m'arriver au cours de mon escapade.

Je n'avais mis personne au courant de mon évasion pas même le seul camarade un peu intime que j'avais. Je ne craignais rien sous le rapport de la délation par des compagnons d'armes. Ce qui était le plus à craindre, c'étaient les Arabes qui, en me reconnaissant, me ramèneraient de force afin de toucher la somme de 25 francs ($1,00) que la Légion accorde pour l'arrestation d'un déserteur. Il y avait aussi les gendarmes appelés « flics, argousins» dont je devais me méfier. Il ne fallut avancer qu'à la faveur de la nuit, et durant le jour me cacher dans les bois et les buissons plutôt rares dans ce pays.

Et je marchais courageusement… Ne sentant pas les fatigues, malgré mes espadrilles (pantoufles espagnoles) auxquelles je n'étais pas habitué et qui me faisaient des ampoules aux talons. Je fis des prodiges d'endurance à tel point que je parcourus dès la première nuit, par des chemins complètement inconnus, la distance de 44 kilomètres (28 milles) Quand le jour parut, je songeai aux indigènes et à fuir; le danger des mauvaises rencontres et des indiscrétions était grand, mais j'avais beau chercher, aucun abri et aucune cachette ne m'offraient asile. Je continuai donc en usant de la plus grande prudence, me couchant dans les fossés au passage des nomades ou d'un camion, et je marchai toujours, ayant encore ajouté 14 kilomètres (9 milles) au chemin déjà parcouru. Je me dirigeais vers la délivrance, grâce aux ailes d'une extrême ambition et à l'espérance du bonheur vers lequel je m'avançais…

Une borne m'indiqua que je me trouvais à trois milles d'un village. Il me fallut cette fois me dérober à tout prix. Quelques touffes d'arbustes situées à une petite distance allaient m'offrir protection et me permettre de me reposer en attendant la nuit. Après un bon repas au pied d'un arbre qui me protégeait contre les rayons d'un soleil trop ardent, je m'étendis pour la sieste. Une douce torpeur ne tarda pas à m'envahir et à me plonger, vu l'excès de fatigue plus fort que ma volonté, dans un profond sommeil.

Réveillé en sursaut par une tape sur l'épaule, je fus sur pied instantanément; j'étais en face d'un Algérien grand et robuste qui me posa ces questions en français :

— C'est toi la Légion ?

— Oui et après ?

— Ah ! Ah ! Toi déserteur ?

— Oui ! Qu'est-ce que cela peut bien te faire ?

— Ah ! Ah ! C'est moi gagner 25 francs et ramener toi à Sidi-Bel-Abbès!

— Et si je ne veux pas suivre, qu'est-ce que tu vas me faire ?

— Moi te conduire, kif, kif, bourriquât comme un mulet ! …

Et menaçant, il brandit sa matraque comme je m'y attendais, en même temps qu'il levait la main, je simulai la peur et ouvrit les bras; puis me repliant sur moi-même, je bondis de tout mon poids et de toutes mes forces sur le sale intrus. Le coup de bélier fort impétueux le précipita tête première dans un petit ravin où il dégringola d'une hauteur d'environ quinze pieds. « Bon voyage animal! … lui criai-je. Du moins tu te rappelleras de moi!»

Et sans plus me préoccuper de son état, je pris ma course à travers la montagne afin de me trouver un autre refuge en attente de la nuit, J'endurai ce jour-là un supplice indicible : la chaleur était intolérable et je subissais couché sur le dos les ardeurs brûlantes d'un soleil de feu qui me rôtissait le visage, Incapable de bouger à cause du danger fréquent des camions et surtout des Arabes, j'avais la gorge séchée et une soif dévorante, lorsque, à côté de moi, un ruisseau limpide et tentateur s'offrit pour me désaltérer et me rafraîchir. Mais le danger était trop éminent pour prendre le moindre risque et je demeurai là, immobile et souffrant tout le reste de la journée.

Le soir venu, je ne fis qu'un bond vers le ruisseau pour étancher ma soif ardente et arroser mon front et mes tempes surchauffées. Après avoir absorbé le contenu d'une boîte de lait condensé et quelques biscuits que j'avais eu la précaution d'apporter avec moi, j'allumai une cigarette et tout confiant, je repris ma route, toujours dans l'espoir de retrouver les miens d'ici peu, Sans perdre une seule minute, malgré les

fatigues et les souffrances que j'endurais de mes pieds tout meurtris, je marchai toute la nuit sans trop savoir si j'étais dans la bonne direction. Au lever du jour, je me reposai quelques minutes derrière un buisson. Un peu remis, je résolus de pousser un peu plus loin ma marche, me trouvant dans un endroit peu fréquenté.

Vers trois heures de l'après-midi, exténué de fatigue, je dus malgré ma bonne volonté, me chercher un endroit propice et sûr afin de prendre quelques heures de repos. Trois ou quatre minutes plus tard, je tombai dans un lourd sommeil mais qui ne devait pas être long. Sans le savoir, j'avais été repéré par un jeune berger arabe, qui de suite m'avait signalé au chef de sa tribu. Réveillé en sursaut, je me trouvai en face d'une dizaine d'Arabes armés de bâtons et de fusils. Interrogé par le chef qui connaissait un peu la langue française, il me dit :

— Quoi toi faire ici ?

— Je me repose.

— Oui, moi savoir, toi légionnaire, déserté Bel-Abbès, moi content, avoir 25 francs fabas (récompense) pour amener toi à Bel-Abbès.

Que faire ?... Dix contre un, il m'est impossible de continuer ma route !... Et pourtant, retourner me semble aussi impossible ! J'ai bien mon revolver chargé de dix balles et une vingtaine d'autres dans ma poche, mais me rendre meurtrier pour essayer d'effacer une faute commise de ma pleine volonté, me semblait aussi impossible. Ma conscience me dicta de me rendre prisonnier, plutôt que de tuer pour me livrer passage. J'obéis à la voix de ma conscience et d'un ton bien décidé, je dis au chef :

— Je suis déserteur, fais de moi ce que tu voudras.

— Oh ! Moi, pas faire mal, pour toi, moi toucher 25 francs.

J'avais encore 18 kilomètres avant d'arriver à la première gendarmerie où je devais être livré aux autorités militaires. Tous mes projets de beaux rêves dans lesquels je croyais revoir les miens d'ici peu, je les voyais sombrer devant moi.

Nous voilà arrivés à la gendarmerie. Conduit devant le brigadier, je restai là, immobile, attendant d'être interrogé. Le chef de la tribu ayant terminé son rapport, le brigadier d'un bond se leva et venant dans ma direction, m'administra un soufflet en pleine figure. Le sang me monta au visage… que faire, riposter était aggraver mon cas. Je ne puis m'empêcher de lui dire :

— Brigadier, il est facile de frapper un homme lorsqu'on sait qu'il ne vous répondra pas!

— Sale Boche, qu'il me répond, que viens-tu faire dans l'armée française ?

— Pas plus Boche que toi, lui répondis-je, si j'avais été Boche, je n'aurais pas laissé les miens à l'âge de dix-sept ans pour venir en France me ranger parmi les tiens que j'estime mieux que toi!

— Cela suffit, vous savez ce qui vous attend ?

— Oui, le conseil de guerre, mais peut-être que là, j'aurai justice!

UN RETOUR PITEUX

Quatre jours après, j'étais de retour à ma compagnie où l'on me souhaita la bienvenue avec quinze jours de prison, pour me permettre de méditer à mon aise sur les pérégrinations d'un déserteur et les suites de son équipée quand

l'insuccès l'a couronnée. Je fus donc incarcéré le même jour et purgeai ma peine jusqu'au bout. Inutile d'insister sur les douceurs de la prison!

J'en sortis décidé de fuir à nouveau à la première occasion favorable malgré mon échec et ses conséquences. Le temps qui est un grand maître et un excellent médecin réussit pourtant à me calmer et à me chasser de la cervelle la sotte idée d'une telle résolution. Je réfléchis sérieusement, pesant et repesant le pour et le contre et je finis par reconnaître que mes idées ne pouvaient être mises à exécution.

J'avais signé et je n'avais tout simplement qu'à honorer ma signature, à me conformer au contrat que j'avais bel et bien consenti avec ses lourdes obligations et tous ses risques. En face de raisonnement toute velléité d'évasion me quitta et je n'y pensai même plus. « J'avais voulu l'être, eh bien ! Je n'avais qu'à demeurer… Légionnaire ! …

Ministère
de la Guerre

Cabinet
du Ministre

2e Bureau

DÉCORATIONS

République Française

MÉDAILLE COLONIALE

Du et enregistré au Ministère de la Guerre sous le n° 412706

Le Ministre de la Guerre

certifie que Monsieur Pépin Cléophas

2e Classe N. m. 1483

4e REGIMENT ÉTRANGER Mlle Comp.

a obtenu la Médaille coloniale, instituée par la loi du 25 juillet 1893 avec agrafe Maroc

(Décret du 26 Avril 1926)

A Paris le 26 AVRIL 1927 192 .

Le Sous-Directeur

MINISTÈRE DE LA GUERRE

CHAPITRE QUATRIÈME

SOLDAT AU MAROC

Deux mois après mon retour à la caserne de Bel-Abbès, on demandait des volontaires pour le Maroc. Je me fis inscrire l'un des premiers. Mon cours terminé, ma formation militaire à peu près complète, mes quatre mois d'Algérie me permettront maintenant de me livre à une autre tâche. J'aurai à l'avenir d'autres labeurs plus valeureux et plus nobles qui m'exposeront à mourir pour la France et donneront pour une vie généralement faite d'humiliantes épreuves, un aspect plein de dignité et d'honneur qu'est le grand souvenir que l'on garde de la Légion.

Cela je m'en souviens avec fierté : j'y ai gagné la Croix de guerre avec citation ainsi que la médaille du Maroc avec agrafe, pour les quatre années et demie passées dans les postes avancés, c'est-à-dire dans les alertes et les dangers continuels. Et s'il y a un danger que je ne regretterai jamais, c'est d'avoir pris part pour le salut du grand pays auquel nous avons sacrifié jusqu'au denier atome de notre liberté, à de furieux combats et à de nombreuse batailles dans lesquels j'ai mis, on peut m'en croire, tout ce que j'avais de courage et de cœur.

Grâce à la perspective de voir du nouveau, aux préparatifs du départ, aux longues causeries sur le Maroc et aux côtés imprévus de ce qui m'y attendait, cette période me parut moins sombre. Moins chargé de cette solitude qui comprime le cœur du légionnaire, surtout à certaines heures où la nostalgie le ronge en même temps que le virus du désespoir qu'il cache presque toujours et qu'il éprouve si souvent.

DIVERS INCIDENTS DE VOYAGE

Le lendemain on nous embarqua sans déroger à une louable habitude dans un train à bestiaux avec arrêt à Eleman, célèbre par ses vignes, pour prendre le dîner et repartir une heure après dans la direction d'Oujda, dernière ville avant d'atteindre la frontière du Maroc, et où nous fûmes rendus très tard dans la soirée. Couchés sur la terre nue, dans une baraque ouverte à tous vents (manière fréquente et fort critique de nous loger) nous partîmes sur le matin, plus ou moins bien reposés de nos fatigues pour Sidi-Abdallah, arrêtant à Taza pour remplir nos bidons d'eau fraîche et prendre une bouchée sur le pouce. Nous avions une montagne à escalader (le col de Tuar) et notre locomotive malgré ses efforts et ses gémissements ne parvint pas à la grimper. Elle ne dut, qu'à notre débarquement et à nos forces réunies pour la pousser, de pouvoir surmonter l'obstacle.

Quand il fallut descendre l'autre versant, ce fut le contraire qui arriva et loin d'être rigolo; la course fut si folle et si vertigineuse qu'un légionnaire imprudent, installé sur le toit du wagon, alla piquer de la tête sur le remblai et se fractura les deux jambes. Nous finîmes par atteindre le petit poste gardé par des Sénégalais fort malpropres et dont presque tous les moments de loisir étaient consacrés à la chasse aux poux qui livraient une bataille inégale par le nombre et la ténacité.

Réfugiés dans une baraque à moitié démolie (toujours le même confort) nous repartîmes le lendemain matin pour Fez, principale ville du Maroc, demeure ordinaire du Sultan; d'une population d'environ 75 000 habitants et qui en a compté au moyen-âge 400 000, dit-on. Elle est aujourd'hui le centre politique du Maroc. Notre camp était posté sur le flanc d'une montagne, en face de la ville dont les maisons sont bâties en amphithéâtre sur un terrain accidenté et coupé par de nombreux ravins. Nous étions parqués dans des chambrées spacieuses et bien entretenues malgré leurs planchers de terre battue sur lesquels on avait organisé, pour nous inviter à un vrai repas, l'installation de paillasses neuves et bien garnies.

Et quoique nous arrivions à une heure tardive, on nous servit pour nous réchauffer avant le sommeil une bonne tasse de café. Étonnés, charmés même d'une telle réception, j'ai gardé de ce lieu et de ce régiment le meilleur des souvenirs. Le lendemain, de grand matin, nous attendîmes le train pendant deux longues heures avant de pouvoir franchir la distance qui nous séparait de Fez à Meknès. À huit heures, nous étions à Meknès pour n'y rester que quelques heures, dans l'attente du train pour Casablanca, un des ports de mer des plus importants du Maroc. Son activité maritime et commerciale lui accorde l'importance d'un port européen.

Il était deux heures de l'après-midi lorsque nous arrivâmes à Casablanca un peu fatigués. On nous annonce que nous partirons que le lendemain. Il nous est impossible de nous rendre en ville pour visiter. Laisser le légionnaire dans cette ville, serait une grande imprudence, il y a trop d'occasions de déserter. Aussi une étroite surveillance est exercée de parts et d'autres dans la ville. Exténués de fatigue, nous préférons nous reposer. Demain sera notre dernière étape de voie ferrée.

Le départ de Casablanca eut lieu à six heures du matin pour se rendre à Berrechid, où nous arrivâmes le soir à la tombée de la nuit. C'est un poste avancé gardé par des Sénégalais et d'une malpropreté incomparable, sans aucune habitation. Mais nous devions repartir le lendemain matin pour rejoindre le poste de Kasba-Tadla, où nous devions être affectés au 3e bataillon du 4e Régiment Étranger sous les ordres d'un sergent. Nous nous mîmes en marche vers le poste de Boudma dont la distance est de 48 kilomètres (30 milles). Il ne fallait plus voyager en chemin de fer, mais à pied, sac au dos, sous une chaleur torride et c'est ce qui allait devenir le plus dur.

Nous arrivâmes à Boudma après sept heures de marche, une dizaine d'entre nous n'arrivèrent que deux heures après et comme récompense de leur retard, reçurent en échange chacun quatre jours de prison. S'il est justice sur terre, ne la cherchons pas à la Légion, elle n'existe pas. Le lendemain, nous avions pour mission de couvrir le reste de l'étape qui était de 22 milles en cinq heures, toujours sous les ordre de notre sergent. Nous nous mîmes en marche à cinq heures du matin, ayant reçu comme nourriture, pour accomplir ce trajet, le contenu d'une tasse de café. À dix heures juste, nous étions devant les bureaux du 3e bataillon, exténués, ayant plutôt l'envie de nous coucher par terre que de rester debout, mais nous étions légionnaires et jusqu'à la mort il nous fallait tenir.

Entrés dans les bureaux, on nous fit décliner nos noms, prénoms, âges et nationalités. Je me fis inscrire sous mon véritable nom. Nous demeurâmes là quatre jours relativement heureux, assez en tout cas pour regretter de partir afin de rejoindre la 12e compagnie dans les grands postes. C'était là la seule information que nous avions. Elle suffisait quand même à nous faire présumer que nous courrions vers des aventures plus périlleuses et de réels combats. J'ai encore bien vivace à la mémoire le souvenir de ces premiers jours

de marche. Chargé comme un mulet, le crâne brûlé par un soleil torride et mourant de soif. Cependant aucune difficulté ne pouvait nous empêcher d'obéir, car nous savions que c'était là le devoir du soldat, surtout celui du légionnaire. Arrivés à Bou-Madhi, nous fûmes présentés au capitaine de la 12e compagnie qui nous fit diviser en trois sections : la première, dont je faisais partie, affectée à Talisat et les deux autres pour des postes respectifs dont je ne me rappelle plus les noms.

Le poste est un enclos de 70 pieds de largeur sur 115 pieds de longueur, encerclé par une muraille de cinq pieds de hauteur et de deux pieds d'épaisseur. Il est entouré sur trois côtés par des fils de fer barbelés et, sur le quatrième par un ravin de 35 pieds de profondeur, considéré inaccessible. À l'intérieur des murs est la baraque en pierres sèches recouvertes de tôles ondulées mal jointes, où nous sommes exposés à tous les méfaits du mauvais temps.

La baraque que nous occupions était divisée en cinq chambres, dont quatre petites respectivement à l'usage du lieutenant, du sergent, du maréchal de logis et du téléphoniste signaleur; la cinquième, très spacieuse, servait à la fois de réfectoire, de dortoir et de living-room à la troupe composée de 22 hommes. Une autre baraque moins large était située au centre du poste, dans le même sens que la première et adossée au mur. Elle contenait l'écurie pour deux mulets, la cuisine, le magasin pour les munitions et les provisions.

C'est dans ce milieu que désormais je devais vivre jusqu'à nouvel ordre, combattre et mourir. L'existence au début y fut simple et monotone. Le réveil était à cinq heures, après une nuit coupée en deux par quatre heures de garde. À six heures, rassemblement pour les corvées : nettoyer le poste, charroyer l'eau et aller quérir de l'alfa, herbe vivace et résistante qui servait à faire cuire les aliments. L'alfa sert aujourd'hui dans le commerce à de multiples usages, dont

les principaux sont : la fabrication des paniers, des cordages, surtout du papier qui porte son nom.

Il était strictement défendu de sortir du côté ennemi, gardé le jour par une sentinelle occupant le bastion sud et par deux la nuit, l'autre allant se poster au bastion nord. Nous montions la garde toutes les nuits pendant huit à dix jours, puis nous jouissions d'une journée de repos et nous recommencions. Les sorties étaient plutôt rares. L'existence devint morne et ennuyeuse. Je fus vite lassé de voir toujours les mêmes objets et le même panorama. Il fallait pourtant rompre un peu la monotonie de nos jours et l'insipide uniformité de nos soirées.

Nous nous réunissions souvent par groupe, et chacun parlait de son pays, racontant un combat de jadis, une conquête amoureuse d'antan, une bombe formidable ou une aventure fantastique avec les mensonges et l'exagération inévitable. Les auditeurs n'ajoutent foi qu'à ce qu'ils veulent bien croire et les conteurs se surprenant à croire eux-mêmes à force de garder leur secret et de fabriquer des histoires pour le remplacer et pour remplir le vide de leur vie ou celui de leur âme…

CHAPITRE CINQUIÈME

MON PREMIER COMBAT

Depuis deux semaines que nous étions au poste de Talisat, sauf quelques coups de fusil venant de la brousse, rien n'avait été signalé. Ce jour-là, à cinq heures du matin, la sentinelle prévint le lieutenant du poste qu'il venait d'apercevoir un mouvement de troupes arabes semblant se diriger vers notre poste et celui de Bou-Madhi dans lequel se trouvait le reste de notre compagnie. Au même moment, nous recevions un message par héliographe, qu'un fort détachement ennemi se dirigeait vers le ravin de l'oued situé au bas de la montagne où nous étions installés, guettant l'heure propice pour nous attaquer.

Rassemblés de suite par notre lieutenant, il nous dit d'une voix émue :

— Mes enfants, dans quelques instants vous serez peut-être obligés de montrer que vous êtes légionnaires. L'ennemi surveille tous nos mouvements et est très nombreux. Avant votre départ pour le Maroc, on vous a dit : « Vous autres légionnaires, vous êtes soldats pour mourir et je vous envoie où l'on meurt. Cette parole est la vérité aujourd'hui puisque vous êtes à l'endroit où l'on meurt.»

À l'instant où le lieutenant nous donnait ses ordres, le blockhaus (petit poste d'Isker) envoyait trois fusées rouges en signal de détresse. Isker se trouvait à un mille, à vol d'oiseau, de notre poste. Il avait pour mission de ravitailler en eau notre poste et le grand poste de Bou-Madhi. Sa corvée partie le matin à sept heures venait de tomber dans une embuscade, Dix des nôtres étaient encerclés par les Chleux (Marocains) et devaient se battre jusqu'à la mort. Ordre est transmis par le poste central d'essayer de protéger ces dix hommes par notre pièce d'artillerie afin de pouvoir les disperser un peu en attendant qu'il nous arrive du renfort.

Mais les Marocains avaient devancé nos projets. Notre pièce de canon de 75 qui se trouvait postée à une trentaine de pieds du poste était devenue inapprochable par le feu nourri de l'ennemi. L'on devait essayer de les déloger par le feu de nos mitrailleuses. J'avais la charge d'une mitrailleuse comme chef de pièce, ayant reçu l'ordre du lieutenant, coûte que coûte d'essayer de bloquer le passage aux Chleux avant qu'ils puissent rejoindre nos hommes qui étaient en train de faire la corvée d'eau pour les deux postes. Avec mes cinq hommes, je pu les contenir près de deux heures. Se trouvant pris de trois côtés à la fois, la situation allait devenir critique. Il fallait se servir d'autre procédé pour sauver nos camarades qui, près de la petite rivière, étaient complètement encerclés, et avaient déjà deux blessés.

Mais les Chleux après avoir résisté pendant trois heures sous le feu meurtrier de nos mitrailleuses, et de nos fusils qui ne laissaient pas de répit, avaient décidé de passer leur rage sur nos camarades. Sans renfort, ils allaient dans quelques minutes être tous massacrés, car les Marocains n'auraient de pitié pour eux et l'on savait que si nos camarades tombaient entre leurs mains, c'était la mort la plus affreuse qui les attendait. L'on savait jusqu'à quel point ils poussaient leur barbarie.

LEGION ETRANGERE

4e REGT D'INFANTERIE

T.O.M.O. Modèle N° 11
Art. 249 du Règlement du 25 Août 1913

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

Le Colonel Poupillier,
Commandant le 4e Régiment Étranger d'Infanterie
certifie que le légionnaire de 1ère classe
Pepin, Cleophas, Nº d'inc. 437
né le 27 Juillet 1900 à St Martin Beaux Départ. (Canada)
a tenu une bonne conduite pendant tout le temps qu'il
est resté sous les drapeaux et qu'il a constamment servi
avec honneur et fidélité.

MARRAKECH, le 25 Juillet 1928

Poupillier

MAROC LEVANT

Jamais Garde de Roi, d'Empereur, d'Autocrate, de Pape ou de Sultan, jamais nul Régiment chamarré d'Or, drapé d'Azur ou d'écarlate, n'alla d'un air plus mâle et plus superbement. De BORELLI.

Vous autres légionnaires, vous êtes soldats pour mourir et je vous envoie où l'on meurt.
Lauzun 1885. Général de NÉGRIER.

Pendant cette fusillade, le lieutenant venait d'envoyer un message au poste central qui se trouvait à six milles de nous : « Si renfort n'arrive pas dans une heure, poste pris d'assaut, deux morts, trois blessés. La petite garnison tient avec courage, un ennemi indénombrable.» Voilà que le renfort arrive à nous, des cris de joie en même temps que des cris de rage sortaient de partout. Plus nombreux, nous allions pouvoir tenter de sauver nos camarades.

Cinquante hommes de renfort venaient se joindre à notre poste composé de dix-huit soldats, un lieutenant et deux sergents. Aussitôt arrivés, le capitaine du poste central qui était venu en renfort pour nous secourir, prit le commandement :

— Mes enfants, dit-il, j'ai besoin de 20 volontaires pour une mission très dangereuse, mais songez que dix de vos camarades vont se faire massacrer dans quelques instants. Tous s'offrent comme volontaire. Il reste donc au capitaine de les choisir. Je fais partie de ces 20 volontaires! Notre mission comme l'a dit le capitaine va être des plus dangereuses. Un regard en arrière me rappelle bien des choses, surtout les paroles du médecin militaire après l'examen médical : « La chair à canon n'empoisonne personne, s'il en revient, il aura peut-être mieux réfléchi.» Chair à canon je ne le serai pas car ils n'ont pas de canon, mais chair à fusil ou à poignard sera peut-être ma destinée dans quelques instants.

Après nous avoir dit deux à trois paroles d'encouragement, le capitaine remit la patrouille de volontaires au sergent en disant : « Partez les braves !...Courage !... » Les portes s'ouvrirent au commandement : « Baïonnette au canon, en avant marche !... » Et au pas de course nous nous élançâmes vers nos camarades. La distance à franchir n'était pas longue, après avoir descendu le versant qui donne sur le ravin, une fusillade nourrie des Marocains nous reçoit, sans que nous ayons pu tirer un coup de fusil.

Un des nôtres vient de tomber, deux sont blessés, ce qui réduit la patrouille à 17. Plus de chef puisqu'il vient de recevoir une balle en pleine poitrine. Un caporal qui le remplaça a aussi reçu à la première fusillade une balle dans la jambe. Il est dans l'impossibilité de marcher ! Se retournant vers moi, il me dit : « Pépin, vous allez prendre le commandement de la patrouille! » Ce que je fais sur le champ. J'étais donc devenu le chef de cette dangereuse mission, tâche dure à remplir pour moi, car j'avais la responsabilité de ces hommes et la mission de sauver le reste de nos camarades.

Sans perdre mon sang-froid, je descendis avec mes hommes jusqu'au ravin et concentrai mes forces sur un petit monticule non loin de la rivière, de façon, tout en essayant de déloger l'ennemi, que je puisse en même temps protéger nos camarades qui se trouvaient dans une triste position. Cinq étaient déjà hors de combat, dont deux morts et trois gravement blessés. L'ennemi des plus enragé, répondait à notre feu déjà depuis près d'une heure sans se lasser, ni céder un pouce de terrain, mais subissant de lourdes pertes. Sur les 17 que nous étions, j'avais un mort et cinq blessés. Il me restait donc 10 hommes de valides. La situation devenait critique, l'ennemi plus nombreux, semblait nous dominer; la mort pour tous allait donc devenir inévitable. Vouloir sauver nos camarades était peine perdue, se replier vers le poste, nous ne pouvions résoudre d'essayer de nous sauver, sans au moins ramener les nôtres qui étaient tombés.

Que fallait-il faire ? Une seule chose : vaincre ou mourir !... Convaincu que tous iraient jusqu'à la mort plutôt que de laisser leur leurs camarades me donna encore plus de courage. Entouré par ces braves qui m'appelaient leur caporal en me disant : « Caporal, il nous faut sauver nos compagnons ou mourir à leur côté.» Je compris ce jour-là, que malgré ce que l'on disait de ces pauvres légionnaires : les déclassés, les rebuts de la société, j'avais affaire à des braves et que,

malgré qu'ils défendaient une cause inconnue et une nationalité étrangère, ils avaient un esprit de camaraderie que nulle part ailleurs l'on peut trouver. Ces paroles m'avaient touché à un tel point que je me sentis devenir orgueilleux. Dans une dernière pensée, je fis mes adieux aux miens en pensant que peut-être plus jamais je ne les reverrais.

Le devoir m'appelait et en face de cette poignée de braves en qui j'avais toute confiance, j'examinai la situation et je leur donnai ordre d'avancer. Ils comprenaient que pour un jeune chef, la tâche était difficile à remplir, mais ils m'avaient donné leur confiance. J'avais constaté en traversant la rivière que nous serions mieux abrités. La crainte de diminuer mon effectif m'avait fait hésiter un instant. Je ne saurais retracer les moments cruels que je laissai derrière moi. Je revoyais mes blessés endurant d'atroces souffrances et personne capable de les secourir, ni même de leur faire un simple pansement.

Une rage folle m'envahit et je résolus de traverser la rivière coûte que coûte. Tous avaient compris ce que je ressentais et, sans commandement, s'élancèrent derrière moi pour traverser la rivière et reprendre position de l'autre côté. Soudain j'entendis un des hommes crier : « Debout les morts ! » Que se passait-il en ce moment ? Je ne peux me souvenir les atroces instants vécus, mais nous avions pu rejoindre nos camarades qui venaient se ranger sous mes ordres. J'avais pu dans la mêlée traverser la rivière avec mes hommes et me replier de façon que le poste qui se trouvait au sommet de la montagne, puisse nous protéger avec ses mitrailleuses et sa pièce de canon. Une heure plus tard, l'ennemi était complètement en fuite.

Après avoir surveillé les mouvements des Marocains, je retournai avec l'aide de mes hommes chercher les morts et les blessés, qui, de retour au poste, reçurent les derniers honneurs et les blessés, les premiers pansements avant de repartir à l'arrière. Le reste de la patrouille que je ramenais

était au nombre de 14. Nous avions six morts et 12 blessés. Le capitaine et le lieutenant, les larmes aux yeux, attendaient le rapport tragique. Je rassemblai mes hommes sur deux rangs, je les mis au garde-à-vous et me dirigeant vers mon capitaine :

— Mon capitaine, mission accomplie, patrouille et corvée d'eau de retour, six tombés au champ d'honneur, 12 blessés et 14 présents sur les rangs.

— Vous avez rempli votre mission en braves, dit-il, en éclatant en sanglots, tous vous serez cités à l'ordre de l'armée. Et vous Pépin, vous serez proposé à l'ordre de l'armée pour le grade de caporal. En me donnant l'accolade il me souffla : « sans oublier la médaille coloniale.»

Après avoir rendu les derniers honneurs à nos morts, un convoi se formait sous les ordres du capitaine pour reconduire les blessés. De nouveaux hommes furent laissés pour compléter l'effectif du poste. J'étais donc nommé caporal provisoirement, en attendant la décision du colonel du 4e Régiment Étranger. Le reste de la nuit se passa dans le calme et je pus me reposer un peu ainsi que mes camarades qui, tous étions rendus à bout de force. Quelques jours après, un message venant du poste central confirmait ma nomination au grade de caporal avec une lettre de félicitations.

ORDRE DU JOUR

« Le 23 janvier 1924, se sont portés au secours de leurs camarades tombés dans une embuscade près de l'oued Isker, ont fait preuve de sentiments élevés, de camaraderie militaire et d'abnégation en demandant de faire partie de la patrouille de volontaires qui avaient pour mission de secourir une corvée d'eau encerclée par un ennemi supérieur. Signé : colonel Maurel C.D.C., 4e Régiment Étranger.»

Au mois d'avril, nous quittâmes notre poste pour rejoindre notre compagnie dans des postes avancés, c'est-à-dire plus exposés. Une compagnie de Sénégalais nous releva. Son séjour y fut lamentablement bref. Attaquée par une troupe d'Arabes en nombre, elle ne put résister à la fureur du choc. Tous ses membres eurent la tête coupée, sans exception, dans un massacre indescriptible au cours duquel l'ennemi s'empara de toutes les munitions et de toutes les armes du poste. Pour ma part, je remerciai la Providence de m'avoir encore protégé, puisque si nous étions demeurés là quelques heures de plus, c'en eût été fait de mon existence et des espoirs de revoir un jour les êtres auxquels je songeais si souvent dans un état d'âme plus facile à concevoir qu'à exprimer.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR LE MAROC

Nous nous enfoncions chaque jour davantage dans le sud du Maroc pour arriver enfin au poste d'Ouaouizert où nous restâmes jusqu'au mois de septembre. Attaqués à tous les deux ou trois jours, il nous était impossible de nous reposer et d'avoir une seule journée sans alerte. Septembre arriva et avec lui les préparatifs d'une expédition de première importance : prendre d'assaut la montagne du Djebel-Isker. Je crois bon de donner ici avant d'autres détails, quelques renseignements sur la façon dont se fait une avance et sur la position des postes avancés au Maroc.

Le Maroc pour le légionnaire se divise en deux parties distinctes : le territoire soumis et le territoire insoumis. Ce dernier constitue environ le tiers du pays. La frontière entre ces deux régions est occupée par une chaîne de postes fortifiés distants les uns des autres de 4, 8, 12, 20 et parfois 30 kilomètres (22 milles). Tous sont défendus par la Légion qui y regroupe 80 hommes et dans certains grands postes, une compagnie entière. Tous ces postes sont reliés entre eux par

le téléphone. Comme ce moyen de communication n'a pas l'air de plaire aux Chleux insoumis, ils s'introduisent fréquemment la nuit dans nos lignes et coupent les fils du système. Nous avons deux moyens pour remédier à cette situation : l'héliographe et le 0.10, deux appareils optiques lumineux qui servent à transmettre les messages. Le premier en utilisant les rayons lumineux du soleil, et le second, la nuit à l'aide d'une lampe à l'acétylène. Les postes sont placés d'après les configurations du terrain et suivant les ondulations montagneuses. Ils sont juchés de préférence sur les plus hautes crêtes. Dans certaines régions où la population est plus dense, plus audacieuse, les postes sont groupés afin d'opposer une meilleure résistance aux attaques des indigènes (sic).

LES LÉGIONNAIRES SE BATTENT

Un combat se présente sous une multitude d'aspects et j'essayerai bien faiblement d'en décrire quelques-uns, dont le suivant. Le bureau des renseignements commandant le secteur d'Isker, en accord avec le chef du territoire d'Ouaouizert, sous la juridiction duquel nous nous trouvions, avait décidé d'effectuer une avance et de construire un nouveau poste sur le djebel Isker, montagne située à environ sept milles de celle que nous occupions. Ma compagnie fut désignée comme unité combattante avec le concours des 10e et 11e compagnies et d'une compagnie du 2e Régiment Étranger. Le départ eut lieu vers minuit dans un ordre et un silence parfaits. Il était défendu d'allumer du feu et même de fumer. La colonne se mit en marche à travers les bois et les vallons, et seul, le bruit des munitions pour les mitrailleuses, chargées à dos de mulet, aurait pu révéler notre présence.

Après avoir défilé toute la nuit, nous arrivâmes à un endroit pour la halte, désigné à l'avance par les officiers. Officiers et soldats déposent leur sac à terre, relèvent leur collet et cherchent les bienfaits du sommeil. Aucun renseignement

n'est nécessaire : il est entendu que c'est de l'endroit où nous sommes arrêtés que partiront les premiers coups de feu.

Je sentis comme les autres le besoin de prendre quelque repos. Je me roulai dans ma capote en rabattant mon bonnet de police sur les oreilles et je fermai les yeux. L'effet fut tout autre que celui souhaité… Des visions m'assaillirent aussitôt, et je revis en quelques instants tous les êtres chers que j'avais quittés et dont ma mort, prochaine peut-être, allait me séparer pour toujours… Je fis à tous les miens et à la vie un bien triste adieu. Je me croyais assez jeune pour espérer encore de l'existence des jours ensoleillés et des promesses d'avenir. Aucune crainte ne se mêlait à ces réflexions, car j'étais légionnaire, et s'il est un sentiment que le légionnaire ignore, c'est bien la peur. Leur conduite le prouve amplement en tous lieux et toujours.

Enfin, le petit jour a luit, et je peux voir quelle est notre position. Nous sommes sur le versant d'une montagne en face de celle que nous devons attaquer à la même hauteur et à une distance d'à peu près d'un mille. L'artillerie est déjà installée sur la crête et elle attend, avec les sections de mitrailleuses placées un peu plus à gauche, le moment de semer dans les rangs ennemis le carnage et la désolation.

Les Arabes nous ont vus et des coups de feu partent de différents endroits. De notre côté, tout est silence. Soudain, d'innombrables et foudroyants éclairs jaillissent, sillonnent le firmament et déchirent l'atmosphère encore sombre. Un vacarme assourdissant et infernal se fait entendre et un roulement de tonnerre se répercute dans les environs, en faisant trembler la terre. Ce tintamarre effroyable est celui de notre artillerie qui vient d'ouvrir un feu de nettoyage, bombardant avec fracas la montagne et crachant sans arrêt sur nos ennemis des flots de mitrailles et de balles meurtrières.

Puis le clairon sonne la charge! Et les légionnaires, les déclassés que les civils dédaignent, les déchus qu'on ose à peine regarder, ceux que l'on considère comme des bandits et des malfaiteurs, deviennent, à cette heure, au milieu du danger, les héros que la France connaît. Valeureux guerriers qui bondissent et se précipitent aux cris de : « Vive la France !...Vive la Légion !... » Le choc se fait terrible et sanglant. Au sein des hurlements, des cris de rage, des clameurs et de l'acharnement des Arabes qui se défendent avec l'énergie du désespoir, les corps à corps sont affreux, la mêlée furieuse, la violence inouïe et plusieurs tombent pour ne plus se relever. Mais il faut un dernier effort, une poussée suprême ! Un cri sort, unanime, simultané, formidable, de toutes les poitrines : « En avant la Légion !... » provoquant l'irrésistible ruée devant laquelle l'Arabe hésite, recule s'enfuit et disparaît. Nous sommes les maîtres du Djebel-Isker, nous sommes les vainqueurs ! Nous sommes les légionnaires !

Des patrouilles s'organisent pour trouver nos morts et nos blessés; les Arabes eux n'en n'ont pas, parce que les femmes suivent leurs hommes au combat et les ramassent. Dans ma compagnie je comptais sept pertes de vie, et dans la troupe entière, au-delà de 40 morts, sans compter les blessés. Et pour moi, rien, pas même une égratignure. Mais si l'ennemi était dispersé, il n'avait pas renoncé aux attaques sournoises dont il est coutumier. L'accalmie revenue, chacun dépose son sac, sur son dos, les pierres nécessaires à la construction du poste. Les hommes se divisent en équipe de maçons, aide-maçons, charroyeurs, manœuvres, etc. L'officier qui nous commande n'était pas trop dur et notre fardeau sous sa direction, nous parut moins lourd à porter que d'habitude.

Après un mois et demi de travaux, notre nouveau poste était terminé et prêt à recevoir la C.M.3 (compagnie de mitrailleuses du 3e bataillon. Entre-temps, les Arabes cachés dans la montagne en face de nous, tiraient sur le camp et manquaient rarement leur coup. Ce qui nous obligea pour

les dompter, à bombarder leurs maisons et à détruire en entier leur récolte et leur village : moyen qui les décidèrent enfin à déguerpir un bon matin laissant la place libre. Notre construction terminée, nous fîmes amplement provision d'eau et de vivres pour six mois à l'usage de la compagnie qui devait y demeurer, puis nous retournâmes à l'arrière.

Le légionnaire venait d'accomplir d'énormes efforts et après une pareille tension résultant de l'ardeur de la bataille et des travaux subséquents, ce fut un soulagement indispensable de revenir à l'arrière et d'y espérer un peu de quiétude. Habituellement d'ailleurs, à la suite de ces exploits, il se produit chez ces hommes exténués par tant de labeur une détente profonde et générale. Certains vont jusqu'à dire que la Légion n'est qu'un cauchemar, un roman.

CHAPITRE SIXIÈME

PAS DE ROMAN À LA LÉGION

Non, il n'y a pas de roman, ni de belles amours (sic) à la Légion, encore moins de jolies femmes blanches! Leur sourire de leur peau blanche ne paraît pas sur le menu du légionnaire! Les jolies femmes appartiennent aux civils; et les civils, hommes ou femmes les dédaignent et les méprisent. Il est un déclassé pour elles comme pour les autres et s'il leur arrive d'apprécier parfois son incontestable bravoure, elles ne lui font pas l'aumône de considérer sa personnalité

Les femmes de la Légion sont de vulgaires prostituées sans tendresse et sans affection. La plupart de race arabe et dont la jeunesse et les charmes sont pour le moins douteux quand ils ne sont pas effacés. Non, il n'y a rien de romanesque à la Légion et la vie de celui qui y est attaché, n'est faite que de réalités cruelles, de rigueurs déprimantes, de songes désespérés et d'ennuis mortels Non, il n'y a rien de romanesque dans ce milieu dont la maladie consistante et chronique est le douloureux cafard et l'accident le plus commun et le plus fréquent, le suicide, le voilà le roman de la Légion.

Pour nous distraire de notre persistante mélancolie, quelques faits émouvants traversèrent cette période. Ce fut d'abord au poste de l'Esker, non loin du nôtre, le suicide

d'un jeune Allemand de vingt ans. Il avait reçu une lettre de son père qui ne l'aurait probablement jamais écrite, s'il eût connu l'état d'âme de son enfant, surtout dans la première étape de son existence. La missive était d'un ton sévère et remplie des plus violents reproches. Elle tortura ce cœur déjà bouleversé par l'angoisse et le chagrin et rendit fou de douleur le jeune soldat. Le pauvre petit traversait une crise de cafard et cette épître fut la goutte qui fit déborder le vase d'amertume et de souffrance.

Silencieux et apparemment impassible aux yeux de ses compagnons mais se mourant de peine. Le soir il se coucha et attendit la nuit. Vers une heure, on entendit un coup de feu, il avait mis fin à son supplice. Le suicidé gisait sur son lit, la tête fracassée et presque entièrement détachée du tronc par l'éclatement de la balle. On le déposa pour la nuit près de la porte. Le lendemain, une voiture transportait le cadavre au cimetière où il fut enterré, enveloppé dans une toile de tente en guise de cercueil.

Et nombre d'autres que je pourrais signaler. Si nous cherchons la cause de telles folies, les motifs qui poussent tant de jeunes gens en pleine vigueur et en pleine jeunesse à se tuer ainsi; la réponse est toujours la même, triste et terriblement vraie : le cafard. Difficile à décrire le cafard auquel contribue sans doute pour une part certaine, un soleil trop souvent intolérable et brûlant, est pour ainsi dire le venin et le virus de la Légion. Bah ! Cette chanson ne m'impressionne plus comme autrefois et le refrain habituel, pour nous autres gradés, nous avait joliment endurci à force de le subir et de l'entendre.

Arrivés à trois kilomètres de Béni-Ouidanne, vers les sept heures du matin, nous avions marché toute la nuit, harassés de fatigue. Nous n'étions séparés de l'endroit où nous devions combattre que par le versant opposé de la montagne sur laquelle nous nous trouvions. Nous formions

deux bataillons de la Légion, un bataillon de tirailleurs algériens et de goumiers, une batterie de 75, une de 155 courte et une pièce de 155 à longue portée. L'aviation devait se joindre à nous à huit heures du matin. L'ennemi nous avait vus malgré la densité du brouillard et de l'épaisseur de la brume, des coups de feu éloignés et fréquents furent tirés dans notre direction.

À ce moment, je lançai un appel à mon groupe de venir se réchauffer à mes dépens. Personne ne se fit prier pour accepter un demi-verre de rhum. Il est 7 h 55 du matin. Le moment décisif est arrivé et le canon va commencer son œuvre de carnage et de dévastation. Un coup de sifflet et subitement le tonnerre gronde, la terre tremble. L'artillerie et les mitrailleuses placées sur la crête de la montagne ont ouvert un feu simultané, direct et plongeant, qui balaie le sommet de l'Ouidanne à coups d'obus et de mitraille, dans un mouvement continuel de va-et-vient.

L'infernal vacarme dure 20 minutes pendant lesquelles personne ne songe à remuer et prononcer une seule parole, tant l'heure est trop solennelle. Placés en tirailleurs sur une ligne qui couvre près de deux milles et repliés sur nous-mêmes, nous attendions la fin du tir pour s'élancer à la baïonnette au bas de l'Ouidanne. Les Moghaznis se tiennent aussi groupés, prêts à l'assaut aussitôt que l'artillerie sera tue. L'aviation vient d'arriver et de concert avec l'artillerie bombardent furieusement le sommet de la montagne pour le nettoyer. Puis, le silence! L'artillerie est muette et le silence après une telle clameur est impressionnant.

Tout à coup le clairon sonne les notes claires, vibrantes et sonores de la charge : « En avant !...hurlent tous les hommes dans un seul cri. En avant !...pour la Légion !... Pour la France !... » Et le légionnaire court, bondit, vole sans soucis du poids de la chaleur, de la sueur qui l'inonde, des balles qui jaillissent de toutes parts et des innombrables

dangers qui l'entourent. À quoi pense-t-il à ce moment ? Impossible de le dire, mais pas à la mort…À empaler, à détruire, à massacrer et à tuer tout ce qui fait obstacle. Les yeux hors de leurs orbites, il regarde presque sans voir et à chaque balle qui siffle, il ricane : « Imbécile, apprends donc à tirer ! » car la balle qui siffle, il s'en moque, elle ne tue pas, c'est de celle que l'on n'entend pas que l'on meurt. Par ailleurs, au plus fort du combat, il n'a qu'une idée fixe : ce n'est pas lui qui doit tomber mais son voisin. Il est incapable d'expliquer cette sensation de sécurité personnelle en pleine action meurtrière, mais c'est celle-là qu'il éprouve et aucune autre.

Dès le début de cet élan furibond, nombre des nôtres gisaient inanimés car les Arabes, sitôt le feu de l'artillerie arrêté, étaient remontés sur la crête prêts à nous recevoir et à nous cribler. On évalua leur nombre par la suite, à plus de 4 000, tous soldats de l'armée d'élite d'Abd el Krim. Ils avaient en ce moment, et à cette hauteur, l'incontestable avantage de la position et la faculté de tuer à leur goût dans le troupeau humain qui se débattait à leurs pieds. Qu'importe, nous courions toujours et la Légion faisait des prodiges de vitesse et de valeur. Deux milles furent franchis en 25 minutes, montre en main par un officier, témoin oculaire de l'attaque, et sans jamais nous arrêter un seul instant. Nous escaladions la montagne au pas de course. La mêlée générale fut brève, coûteuse, sanglante et indescriptible. Mais en fonçant avec tant de violence sur les ennemis, nous les faisions déborder et en refoulions malgré nous parmi les nôtres; ce qui fit qu'à la fin de cette courte mais terrible ruée, nous comptions 150 de nos camarades hors de combat.

Sur le soir, le calme rétabli, nous entreprîmes des travaux de défense et quelques heures plus tard, un mur de plusieurs pieds de hauteur entourait le camp. Puis ce fut la soupe qui n'arrivait pas trop tôt mais guère substantielle : trois quarts de livre de viande en conserve pour deux hommes, un morceau de pain et une tasse de café noir. Tout ça… pour

des héros qui venaient de se battre comme des lions et qui ne ménagent pas, eux, leurs efforts et leur dévouement.

En outre de ce combat, ils avaient exécuté des travaux assez durs pour mériter plus de confort et de considération. Ce régime dura huit jours, le pain, le café et la ration de viande furent les seuls aliments pour soutenir le courage de ceux qui bûchaient, piochaient tout le long du jour, ajoutant même à leur tâche, celle de deux heures de garde toutes les nuits.

Les Arabes entreprirent alors contre nous une contre-attaque. À cause des ténèbres et de l'abondance des munitions, nous tirions au hasard et nous dûmes malgré cela, leur infliger de lourdes pertes, car ils se retirèrent peu après. Nous connaissions cependant la ruse hypocrite de nos ennemis et nous restâmes sur nos gardes toute la nuit, au cours de laquelle une pluie torrentielle ne cessa de tomber un seul instant.

CHAPITRE SEPTIÈME

UNE TERRIBLE EMBUSCADE

Le lendemain matin, une surprise désagréable et imprévue nous était ménagée. On tirait sur nous de toutes parts et nous étions bloqués de tous côtés. Il était impossible de voir d'où venait l'attaque, un brouillard impénétrable nous cachait les alentours et ne nous permettait pas de voir à cinq pieds devant nous. À tout instant nous entendions : « Encore un ! » Ce qui désignait hélas un des nôtres abattus, simple soldat ou non. Notre commandant lui-même l'échappa belle : il eut son képi traversé par une balle. La journée se passa ainsi et malgré nos pertes sensibles pas une seule compagnie ne quitta sa position.

Vers le soir nous prîmes les précautions d'usage pour faire face aux surprises possibles et même probables. Pendant plusieurs heures un silence de mort régna sur le camp. Nous étions inquiets, impressionnés. L'un de mes camarades chuchota près de moi : « Un pareil silence mes vieux, ça sent mauvais!» Personne ne répondit, mais il venait à peine de faire cette réflexion qu'une fusillade vive et nourrie crépitait sur notre gauche. Pour ceux qui connaissaient la différence entre le fusil arabe et le Lebel, il n'y avait aucun doute possible : nos ennemis crachaient toutes ces balles.

La fusillade cessa soudain et une clameur à la fois sauvage et désespérée se fit entendre, effrayante dans l'obscurité : « Cartouches !… Cartouches !… Ohé la C.M.3 !... Au secours ! Au secours ! Nous n'avons plus de munitions ! » C'était la 11e compagnie en butte au plus redoutable des assauts qui lançait cet appel. Elle allait certainement succomber sous l'avalanche des projectiles et sous le nombre et la férocité de ses adversaires, si nous n'allions à son secours au plus vite en lui portant les munitions demandées. Cette compagnie fut affreusement décimée puisque sur 150 hommes, elle n'en comptait le lendemain que 41 de vivants. Cette boucherie dura quatre jours sans une minute de repos et sans moyen de pouvoir éviter l'horreur d'une aussi sanglante hécatombe.

LA SURPRISE

C'était dans cette montagne que vivait de rapines, de vols, de razzias et de massacres, une tribu qui avait semé la terreur chez les peuplades soumises ainsi que la ruine et les horreurs que nous étions disposés à châtier d'une manière exemplaire et rigoureuse. Le matin du quatrième jour, sans avoir été remarqué, nous étions rendus presqu'à leur portée, sans même le savoir. Là, nous fûmes rangés immédiatement en ordre de bataille. Je reçus l'ordre de mon capitaine d'aller placer un poste de mitrailleuse sur les hauteurs du Denberg, afin de pouvoir en cas de surprise, protéger le reste du groupe. En compagnie de quatre de mes hommes, après avoir escaladé le Denberg, je fis placer la mitrailleuse et donnai les ordres en cas d'alerte, ignorant qu'à une cinquantaine de pieds de nous, cachés dans les buissons, un groupe nombreux de Marocains insoumis épiaient tous nos mouvements et attendaient le moment propice pour bondir sur nous et nous faire subir les supplices les plus atroces.

J'allais redescendre pour rendre compte de ma mission lorsqu'un de mes hommes terrorisé par le spectacle qui s'offrait à ses yeux me dit : « Les Chleux !... Les Chleux !... Trop tard ! » La mort pour tous était inévitable. Sans perdre mon sang froid, d'une main saisissant le canon de la mitrailleuse, je la précipitai au bas du pic, d'une hauteur de 42 pieds. Tous suivirent le même chemin sans aucune hésitation, car la mort nous était plus douce de cette façon que de rester aux mains de ces barbares qui nous auraient fait subir les pires tourments. Décrire ce qui s'est passé en quelques minutes est pour moi presque impossible. L'un de mes hommes en sautant s'était fracassé la tête sur des roches, un deuxième avait les deux jambes cassées, le troisième avait plusieurs côtes enfoncées, le quatrième était sauf.

Quant à moi, j'avais le bras désarticulé et ressentait de fortes douleurs au côté. Nos camarades, à quelques centaines de pieds derrière nous, avaient été témoins de cette scène tragique et déjà étaient près de nous pour nous secourir, pendant que l'ennemi déçu de sa défaite s'était replié dans le ravin, craignant une contre-attaque, chose qui d'ailleurs, ne lui serait pas évitée. Pendant ce temps, les blessé furent transportés à l'arrière et moi-même fut évacué à l'infirmerie de Beni Mellal pour en ressortir que trois semaines après et retourner ensuite à ma compagnie, reprendre cette vie de misères, de souffrances et de privations de toutes sortes. Arrivé à ma compagnie qui se trouvait dans un poste avancé et très dangereux à cause du nombre d'insoumis qui s'étaient rangés du côté d'Abd el Krim et qui, à tout prix, voulaient traverser nos lignes, je fus reçu par le capitaine qui m'annonça que je venais d'être nommé sergent par décision du colonel. J'étais nommé aussi chef de poste à Ifrouen, petit poste qui venait d'être construit et qui devait avoir une bien triste épopée.

Je partis donc le même jour avec 18 hommes sous mes ordres y compris deux caporaux et escortés par deux compagnies de la Légion. Je pris position de ce nouveau poste distant des autres de quatre à cinq milles. Ravitaillés en vivres, en eau et en bois pour un mois, il était absolument interdit de sortir de ce poste. Deux sentinelles veillaient jour et nuit. Le premier mois fut assez calme. Après notre deuxième ravitaillement, nous nous trouvions enfermés pour un autre mois, rien à faire d'autre que la garde et de répondre aux coups de fusil venant de part et d'autre et plus souvent durant la nuit qui permettait de mieux s'approcher et d'épier tous les mouvements des sentinelles.

Depuis trois à quatre jours, le calme le plus absolu régnait aux alentours du poste. Quelque chose de terrible devait arriver comme jamais encore je n'avais vu. Profitant de la nuit, les Marocains insoumis avaient pu au moyen de plusieurs petits arbres munis de leurs branches coupées à un pied du tronc, traverser les fils de fer barbelés qui entouraient le poste. En déposant ces arbres sur les fils de fer, qui de cette façon leur servaient de pont sans éveiller l'attention des sentinelles. Obscurité intense, vent contraire, tout était à leur avantage. Cette attaque devait être pour nous terrible, sanglante au milieu d'un vacarme infernal et pour ainsi dire indescriptible. Les deux sentinelles venaient de tomber aux mains des Marocains, qui sans hésitation, leur avaient coupé la tête à notre insu.

Le reste de mes hommes étaient plongés dans le plus profond sommeil, comptant sur la vigilance de leurs camarades qui veillaient sur eux. Mais ces braves surpris pendant la nuit et sans avoir pu articuler une seule parole, avaient perdu la vie d'un seul coup de poignard, l'arme préférée du Marocain. Je venais de faire une ronde, il y avait une vingtaine de minutes à peine, afin de constater que les sentinelles étaient bien sur le qui-vive. Je retournai dans ma chambre pour me reposer encore quelques minutes avant de repasser

une deuxième fois, Un bruit d'enfer se fait entendre, des cris de rage. Dix-huit Marocains venaient d'escalader le mur et se trouvaient dans le poste. D'un bond je fus debout. Saisissant mon revolver qui était à mes côtés, je criai de toutes mes forces : «Aux armes !... Aux armes !... Les Marocains sont dans le poste !... » D'un seul élan tous mes hommes étaient prêts au corps-à-corps que je ne saurais décrire.

Ce fut l'un des plus affreux massacre dont je garde le souvenir. Ce fut l'affaire de quelques minutes. Plus de cris de rage, mais d'affreuses lamentations. Après avoir repris le contrôle du poste, malgré l'obscurité et la pluie qui commençait à tomber, je pus constater que les 18 Marocains qui avaient envahi le poste dans l'intention de nous anéantir, de nous faire subir les pires tourments et de voler toutes nos armes et nos munitions, avaient lamentablement échoué. Aucun ne survivait! Parmi les miens surpris pendant leur sommeil, ils n'avaient rien ménagé de leur force et de leur courage pour se défendre, tout en défendant les couleurs du drapeau, je ne trouvais que six de ces braves vivants. À la pointe du jour, je devais bien vite être au courant. Dans cette affreuse mêlée j'avais perdu 12 hommes.

Toute communication était interrompue : l'ennemi avait eu l'ingénieuse idée de couper les fils téléphoniques. J'avais bien encore l'appareil héliographe dont je pouvais me servir pour transmettre les messages, mais comme cet appareil fonctionne avec les rayons lumineux du soleil, il m'était impossible de m'en servir : une brume épaisse enveloppait le poste. Il me restait encore un moyen de pouvoir transmettre au poste central les événements qui venaient de se produire. Il me restait un pigeon voyageur. Je résolus d'attendre quelques instants, espérant que le brouillard disparaîtrait. La Providence allait dans un moment venir à notre secours. Le brouillard disparut petit à petit et le soleil tant désiré montrait ses rayons lumineux.

De suite, je donnai l'ordre au signaleur de placer son appareil et de commencer à faire des appels au poste central, pendant que je rédigeai mon message :

« Chef Poste Ifrouen à Capt. commandant poste central.
Ennemis au nombre de 18… Tentés prendre poste d'assaut pendant la nuit. Avons résisté énergiquement, incapable de tenir plus longtemps… 10 morts et 2 blessés.
Sergent C.Pépin,
Chef du poste »

Le poste central venait de prendre les premiers appels et quelques instants après, le poste central émettait un message ainsi conçu :

« Chef Poste Central à Garnison Poste Ifrouen,
Serez moi-même avec fort convoi dans quelques instants à votre poste. Pendant ce temps aviation sur place pour vous protéger.
Capitaine M… Poste Central. »

Durant ce temps, nous avions donné les premiers secours à nos blessés, placés les morts dans une chambre et gardés par une sentinelle baïonnette au canon. Le drapeau mis en berne, nous attendions avec impatience l'arrivée des nôtres qui ne devaient pas tarder. Un triste spectacle devait se produire à leurs yeux. La sentinelle vint me prévenir que l'on apercevait les premiers hommes du convoi. Je rassemblai aussitôt les six survivants et fit ouvrir les portes du poste. Le capitaine à la tête du convoi arrive près de nous. Il a compris tout ce qui s'était passé et que nous avions accompli un acte héroïque. Faisant avancer mes quelques hommes à l'entrée du poste, je racontai en détail ce qui venait de se passer.

Ne pouvant m'en croire, le capitaine, les larmes aux yeux me dit : « Je savais que la confiance que vous me donniez déjà depuis trois ans, le courage la volonté, la bravoure

dont vous m'avez fait preuve maintes fois étaient grands, mais cette nuit ils les dépassent plus que jamais, Vous êtes des légionnaires, de vrais légionnaires!» Un détachement du convoi sur les ordres d'un sergent vient se ranger en deux haies pour rendre les derniers honneurs à ceux qui sont tombés pendant cette affreuse mêlée. Le clairon sonne au champ d'honneur, les morts sont chargés à dos de mulet pour être transportés vers le poste central où se trouve le cimetière. Pendant ce temps, d'autres légionnaires sont en train de creuser une fosse pour enterrer les 18 morts que les Marocains ont laissés dans notre fort. Les deux blessés sont aussi transportés à dos de mulet.

Décrire tous les instants cruels que je vécus pendant toutes ces opérations, m'est impossible. Ils furent au-delà de mes forces. Sur la demande du capitaine qui trouvait que le choc avait été trop dur pour moi, il me fit remplacer par un de mes camarades, qui certainement, aurait préféré que je reste. Mais l'ordre était formel et je fus remplacé pour descendre prendre un peu de repos au poste central. Pour moi ce fut guère un repos, car j'avais toujours à l'esprit cette nuit terrible pendant laquelle, à mes côtés, j'avais vu tomber tant de jeunes hommes qui comme moi, défendaient une cause inconnue et qui n'auront plus jamais le bonheur de revoir les êtres chers qu'ils avaient laissés. Peut-être une vieille maman, là-bas, attendait avec tout le cœur d'une mère l'heureux retour, l'heure de sa délivrance. Une fiancée peut-être attendait l'heureux retour qui, maintenant était à jamais perdu.

Il me semblait vivre un mauvais rêve, cependant c'était une réalité que jamais ne pourrai oublier. Le colonel dudit régiment qui, quelques jours après inspectait le poste, me signa une permission (congé) d'un mois que je devais aller passer à Rabat. Quelque chose d'important allait se passer avant mon départ. Abd el Krim se rendait prisonnier.

CHAPITRE HUITIÈME

ABD EL KRIM SE REND

Beaucoup pense et se figure même qu'Abd el Krim a été fait prisonnier. Non. La chose lui serait certainement arrivée s'il avait persisté à maintenir le soulèvement de toutes les tribus d'insoumis. Mais Abd el Krim, le grand homme, à qui l'on peut même donner le titre de grand guerrier et politicien, d'un caractère ferme et cultivé, autoritaire et d'une volonté sans borne, avait décidé de se rendre, voyant que la France avait résolu de ne rien épargner pour le vaincre et le forcer à se soumettre ainsi que les tribus,

Après avoir parlementé avec les autorités françaises, le grand chef avait lui-même fixé la date de sa soumission. Ce jour-là, le décor changea, s'embellissant en venant rompre la monotonie qui se fait généralement sentir plus profonde à la suite des combats. Vers le milieu du jour, on vit un spectacle des plus charmeurs et des plus excitants : le passage d'Abd el Krim et de ses femmes. Elles étaient au nombre de sept, et elles passèrent devant nous voilées, sur des mules conduites par des spahis. Elles étaient suivies de deux beaux enfants, d'à peu près une dizaine d'années, fils reconnus d'Abd el Krim, en selle sur de superbes poneys magnifiquement harnachés. Et fermant la marche, environ 300 femmes, des domestiques, disait-on.

Vers la fin du jour, ce fut un défilé moins poétique : de nombreux troupeaux de moutons et de bêtes à cornes qui n'attiraient l'attention que par le nombre de filets et de côtelettes qu'ils auraient pu fournir à des cuisiniers capables de les apprêter convenablement.

Le lendemain, ce fut l'arrivée des richesses d'Abd el Krim. La France s'en appropriait la moitié comme rançon. Elles en valaient la peine. C'était d'innombrables pièces d'or et d'argent. Les douros mis en sacs furent transférés dans de petites caisses de bois dont la vue pour des miséreux était vaine mais enchanteresse et séductrice. Ce monceau d'or et d'argent d'une grande valeur était chargé sur des arabas (voitures arabes à deux roues et sans ressorts) et sur des mulets de bât en très grand nombre. Le total, disait-on, représentait environ trois millions de douros, une somme équivalente, sauf légère erreur, à trois millions de dollars. Cette fortune fut déposée dans un camp et gardée avec une extrême vigilance. Quant à nous, nous avions la consolation de nous emplir (sic) les yeux.

Abd el Krim s'arrêta à Taza où il fut gardé à vue en attendant que la France décide de son sort qui ne fut certainement pas un des plus mauvais car la France l'avait reconnu comme un grand chef. Il fut décidé un peu plus tard de le déporter à l'Ile de la Réunion avec jouissance de la moitié de sa fortune et l'autorisation d'y vivre entouré de sa famille et de ses serviteurs. Il allait donc devenir le prisonnier de l'île, comme Napoléon l'avait été à l'île Sainte-Hélène. Pour moi, j'étais content d'avoir pu assister à ce spectacle avant mon départ en permission.

CHAPITRE NEUVIÈME

EN PERMISSION

Trois jours après, je recevais une feuille de route et un titre de permission avec la somme de 100 francs pour frais de route. J'avais quatre jours de marche à pieds ou à dos de mulet, avant d'arriver au bureau des renseignements de Beni Mellal, où je devais prendre l'autobus pour effectuer le reste du trajet qui prenait une journée et demie en passant par Kasba Tadla, Berrechid et Casablanca. À cet endroit, j'échangeai ma feuille de route contre un billet de chemin de fer. J'effectuai le trajet de Casablanca à Rabat en chemin de fer. Rabat, résidence générale du résident et du sultan du Maroc. À l'heure actuelle, c'est le centre politique du Maroc. Une ville très importante par son activité et appelée à devenir un port remarquable. Elle est divisée en deux quartiers; la ville européenne et la ville indigène. La première comptant une population de 40 000 individus et la seconde d'environ 100 000.

Aussitôt arrivé à Rabat, je me rendis au bureau de la place pour y faire enregistrer mon titre de permission et où une chambre m'était réservée; je pouvais prendre mes repas aux casernes de zouaves si je le voulais. J'allais donc être libre pendant 30 jours, bonheur que je n'avais pas eu depuis trois ans. Mes premières journées furent employées à visiter

la ville et connaître les mœurs de ses habitants. Après quoi ce furent les promenades quotidiennes au bord de la mer où j'avais la volonté de manger des huîtres à mon gré, des moules et ramasser toutes sortes de coquillages.

Me trouvant à la saison de la maturité des oranges, des citrons, j'en profitai pour en manger à ma guise. Mes après-midis étaient consacrés à visiter les magasins arabes et européens de la ville ainsi que les marchés et les boucheries marocaines. Je visitai aussi le grand cimetière arabe de Rabat et les jardins publics qui sont de toute beauté. Mes 30 jours terminés, je retournai au bureau de la place où je remis mon titre de permission expirée et je reçus en échange une nouvelle feuille de route avec 10 francs pour mes frais.

Je rejoignis un petit détachement de jeunes légionnaires, qui venant d'Algérie, était affecté à mon régiment et j'allais faire le trajet de retour avec eux. À Casablanca, nous fûmes obligés de demeurer trois jours en attendant les ordres pour nous remettre en route. Pendant ces trois jours, en qualité de sous-officier, j'eus le loisir de visite la ville très mouvementée et pleine d'activités par son port de mer et son grand trafic. Elle est divisée en trois quartiers : européen, arabe et juif. Le quart de la population est juive.

Nous venons de recevoir l'ordre de partir dans une heure par autobus, pour nous arrêter à Kasba Tadla, où nous passerons la nuit, pour repartir à la première heure pour Beni Mellal. Arrivés à cet endroit, on nous apprend qu'un convoi sera prêt pour le lendemain et que nous devons rejoindre nos compagnies respectives dans le plus bref délai. Sans doute me disaient quelques amis que j'avais à Beni : « Ça doit aller bien mal là-haut, car hier, il est passé un bataillon de tirailleurs sénégalais et algériens, deux escadrons de cavalerie et une compagnie de goum-mixe (sic). Ensuite, on nous remit nos armes que nous avions laissées à notre

passage et on en donne aux nouveaux arrivants qui seront des nôtres à l'avenir pour les beaux comme les mauvais jours.

Le lendemain, à une heure du matin, nous étions en route pour rejoindre notre compagnie. Pour ces nouveaux légionnaires, la journée fut pénible, car eux n'étaient pas habitués à ces longues marches avec le sac au dos sous les ardeurs du soleil et la chaleur torride. Tous étaient très fatigués à leur arrivée le soir, ayant parcouru 44 kilomètres soit 28 milles. Un maigre repas nous fut servi et l'on ne vit plus personne. Tous sont couchés et nous avons de grandes difficultés à les réveiller pour prendre leurs deux heures de garde. Je comprends que c'est dur pour mes nouveaux amis qui débutent en pareil cas, ayant moi-même vécu un début difficile. Le réveil doit avoir lieu à deux heures et le départ à trois. Sergent de semaine à ma compagnie, c'est avec grande peine que je réussis à les mettre sur pied et même forcé de menacer à quatre jours de prison ceux qui à trois heures moins quart ne seront pas prêts. C'est pour moi un peu plus difficile car ce n'est pas ma véritable compagnie, puisque celle que je vais rejoindre est déjà dans les postes avancés.

La deuxième étape est un peu plus courte mais plus pénible, car fatigués de la veille, les pieds tout meurtris, la plupart d'entre eux commencent à tire de l'arrière. Je suis désigné par le commandant pour rester en arrière et les faire marcher, bon gré, mal gré. Il m'est impossible de la faire! Je vois et je comprends que tous y mettent de la bonne volonté et tout ce qu'ils ont de forces pour suivre. Leur sac devient insupportable. Leurs blessures aux pieds les torturent.

Découragés, ces hommes sont rendus au bout du rouleau. Leur dire quelque chose, ils vont jusqu'à m'insulter au point que si je veux en faire le rapport, je les envoie au conseil de guerre. Je fais mine de ne pas les comprendre toujours en essayant de les encourager. Je porte de temps en temps le

sac de l'un, le fusil de l'autre; je leur offre une cigarette, leur demande de quels pays ils sont. C'est le meilleur moyen de les faire marcher, en parlant de leur patrie, on dirait qu'ils oublient leurs souffrances et qu'ils s'envolent vers leur pays.

Enfin, nous arrivons à destination avec une heure de retard. Le capitaine me demande un compte-rendu de ce retard. Je me vois forcé de lui fournir. Je le fais du mieux que je peux sans trop charger ces pauvres malheureux qui avaient épuisé toutes leurs énergies. La punition pour eux est inévitable : chacun reçoit quatre jours de prison, malgré qu'ils ne les aient pas mérités.

Il fallait exécuter les ordres du capitaine qui ne connaît rien d'autre que ce refrain : « Marche ou crève ! » On comprend que c'est humiliant pour de jeunes légionnaires d'arriver à une nouvelle compagnie de cette façon. Demain est notre dernière étape avant de nous rendre au poste central de Beni Ouidanne. Le réveil a lieu à deux heures comme la veille et le départ à trois heures. Il me fallut près d'une demi-heure pour rassembler la compagnie; puis petit à petit la colonne s'enfonce dans la montagne du moyen Atlas. Cette fois-ci, je fais partie de l'avant-garde et je n'aurai pas de traînards à surveiller. Après plusieurs heures de marche, nous arrivons à l'oued El Abbib et de l'autre côté du sommet de la montagne, nous apercevons le poste de Beni Ouidanne; dans une heure de marche nous serons rendus.

Dix minutes de repos avant d'escalader la montagne et la petite colonne se remet en marche, suivie de don convoi de mulets chargés sur le dos, d'orge, de farine, riz, haricots, pois, cassis, sucre, café, graisse, vin, cigarettes, etc. Nous sommes reçus par ma compagnie où je fus affecté. Deux jours de repos sont accordés aux nouveaux venus afin de les remettre un peu de cette longue marche qu'ils venaient d'accomplir. Mais deux jours ne suffisent pas pour guérir leurs pieds meurtris.

Ce fut ici à Beni Ouidanne, que nous reçûmes la nouvelle que ça bardait à Souk el Arba dans le Tafilalet. On ne parlait que de ça dans les postes et les gazettes vivantes (sic) prédisaient un départ prochain. Elles ne se trompèrent guère, dès le lendemain, nous apprîmes et reçûmes l'ordre de tout préparer. Une compagnie de zouaves venait nous remplacer. Quand nous quittâmes le poste ce fut pour ne plus jamais le revoir. Nous allions à Souk el Arba rejoindre le 2e bataillon où une compagnie de ce bataillon venait d'être presque anéantie par les Marocains insoumis qui, dans cette région, sont encore plus barbares qu'ailleurs.

Après huit jours de marche nous arrivâmes à Souk el Arba, tous exténués des plus grandes fatigues, les pieds meurtris ainsi que les épaules par le poids et le frottement du havresac qui était devenu insupportable. Arrivés, on nous annonce que demain sera repos complet, repos que nous avions bien mérité après pareille marche. Pour moi la journée se passa dans le calme, je ne me levai même pas pour le dîner et bon nombre firent comme moi. Je ne me levai que pour le repas du soir et pour voir à ce que mes hommes fussent prêts pour la garde de nuit, car moi-même j'étais de surveillance de nuit comme j'en avais l'habitude depuis trois ans et demi.

Ce fut donc pendant cette nuit que tout en faisant une ronde, je rencontrai l'adjudant de service qui me tint discours près d'une heure. Il était d'origine allemande et avait servi contre la France pendant la Grande Guerre et aujourd'hui il était adjudant dans l'armée française. Le connaissant et sachant quelle sorte de type il était, je m'étais promis de le revoir et de lui exprimer ma façon de penser. Je n'ai jamais aimé l'Allemand et encore moins aujourd'hui. Je me rappelle de la Grande Guerre de 1914 puis que j'étais en France et que moi-même j'ai souffert à cause d'eux. Et encore plus pendant mes cinq ans au Maroc où je peux dire que l'Allemand a

contribué à une grande part de mes souffrances comme bon nombre de mes camarades.

Tous deux debout près de l'écurie des mulets, il me dit :

— Eh bien Pépin ! Que pensez-vous de la Légion ?

— Oh ! dis-je, j'en pense toutes sortes de choses, du bien et du mal. Mais une chose que je peux dire mon adjudant, c'est que le mal que nous avons ici à la Légion, vient souvent de la part de ses éléments!

— Comment ça, que ça vient de se éléments ? Vous voulez donc dire que nous vous faisons souffrir les uns, les autres ?

— Oui ! Exactement cela, mon adjudant, Prenez exemple sur vous et il vous sera facile de comprendre le pourquoi!

— Quel motif vous porte à me dire ces choses Pépin ? J'ai compris que depuis quelque temps, qu'une certaine haine existait entre nous et c'est pourquoi, aujourd'hui, profitant de notre rencontre seul à seul, je veux en savoir le motif. Je suis Allemand et vous Canadien, vous n'êtes pas plus Français que moi!

— Vous vous trompez, mon adjudant, si je ne suis pas Français, je ne suis pas des vôtres qui avez commis tant de crimes en France pendant la Grande Guerre! Au contraire, je n'ai pas hésité malgré mon jeune âge à venir me ranger du côté des Français, pour vous faire comprendre par-là, que nous Canadiens-français, étions des êtres humains et non des inhumains comme vous l'avez montré pendant quatre ans et demi!

— Pépin vous feriez mieux de peser vos paroles ! Sachez que je suis votre supérieur et que je porte l'uniforme français.

— Oui, mon adjudant, vous êtes mon supérieur et vous portez l'uniforme français et c'est la seule chose que je respecte en vous car votre personne est moins qu'un chien ! Vous n'êtes qu'une bête féroce, avide de faire souffrir!

— Savez-vous ce que cela peut vous coûter, Pépin ?

Me méfiant du geste qu'il put faire, je lui dis :

— Oui, je le sais, une balle et pas plus !

— Pas de menace… et avant de s'éloigner, il me dit :

— Vous aurez de mes nouvelles demain et vous n'avez pas fini avec moi !

Le saisissant par le bras d'un mouvement brusque, je sentais que je n'étais plus maître de moi, et lui brandissant mon revolver sous le nez, je lui dis :

— Si jamais tu me fais attraper une punition pour ça, c'est lui qui te jugera.

Comprenant qu'il était dans une mauvaise situation, il me demanda pardon et me jura que personne n'en saurait rien. D'ailleurs, je n'avais rien à craindre, aucun n'avait été témoin, autre qu'un simple légionnaire de ma section et Français lui-même, il n'allait pas me vendre, j'en étais sûr. Il me fallait me tenir sur mes gardes car je savais qu'il allait essayer de m'avoir par un autre moyen.

Deux ou trois jours se passèrent lorsqu'un matin, au rapport, j'appris que l'adjudant S… était affecté dans ma compagnie et voulait me mater à tout prix. Je résolus de prendre un autre moyen avant qu'il puisse arriver à ses fins. À ce moment, nous avions pour commander notre compagnie, un capitaine très bon garçon et très juste qui, comme moi, avait la haine de l'Allemand. Pendant la journée, me trouvant à quelques pas du camp, je vis le capitaine se diriger dans ma direction. Me voyant songeur, il me dit :

— Que se passe-t-il Pépin, Il ne faut pas vous décourager ?

— Ce n'est pas cela mon capitaine, autre chose me tracasse!

— Puis-je faire quelque chose pour vous aider ?

— Oui, vous le pouvez si vous le voulez.

— Venez loin de toute oreille et dites-moi ce qui se passe ?

Après lui avoir fait un récit exact de ce qui s'était passé et de tout ce que je connaissais de cette brute, il me dit :

— Pourquoi vous arrêtez à cela Pépin. Ce motif est très grave et vous seriez passible du conseil de guerre si ce n'était pas un Allemand et même s'il vous faisait menace de mort, vous seriez traduit devant le conseil et pourriez attraper trois à cinq ans de prison êtes-vous sûr qu'aucun témoin était aux alentours ?

— Aucun, sauf la sentinelle qui était à son poste.

Me regardant dans les yeux, il me dit :

— Diable, qui était la sentinelle ?

— Un Français, mon capitaine.

— Heureusement pour vous!

— Mais mon capitaine, dès demain je soumettrai une demande pour changer de bataillon, maintenant que vous savez tout, je compte sur vous pour avoir une recommandation favorable avant de la transmettre au colonel.

— Non, Pépin, vous ne partirez pas, je verrai moi-même le colonel.

Puis, se retournant, d'un air décidé, il s'éloigna vers le camp où plusieurs légionnaires étaient occupés au nettoyage du camp et d'autres à leur fusil. Resté seul, pensif, je me demandais ce qui pourrait bien m'arriver un jour. Je savais

cet homme capable de tout pour se venger, je me tenais sur mes gardes et lui de même car il savait que s'il faisait le moindre manque (sic), que je ne le ferais pas manquer (sic). J'avais la confiance de mon capitaine et maintenant ce n'était pas moi qui devrais partir mais lui.

Je devais quand même payer pour cette race que je n'ai jamais pu aimer et encore aujourd'hui moins que jamais, Je résolus d'essayer une autre chose pour avoir un peu de tranquillité et sans hésiter, je transmis une demande au colonel. Sans me décourager, deux semaines après, je transmis de nouveau une autre demande dans laquelle je mentionnais que le refus de ma demande serait d'une grande importance pour moi et que les grands moyens seraient utilisés. Cette fois, le colonel jugea quelle était sincère et que je ne reviendrais pas sur ma parole. Il signa cette demande et deux jours après, j'étais redevenu simple légionnaire et je partais pour le 2e bataillon.

Je laissai là quelques amis que j'avais sans oublier l'adjudant, lequel avant mon départ, j'eus le bonheur de le revoir et de lui montrer que j'étais Canadien., Malgré ce qui s'était passé entre nous, il eut le courage de venir vers moi pour essayer de me blesser encore plus surtout maintenant qu'il me voyait simple légionnaire. Mais si je n'étais que simple légionnaire, mon cœur n'avait pas changé et la haine que je portais contre lui et sa race devenait de jour en jour plus grande. Me demandant un jour avec un air de dédain :

— Que vous est-il arrivé Pépin ? Vous n'êtes donc plus sergent ?

— Non, je ne le suis plus, et toi sale Boche, tu en es la cause!

Il avait vite jeté un coup d'œil aux alentours, mais personne,

Pas de témoin, ce qui l'embêtait beaucoup.

— Je dois partir demain pour rejoindre le 2e bataillon mais si tu es un homme, ce soir, à huit heures près du petit ruisseau… ou sinon tout de suite car pour moi, tu dois au moins me donner un acompte! Je voudrais faire mieux, mais les êtres chers qui vivent au pays m'en empêchent. Je voudrais te fouler à mes pieds des heures entières, tant que je n'aurais pas le cœur soulagé de tout ce que tu m'as fait et à tant d'autres que tu as envoyés en prison par ta barbarie et par des motifs souvent injustes.

Au même moment, un lieutenant du goum passait près de nous, me reconnaissant, il me dit :

— Que faites-vous ici Pépin ? Vous n'êtes donc plus sergent!

Regardant l'adjudant, je répondis :

— Non, mon lieutenant, demandez à l'adjudant, lui seul peut vous le dire.

Celui-ci hésitant et surpris de cette réponse, n'osa articuler une seule parole.

Le lieutenant avait compris. Il s'éloigna sans dire un seul mot de plus, nous laissant seuls de nouveau; chose qui ne plaisait pas bien à monsieur l'adjudant qui savait que je ne cherchais que l'occasion de lui laisser un souvenir. Je cherchais à lui faire prononcer des paroles de menace et même des gestes, ce qui m'aurait mieux permis d'agir, mais cela ne devrait pas tarder

Ne pouvant presque plus contrôler ma rage, je lui dis :

— Sale Boche que tu es que tu es, s'il te reste encore un peu de sang dans les veines, pourquoi ne le montres-tu pas ?

Cette fois, je l'avais frappé au bon endroit. Furieux, brandissant sa cravache qu'il tenait à la main, il s'avança vers moi pour m'en asséner un coup en pleine figure, ce que j'attendais avec impatience. Un robuste coup de poing au-dessus de l'œil gauche suffit pour l'asseoir plus vite qu'il l'aurait voulu, et le saisissant à la gorge je lui dis :

— Remercie les miens que j'ai là-bas au pays, que j'aime et que je veux revoir. Si j'étais seul dans la vie, tu n'aurais plus le bonheur de te relever.

Il avait la langue sortie d'au moins trois pouces et noire comme de l'encre. Je consentis à lâcher prise. Quel bonheur pour moi ! Aucun témoin de cette scène, je n'avais donc rien à craindre. Sans rien dire, je fis un grand détour et retournai à ma tente comme si rien ne s'était passé. Le lieutenant qui était entré dans sa tente avait pu, par une petite ouverture, être témoin sans n'être vu de personne. Mais c'était un bon officier et un Français. Je sus quelques jours avant ma libération qu'il avait été témoin de cette rencontre. Le lendemain, à la pointe du jour, je partais pour ne plus revoir cet abruti.

J'allais rejoindre ma nouvelle compagnie à Ouaouizert où je devais rester dans cette région près de six mois; cette région est très mouvementée à cause de ses nombreuses tribus d'insoumis, très redoutables, qui ne nous laissaient guère de tranquillité et nous firent subir de nombreuses pertes pendant cette période.

Ouaouizert, poste central situé sur le plateau de l'oued El Abbid est à peu près quatre kilomètres à cinq kilomètres de l'oued et est entouré d'arbres fruitiers de toutes sortes; pêcher, poirier, abricotier, grenadier, vigne, etc., où pendant le jour on pouvait se dérober pour en voler à volonté. Mais à nos risques, les insoumis ne les quittaient guère. Il nous fallait user de toutes sortes de ruses pour arriver à en cueillir. Ces fruits sont leurs seule ressources et tout ce qu'ils ont pour vivre.

CHAPITRE DIXIÈME

COMMENT VIVENT LES INSOUMIS

Les insoumis vivent très pauvrement et de misère que l'on peut attribuer à leur manque de volonté, de courage, surtout chez l'homme qui est très paresseux (sic). À un tel point que, outre de faire la guerre, il ne fait pas pour un sou de travail par année. Ce sont ses femmes qui le font vivre, je me permets de dire ses femmes; l'Arabe, en général, a plus d'une femme. Elles vont chercher le bois pour la cuisson des aliments, l'eau qui est parfois très éloignée et elles portent les produits au marché.

Il n'est pas rare de voir des petites caravanes se diriger vers les endroits où ont lieu les marchés. Chargées comme des mules, ces pauvres femmes s'en vont courbées sous le poids de leur charge, parcourant ainsi plusieurs milles sans murmurer. On dirait que parfois elles sont heureuses de leur sort. Pendant ce temps, l'homme monté à dos d'âne, fume sa pipe, chante et menace de les battre si elles ne veulent pas suivre, Beaucoup n'oseront croire ces choses mais elles sont véridiques.

La femme ne peut rien faire sans que le mari le sache. S'il arrive qu'il y ait des Roumis (Européens) au marché, elle devra se voiler et ne pas lever les yeux, encore moins ne pas leur adresser la parole. S'il arrive que le mari ait

acheté des moutons, des chèvres ou autres denrées en retour de ses produits, c'est la femme qui doit s'en occuper. Peu importe qu'elle soit fatiguée ou non. Arrivée à la maison, elle devra commencer les préparatifs du repas du soir et se presser, le mari n'étant pas très patient, surtout lorsqu'elle est obligée de moudre sa farine pour faire le pain du soir.

Si elle est travaillante et courageuse, la conduite du ménage lui est inconnue et la propreté de même (sic). Pour sa kessara (pain arabe : galette de blé) elle doit d'abord commencer par faire sa farine puisqu'elle n'en moud qu'au fur et à mesure qu'elle en a de besoin. Munie de deux petites pierres, elle prépare la farine dont elle a besoin pour le soir. Puis elle pétrit son pain que l'on peut plutôt appeler crêpe et avec un peu d'huile de leur fabrication et de couscous ─ espèce de riz cuit à l'étouffé ─ (sic) ; le repas est ensuite prêt à être servi.

Le service chez l'Arabe n'est pas très coûteux, il ne se sert pas de couteau, de fourchette et encore moins de cuillère. Assis par terre, les plats sont placés au milieu du groupe, un morceau de pain à la main, il le trempe dans cette huile malpropre (sic) en prenant de temps en temps une poignée de ce riz qui semble infecté. Aussi, il ne faut pas oublier le thé, car pour l'Arabe, il le reconnaît pour l'aliment le plus nourrissant. Le thé arabe est parfumé de menthe et l'on y trouve autant de sucre que de thé.

L'Arabe vendrait facilement sa femme pour ne pas se passer de thé, car pour lui, la femme autre que pour satisfaire ses passions, n'est qu'une esclave. D'ailleurs la chose est très facile à comprendre : elle ne peut pas choisir qui elle veut puisqu'elle est pour ainsi dire vendue. La demande en mariage se fait auprès du père et à défaut au frère aîné et souvent sans qu'elle le sache. Il peut arriver que le choix du père tombe sur un vieux de 60 ans, un

infirme, un indigent comme sur un jeune homme de seize à dix-huit ans. La fiancée n'a pas le choix et doit se résigner.

Les premières années de son mariage malgré tout ce qu'elle endure, ne lui semble pas trop insupportable : mais c'est lorsqu'elle se voit vieillir, perdre la beauté de ses traits qu'elle devient triste et qu'elle éprouve une certaine jalousie, sachant qu'elle sera bientôt remplacée par une plus jeune et qu'elle deviendra sa servante tout en étant obligée de vivre à ses côtés. Ce qui est encore plus dur pour elle, c'est lorsque naît un enfant de la deuxième épouse, c'est elle qui devra s'en occuper. L'on ne s'explique pas comment il se fait que malgré qu'elles aient parfois de la jalousie, elles ne le laissent jamais voir à leur mari. Elles lui obéiront en tout et partout et pour n'importe quel motif.

Lorsque le mari lui commande de faire quelque chose, pour elle c'est une obligation que ce soit juste ou injuste. Elle ne manquera pas de lui obéir. Je pourrais citer des cas qui prouveraient jusqu'à quel point elle est fidèle et cruelle quand il le faut. J'ai vu de mes camarades tombés aux mains des Marocains, qui étant trop occupés avec nous, confiaient leurs prisonniers aux mains de leurs femmes qui leur infligeaient les pires souffrances. Celles-ci n'hésitaient pas à faire certaines choses que l'homme lui-même n'aurait pu faire. Je ne saurais décrire ces choses, l'on peut m'en croire, n'avaient rien d'humain et de civilisé. Elles savaient qu'en torturant ainsi les prisonniers, elles feraient plaisir au mari. Ce n'était qu'un plaisir pour elles de s'abaisser à un tel point (sic).

L'on peut expliquer le caractère de la femme en disant qu'elle est aussi bonne que méchante s'il s'agit de faire plaisir à son mari, qui souvent, en échange de ses bontés, ne lui rend que des mauvais traitements. Comme je l'ai rapporté, l'Arabe n'a aucune tendresse pour sa femme, outre que de satisfaire ses sens, elle n'est que son humble servante. J'ai vu des Arabes dont les femmes étaient bien malades et voyant que la maladie allait durer deux ou trois mois, se chercher

une autre femme et se remarier. Il en est qui vont même jusqu'à dire : «Pas la peine d'avoir une femme si elle est toujours malade. » et la pauvre était complètement délaissée.

Si par la suite elle guérissait, la vie pour elle était brisée : elle allait devenir l'esclave d'un autre qui lui enlèverait ce qu'elle croyait avoir de bonheur. Quelques jours suffisent et elle reprend son nouveau genre de vie, sans penser qu'elle s'était déjà trouvée heureuse. Si elle a des enfants c'est maintenant à elle de les élever car le père ne s'en soucie guère; et ce jusqu'à l'âge de onze à douze ans, elle fera tout son possible pour leur venir en aide. À cet âge, ils pourront à peu près faire leur chemin, à traîner d'un côté et de l'autre pour gagner leur vie ou vivre comme leurs parents, ignorant tout de la vie.

Le Marocain préfère plutôt mourir et conserver toujours les coutumes de ses ancêtres qu'il croit juste les seuls justes et honorables. C'est ce qui lui fait haïr et détester les Roumis qu'il ne veut pas reconnaître pour leurs bienfaiteurs. Il ne veut pas comprendre le bien immense que la France lui a rendu depuis qu'elle a son mandat au Maroc. La France n'a pas hésité et a même fait le sacrifice de plusieurs milliers d'hommes pour la civilisation de ces tribus barbares et insoumises. Pour celui qui a connu les deux parties du pays: le Maroc soumis et le Maroc insoumis, il connaît la différence qui existe entre ces deux parties. Les Marocains insoumis ne vivent que de razzias, de vols et ne s'occupent pas beaucoup de culture.

L'Arabe paresseux de naissance aime mieux se reposer et vivre aux dépens des autres que de travailler et vivre par ses propres moyens. Il a l'avantage de se nourrir une partie de l'été à volonté de fruits de toutes sortes, de quelques moutons qu'il fait paître n'importe où dans les montagnes, Du lait de chèvre, il fabrique un beurre infecte que personne d'entre nous ne voudrait même pas goûter. L'homme aussi bien que la femme est d'une malpropreté sans égale. (sic)

CHAPITRE ONZIÈME

ARRIVÉE AU 2E BATAILLON

À mon arrivée à Marrakech, je fus affecté à la 7e compagnie qui se trouvait en repos et devait repartir dans quelques jours pour effectuer des travaux à Ianguiza. Les travaux furent exécutés rapidement malgré la chaleur suffocante et insupportable, Dès le réveil qui avait lieu à trois heures et demie du matin, sans avoir dans le ventre autre chose qu'une pauvre tasse de café noir pas sucré. Il nous fallait pelleter et piocher tout l'avant-midi avec le fusil en bandoulière sur le dos, pour n'entrer que vers onze heures avec une faim et des dents de loup.

Aucun travail n'était exigé l'après-midi. Le soleil trop ardent nous aurait tués. Un nuage de mouches s'était abattu sur le camp et elles nous incommodaient sérieusement. La nuit nous amenait la visite des serpents, des tarentules et des scorpions qui pénétraient dans nos tentes, malgré notre endurcissement, nous donnaient le frisson de la mort. La piqûre de ces bestioles, surtout celles de certaines espèces, est très venimeuse et parfois mortelle dans ces contrées. Celle de la tarentule peut affaiblir sa victime en moins d'une demi-heure.

Plusieurs semaines se passèrent ainsi lorsqu'un beau jour on demanda des volontaires pour le Tonkin. Il existe aussi un bataillon de la Légion au Tonkin et ceux qui en faisaient partie étaient de vrais chanceux. Pour y être engagé, il faut avoir deux ans de service au Maroc et encore trois ans à faire. Avec mes quatre mois d'Algérie et mes quatre ans de service au Maroc, je n'étais pas dans les conditions voulues. Il fallait m'engager pour au moins deux ans. Il en est qui se réengage même pour cinq ans et ceux-là jouent le tout pour le tout. Mais combien quand le navire qui les transporte et traverse le canal de Suez, brûlent la politesse à l'armée en sautant par-dessus bord et profitent du fait que les eaux sont internationales.

J'étais bien attiré vers ces régions lointaines sur lesquelles les anciens m'avaient décrit de si beaux tableaux et avaient fait miroiter à mes yeux ses brillantes perspectives. J'étais presque sur le point de signer encore pour deux ans. Il ne me restait plus que six mois à tirer. Au moment de signer, j'hésitai un instant, la chose me parut impossible et je refusai de signer. J'eus même un reproche du commandant qui me dit :

— Pépin, je vous croyais plus de parole que cela, vous n'êtes pas un vrai légionnaire.

Le regardant avec un air de mépris, je lui dis :

— Non, mon commandant, je préfère n'être pas un vrai légionnaire et retourner à la liberté, je suis même très fier de moi d'avoir eu l'ingénieuse idée de refuser de partir. L'expérience que j'ai acquise à la Légion est une leçon que je dois mettre à profit et pour cela, je dois consentir à rester ici. Sinon, je ne suis plus un homme qui veut profiter de l'expérience acquise mais tout simplement celui qui se soucie plus de la vie… pour moi, mon commandant, je me trouve encore trop jeune encore pour me laisser aller. J'ai encore de l'espoir dans l'avenir et mon congé fini, je retournerai

vers les miens qui, je le sais, m'attendent et sont prêtes à tout pour m'aider.

M'écoutant en silence, il semble se réveiller tout à coup et d'une voix plus calme et plus rassurante, il dit :

— Votre raisonnement est juste et loyal, ce chemin n'est pas le vôtre et votre temps fini, partez dans une autre direction où l'existence vous sera moins coûteuse, la vie plus douce et où vous pourrez vous tracer une nouvelle route. Les souvenirs que vous garderez d'ici seront pour vous la meilleure leçon que vous aurez acquise dans votre vie. Et vous permettront, dans l'avenir, de mieux réfléchir avant d'entreprendre quoique ce soit.

— Cette leçon de mieux réfléchir, mon commandant, je viens de la mettre en pratique aujourd'hui même, en refusant de signer pour le Tonkin. Si je n'avais pas réfléchi, j'aurais signé. Je ne l'ai pas fait.

Prenant congé, je retournai à mes occupations habituelles. Ceci dura encore près de deux mois. Toujours employé aux mêmes travaux de terrassement et à supporter les petites embuscades que nous tendaient les Marocains insoumis.

Un jour, un ordre venant des quartiers généraux, demandait un légionnaire apte à remplir la fonction de secrétaire pour l'hôpital militaire de Marrakech. Sans que j'en su rien, j'avais été désigné par le commandant lui-même. Le midi, de retour des travaux routiers, on me prévint que je devais me présenter immédiatement au bureau du commandant. Introduit chez lui, il me dit :

— Pépin, vos idées sont toujours les mêmes ?

— Oui, mon commandant, rien en moi n'est changé.

— Très bien, puisqu'il en est ainsi, je veux vous donner tous les avantages possibles. L'hôpital militaire demande un secrétaire. Maintenant que je connais vos idées et que je

les estime et comme il ne vous reste plus que trois mois pour finir vos cinq ans, ce sera vous qui partirez.

Ému, ébloui et trop content de pouvoir goûter à un peu de liberté et de repos avant mon départ, je ne trouvais pas de paroles assez belles pour l'en remercier. Mais il avait compris et se levant, il me dit :

— Je sais, Pépin, que vous êtes content, moi je suis aussi content que vous. J'ai aussi un fils qui est à l'étranger aujourd'hui et rien au monde ne me ferait plus plaisir, que de savoir que quelqu'un lui donne de bons conseils et l'aide peut-être à revenir un de ces jours. Vous partez, ne vous laissez pas séduire par qui que ce soit; votre place n'est plus ici, soyez prudent pendant vos derniers jours. Je connais personnellement le médecin-chef, vous lui remettrez cette lettre, elle vous sera peut-être d'une grande utilité.

Me tendant la main, il me dit :

— Adieu Pépin, soyez dans la vie civile aussi courageux et loyal que vous l'avez été dans la vie militaire et toujours vous réussirez.

Après l'avoir remercié de tout ce qu'il venait de faire pour moi, je pris congé, en attendant le départ pour Marrakech où je devais partir le lendemain dans un convoi de camion-automobiles (sic) qui était venu nous ravitailler en vivres et en vin. Après avoir fait mes adieux à tous mes camarades, sachant que jamais plus je ne les reverrais et sans oublier les quelques bouteilles de vin à qui nous avions livré une célèbre bataille pendant presqu'une partie de la nuit. Je succombai sous le poids de la joie de savoir que j'allais quitter ces lieux de souffrances et de privations, ne pouvant à peine croire que mes cinq ans allaient bientôt prendre fin. Je me souviens si peu d'être parti le matin.

J'arrivai à Marrakech encore un peu fatigué des événements de la veille mais content de me voir avec un peu de liberté. Après avoir présenté mon ordre de route, je fus conduit à la cuisine où l'on me servit un copieux repas, à peu près le meilleur que j'avais eu depuis mon entrée à la Légion et on me fournit un bon lit. Après le souper, on me dit : « Si vous voulez aller faire un tour en ville, vous êtes libre. » Étant un peu fatigué, je résolus de me coucher afin de paraître un peu plus dispos pour le lendemain lorsque je serai présenté au médecin-chef.

On me donna des vêtements tout neufs, souliers, etc., et on me prévint que si je voulais prendre une douche, il y avait de l'eau à volonté et que le barbier était à mon service. De telles choses m'impressionnaient car j'en avais complètement perdu l'habitude. Je ne me fis pas prier. Après avoir pris une bonne douche et m'être fait couper les cheveux, raser la barbe, je retournai dans ma chambre pour me reposer. Mais couché dans un aussi bon lit n'allait pas être pour moi un vrai repos : je ne pus presque pas dormir de la nuit, à un tel point, que j'eus l'idée de me lever et de me coucher par terre où il me semble que j'aurais mieux dormi. Mais je n'osai pas le faire.

Le lendemain, j'étais debout à cinq heures. Après avoir fait ma toilette, je me dirigeai de nouveau vers la cuisine, croyant recevoir une petite tasse de café noir comme par le passé. À ma grande surprise, je reçus un grand bol de café au lait bien sucré et des toasts à volonté. Pour moi, je ne me croyais plus dans cet enfer, il me semblait que j'étais devenu un nouveau riche. Après ce petit déjeuner que je ne pourrai jamais oublier par ce qu'il fut la frontière de deux vies : celle des souffrances se trouvait enfin terminée, vie pénible et chargée de tant de luttes. Et j'entrais enfin dans cette vie de liberté que j'avais cru connaître avant mon entrée dans la Légion; pendant ce séjour je ne savais pas ce que c'était que d'être libre. Les cinq années avaient été assez longues

et coûteuses pour me l'apprendre et me le faire comprendre le reste de mes jours.

Je me présentai donc le matin à huit heures au bureau du médecin-chef de l'hôpital et lui donnai ma lettre venant du commandant de mon bataillon. Âgé déjà, le médecin avait plutôt l'air d'un véritable père de famille que d'un officier. Paisible, silencieux et réfléchi, il ne parlait que rarement, mais on pouvait être assuré qu'il avait réfléchi avant de le faire. Après m'avoir demandé de quelle nationalité j'étais, si j'avais encore une famille et comment cela se faisait que j'étais venu échouer dans la Légion et que je l'eus mis au courant de tout sans oublier le moindre détail, il me dit :

— Quel âge avez-vous ?

— Vingt-huit ans, monsieur

— Vous êtes encore jeune et vous pourrez refaire votre vie, ce que vous croyez perdu à jamais! Combien de temps vous reste-t-il pour finir vos cinq ans ?

— Trois mois, monsieur le médecin.

— Très bien, vous resterez ici, j'ai besoin d'un secrétaire et ce sera vous qui en aurez la charge et ce sera moi qui, désormais, serai votre chef, personne d'autre n'aura à s'occuper de vous. Vous serez logé ici, à l'hôpital et vous pourrez prendre vos repas ici. Le soir lorsqu'il vous fera plaisir d'aller faire une petite promenade, vous en aurez toute la liberté.

Puis il me mit au courant de mon travail qui était de m'occuper de l'entrée des malades, du courrier et de l'envoi des pièces journalières ainsi que du rapport qui était fourni aux quartiers généraux. Je n'avais pas grand-chose à faire, nous étions trois et chacun avait sa petite besogne. Mais j'étais le seul légionnaire, les autres étaient des Français qui faisaient leur service légal et qui se trouvaient affectés au

Maroc; mais eux ne faisaient qu'un an et moi j'étais sur le point d'en finir cinq.

J'eus donc le loisir de visiter et de revisiter Marrakech de fond en comble et je peux même dire que le jour que j'en suis parti, je la connaissais aussi que ma place natale « Saint-Martin, Beauce ». J'ai aussi visité la palmeraie du Maroc qui est juste à la sortie sud de Marrakech et qui s'étend sur plusieurs milles de longueur, bornée d'un côté par la grande route Marrakech-Casablanca, et de l'autre par la garnison militaire. La ville européenne, un peu éloignée de la ville indigène, se trouve séparée par un mur d'enceinte qui date de l'occupation des Portugais. La ville arabe se trouve aussi divisée en deux : le quartier juif et le quartier marocain. Marrakech est la capitale du sud marocain, très importante et très active par son commerce de blé, de moutons, de dattes, d'olives et d'oranges, Ses tapis y sont remarquables. Je pus donc pendant les quelques semaines que je restai à Marrakech, me reposer à volonté et me préparer pour une nouvelle vie que j'allais avoir la chance de recommencer bientôt.

Un jour je fus appelé à mon bataillon pour des renseignements, disait-on. Je ne pouvais pas m'imaginer quelles sortes de renseignements on me voulait. Ma surprise fut grande, plus grande que je ne l'aurais crue lorsqu'arrivé dans le bureau, je fus interpellé par l'officier adjoint au colonel qui me dit :

— Pépin, que comptez-vous faire, dans trois semaines vous aurez fini vos cinq ans ? Pourquoi ne pas faire carrière ? Encore dix ans et vous serez pensionné, vous pourrez tranquillement finir vos jours. Tandis que si vous partez maintenant… pas de situation, pas d'argent, vous serez obligé de travailler comme un pauvre mercenaire toute votre vie, pour mourir peut-être dans la misère.

— Non monsieur, la plus grande misère dans la vie civile est un paradis à côté de la Légion!

— Vous avez donc souffert à la Légion ?

— Plus que vous parce que vous ne me demanderiez pas de me réengager si vous aviez toujours été à ma place.

— Mais mon vieux, voilà huit ans que je suis avec la Légion.

— Il y a huit ans que vous êtes avec la Légion, mais avez-vous suivi les soldats pendant les opérations du Rif, dans les postes avancés, partout dans les montagnes ?

— Non, car j'étais officier-trésorier du régiment.

— Et vous me dites avoir vécu avec eux, oui, dans les bureaux, à relire des rapports, cela ne vous était pas bien coûteux, et pendant vos huit ans, combien de fois avez-vous pu voir votre famille ?

— Deux mois de congé par année.

— Voilà cinq ans que je n'ai pas vu les miens, et vous voudriez que je commence encore cinq autres années ? Non et non… jamais… Ne cherchez pas à me faire tomber dans le piège. C'est peine perdue. Je viens de me faire prendre et je ne suis pas encore guéri! Vous perdez votre temps, monsieur, à me parler de ces choses. Si ce n'est cela que vous me voulez, puis-je me retirer ?

Me regardant avec l'air de dire : « Tu reviendras bien encore. »

— C'est bien, vous pouvez aller.

De retour à l'hôpital et interrogé par le médecin sur ce qui s'était passé, je lui fis le récit de la conversation.

— Vous avez bien fait, et surtout ne revenez jamais sur votre parole, vous savez ce que vous a coûté vos cinq ans, je crois que cela suffit, de conclure le médecin.

Quelques jours encore se passèrent. De nouveau je fus appelé au bureau. Je me trouvai en présence du même officier et avant même qu'il ouvre la bouche, je lui dis :

— Peine inutile, monsieur !

— Quoi ! Peine inutile ! Vous ne voulez donc pas retourner chez vous ?

— Oui monsieur, c'est pour cela, je veux retourner!

— Alors, qu'avez-vous à dire ? Je vous fais venir pour vous prévenir que vous partirez demain en direction de Marseille. Il vous reste encore dix jours pour finir vos cinq ans. Voilà votre livret militaire, votre certificat de bonne conduite et de médaille coloniale.

Et me remettant la somme de 10 francs, 50 sous :

— Voilà ce qui vous revient, vous partirez demain à une heure de l'après-midi. Je vous souhaite de réussir mais…

— Je vous remercie, monsieur, cette phrase que vous n'avez pas osé terminer, je vais la dire moi : je ne reviendrai plus.

— Souhaitons que vous ne reveniez plus.

— Je l'ai déjà souhaité!

Après avoir pris congé de l'officier et fou de joie, je courus à l'hôpital pour prévenir le médecin-chef de ce qui m'arrivait. Aussi content que moi, il me dit : « Pépin, ce soir, vous allez dîner avec moi ! » Invitation que je me fis plaisir d'accepter car je ne pouvais oublier ce qu'il avait été pour moi.

M'ayant donné tous les bons conseils possibles, je pris congé pour aller une dernière fois revoir la ville de Marrakech. Ma promenade en ville terminée, je décidai d'aller boire un verre de vin avant mon départ. Assis à une table, face à mon verre, j'étais songeur, joyeux, je ne sais au juste ce que ressentais, quand soudain mon attention fut attirée par un lieutenant de goumier que je connaissais très bien. Venant dans ma direction, il me dit :

— Mais Pépin, je croyais que vous étiez parti, vos cinq ans sont finis pourtant ?

— Non, mon lieutenant, j'ai encore dix jours et je pars demain pour Marseille.

— Vous partez demain ! Quel chanceux ! J'envie votre sort !

— Le vôtre viendra un jour, que je lui dis.

— Oui, encore quatre mois. Et l'adjudant, l'avez-vous revu depuis ?

— Non, mon lieutenant, pas depuis que j'ai quitté Ouaouizert.

— Vous ne l'aviez pas bien ménagé ce jour-là ?

Devinant qu'il avait pu être témoin de quelque chose, je lui dis :

— Mais comment cela ?

— Rien, vous partez demain, eh bien! Je vais vous le dire : j'étais dans ma tente et par une petite ouverture, j'ai pu être témoin de tout ce qui s'est passé, et si je n'avais pas été officier, j'aurais été moi-même vous serrer la main. Il n'a reçu que ce qu'il méritait, et encore aujourd'hui, il en porte encore les marques.

— Vous prenez quelque chose, mon lieutenant ?

— Oui, tiens! Un rhum… Garçon ?

Après avoir causé de choses et d'autres pendant plus d'une heure et avoir dégusté quelques petits rhums, je pris congé du lieutenant et lui fis mes adieux pour aller me reposer une dernière fois avant mon départ. Un peu agité par l'alcool et la joie du départ, je tombai ensuite dans un profond sommeil pour me réveiller que le lendemain à sept heures et demie. Personne n'osait me réveiller, l'on savait que je devais partir que dans l'après-midi et on me laissa dormir. Après avoir pris un bon café au lait et avoir remis au magasin tous mes effets, sauf ce que j'avais sur moi, j'attendis l'heure du départ.

Ayant dîné une dernière fois avec mes camarades, je fis mes adieux à tous, sans oublier mon brave médecin, qui lui, me donna de sa poche un billet de 50 francs (deux dollars et demi) pour mes petites dépenses. Ayant pris congé de tous, je me dirigeai vers la gare de Marrakech, nouvellement inaugurée, pour prendre mon train en direction de Casablanca.

J'arrivai donc à Casablanca dans la soirée, vers les onze heures et demie et me rendis au dépôt des isolés militaires pour me reposer en peu en attendant de savoir ce que je ferais le lendemain. Je me réveillai à six heures et après avoir bu une tasse de café noir, je fus invité à me présenter au bureau de démobilisation où l'on me dit que je devais attendre encore trois jours avant le prochain départ pour la France.

Je n'avais rien à faire… aucun travail que d'attendre. Mon plus grand passe-temps était de rester au foyer du soldat à lire, jouer aux cartes et parler avec d'autres légionnaires qui, comme moi, attendaient le bateau. On nous fit passer une visite médicale, on nous demanda si nous avions des plaintes à faire avant notre départ. Pour moi, je ne demandai qu'une chose : ma liberté le plus vite possible. L'embarquement pour la France doit avoir lieu demain à

deux heures de l'après-midi. C'est donc notre dernière soirée que l'on va passer sur le sol marocain.

Dans l'après-midi, nous recevons chacun un habit civil qui laisse un peu à désirer, mais tout est bien lorsqu'on sait que dans cinq jours l'on sera libre. Vers une heure de l'après-midi, nous sommes rassemblés pour un appel nominatif. Le général commandant fait la revue en demandant à chacun s'il est content de retourner chez lui, nous remerciant tour à tour pour tout ce que nous avons fait et il nous demande si nous avons des réclamations à faire avant notre départ. Personne ne veut avoir d'autre chose que de partir. Conduits au bateau, nous allons cette fois voyager en troisième classe au lieu de nous enfermer dans les cales comme nous l'avions vécu en venant au Maroc.

Pendant que nous sommes en train de nous installer et de nous mettre à l'aise, le signal du départ est donné et petit à petit l'on voit le bateau s'éloigner de ce pays où nous n'avons connu que des souffrances physiques et morales. Je me promenai sur le pont de troisième classe pour regarder une dernière fois Gibraltar. Passé Tanger, je décidai d'aller me reposer un peu, la nuit commençant à s'avancer. Après quatre jours d'une traversée sans histoire, au matin du cinquième jour, quelle ne fut pas ma surprise, ma joie, monté sur le pont de bonne heure, de nous trouver en face de Marseille, attendant l'ouverture du port pour entrer.

Pour moi ce n'est qu'un rêve, il me semble que ce soit impossible d'être de retour, après avoir passé cinq ans là-bas. Pourtant c'est bien vrai, c'est bien Marseille, j'entrevois le fort Saint-Jean qui fut le premier pas de ma célèbre aventure. Deux heures plus tard, nous sommes aux portes du fort Saint-Jean. Je revois le vieux poste de garde où un sergent m'avait demandé : « Si je savais ce que je faisais en allant à la Légion; » il m'aurait fait plaisir de le revoir et de

lui dire : « Non, sergent, je ne le savais pas, mais aujourd'hui que je suis de retour, je le sais. »

Après avoir passé une autre visite médicale et avoir rempli toutes les formalités d'usage, l'on nous remit la somme de 10 francs. Pour moi, la plus grande récompense que l'on venait de me donner c'était… ma liberté… libre… libre… et libre j'étais. Mes cinq ans étaient donc finis.

CHAPITRE DOUZIÈME

CE QUI M'EST RESTÉ DE MES CINQ ANS

Le récit que l'on peut lire dans les pages qui précèdent n'est pas imaginaire. C'est une histoire vécue, une aventure qui n'a rien de commun avec des fantaisies que l'on a écrites sur le sujet jusqu'à ce jour. Héros moi-même de ce livre, j'ai pu vivre tous les faits que j'ai racontés. J'ai éliminé cependant des situations étranges et dramatiques, des incidents intéressants, des événements que je n'ai pas voulu dévoiler au public.

J'aurais pu créer une impression mauvaise ou préjudiciable pour une cause bonne en elle-même et pour ceux qui la défendent. En cela, j'ai cru avoir usé de tact et de discrétion. Dieu sait pourtant ce que j'aurais pu raconter. Mais peu importe, j'en ai gardé un souvenir inoubliable, l'impression d'un rêve. En effet, qu'on puisse endurer toutes sortes de misères, la digérer même facilement à force d'entraînement et de rigueur continuelle, qu'on puisse courir tant de dangers, livrer tant de combats contre les Arabes et soi-même, et en revenir indemne et…possiblement meilleur!

La Légion, après tout n'est qu'une école de réforme (sic), la plus dure qui puisse exister. Le légionnaire se souvient, c'est entendu, surtout de l'incessant travail qu'on lui a imposé continuellement et des principaux officiers qui l'ont commandé

et auxquels il ne garde pas rancune. Mais il a voué un mépris qui ne le quittera probablement jamais, qui lui donne, vis-à-vis des pouvoirs auxquels il obéira, sauf à l'égard de ses parents, une attitude qu'il accepte, mais qui manque de déférence et de respect intérieur. Il faut admettre qu'il revient plus endurci au mal (il a tant souffert), plus courageux, plus aguerri et maître de lui.

S'il ne garde pas de bons souvenirs d'y avoir vécu, s'il frissonne aux cruels souvenirs qui viennent à la mémoire, s'il ne peut oublier les injustices commises (il en a tant avalées), il s'est battu avec tant de bravoure contre la révolte, contre son dégoût et parfois ses haines contre les Arabes et contre tout, qu'il en est fier, très fier.

Comme preuve de sa résistance, comme gloire d'avoir connu cette grande unité combattante où qu'il aille, quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse, il porte incrusté dans son cœur et jusqu'à la mort, ce grand souvenir : « d'avoir été légionnaire… »

CONCLUSION

Ici se termine mon récit. Je m'étais donné pour mission de le transmettre au public, sans en altérer le fond, l'exactitude et surtout… la franchise. Et j'ai voulu avant tout décrire la Légion telle qu'elle est. J'espère avoir réussi à raconter convenablement mon histoire et à traduire fidèlement ma pensée : c'est l'unique but de mon volume.

F I N

LEXIQUE

Bled : région boisée, par extension un endroit sauvage peu peuplé

Caïd : chef de tribu

Casbah : village

Chleuh : tribu berbère, par extension : les dissidents ou les insoumis

Couscous : plat de la cuisine traditionnelle marocaine avec viande, légumes et semoule de blé

Djebel : montagne, terrain montagneux

Djihad : guerre sainte, lutte armée

Djich : petite bande armée

Douros : monnaie espagnole en circulation à cette époque au Maroc

Goum : unité d'infanterie du Sultan constituée de 100 à 200 soldats

Goumier : fantassin de la compagnie

Kasbah : château fort, forteresse militaire

Kessara : galette de blé cuite sur le sable avec des braises (pain arabe)

Moghazni : gendarme du Sultan à cheval

Moukhala : fusil des Marocains à projection de pierres

Oued : cours d'eau, rivière

Razzia : un raid avec pillage

Reg : plaine désertique

Roumi : chrétien, par extension européen ou occidental

Spahi : cavalier algérien ou marocain

Yatagan : sabre turc à lame recourbée vers la pointe

Zouave : soldat d'infanterie, corps d'armée créé en Algérie en 1831

ALBUM DE PHOTOGRAPHIES D'ÉPOQUE

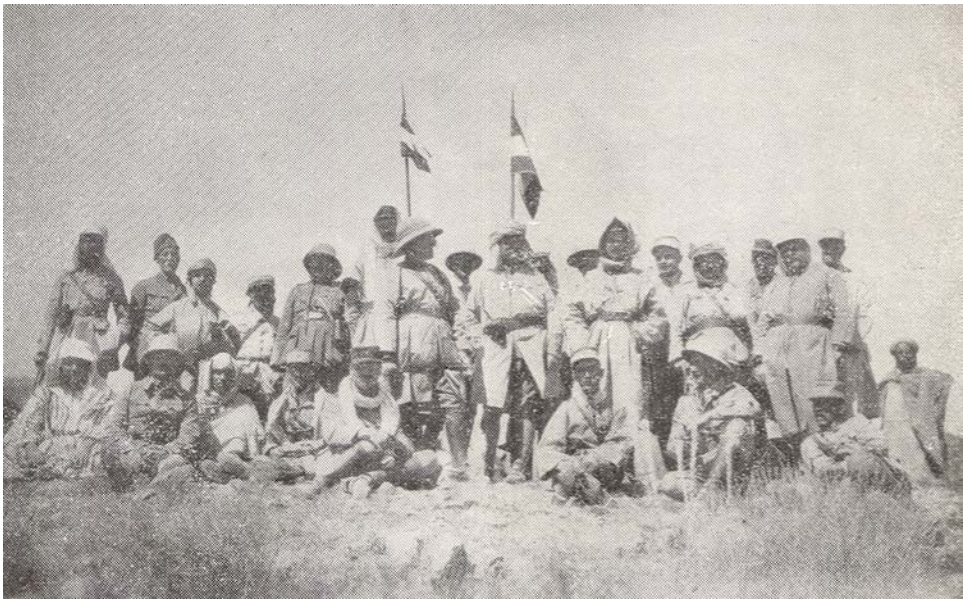

Jonction des unités combattantes à Ouaouizert le 26 septembre 1922

Soumission des tribus rebelles d'Ouaouizert le 26 septembre 1922

Compagnie montée de la Légion étrangère (1903-1934)

La Clique (fanfare) de la Légion étrangère, Marrakech, 1930

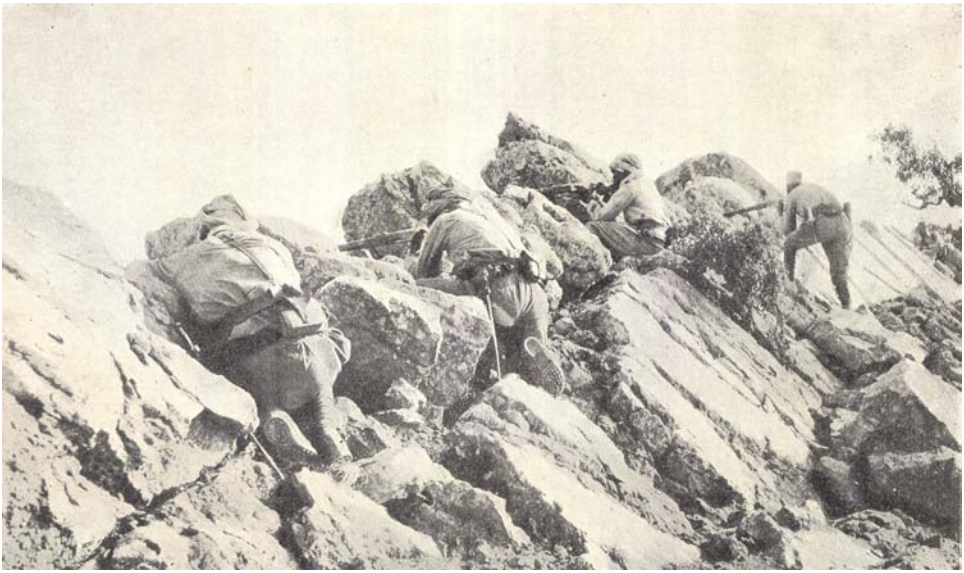

Engagement de tirailleurs marocains contre les Berbères

Artillerie de montagne changeant de position

Campement de goumiers de la cavalerie irrégulière

Berbères de l'Atlas

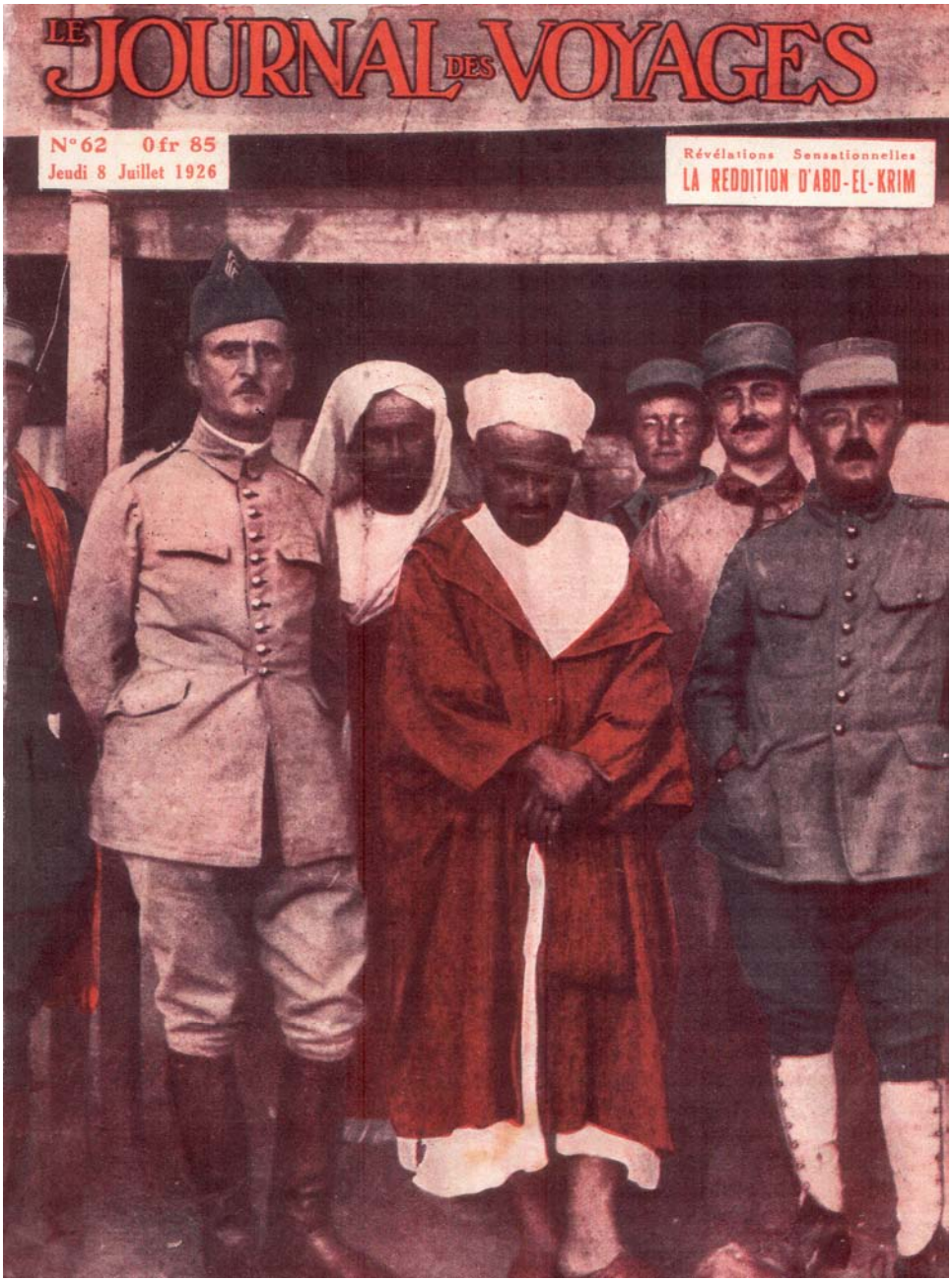

Abd el Krim photographié en compagnie d'officiers français,
le 26 mai 1926, lors de sa reddition

Source : Le Journal des voyages Larousse 1926

Une section de mitrailleuse en pleine action lors de la campagne de la pacification du Maroc telle que vécue par J-C Pépin

Des légionnaires en permission au Tafilalet (1927)

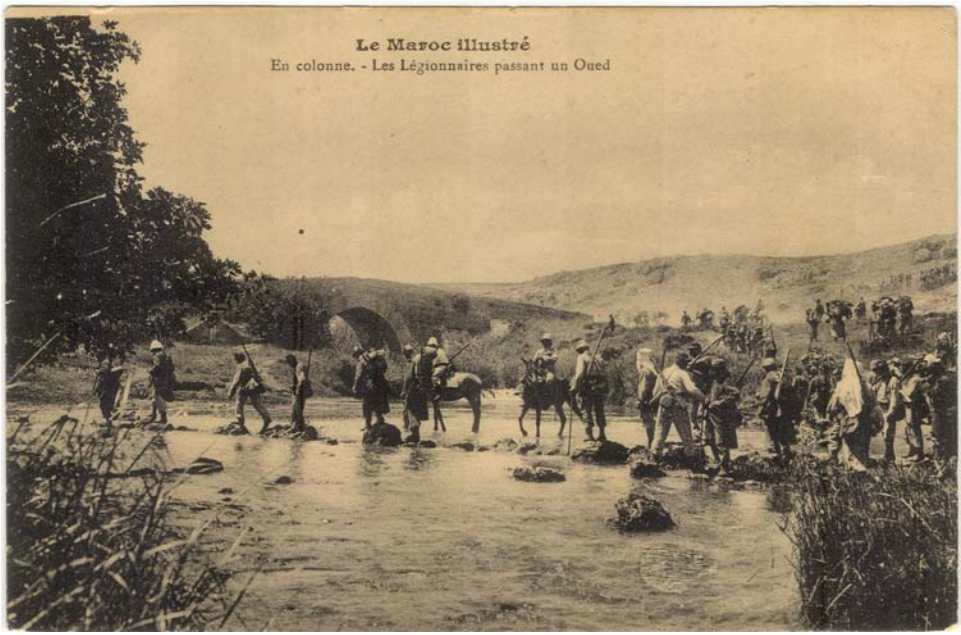
Le Maroc illustré
En colonne. - Les Légionnaires passant un Oued

Photo Flandrin
Sur le BIBANE — Le tir sur les Riffains
LA LÉGION

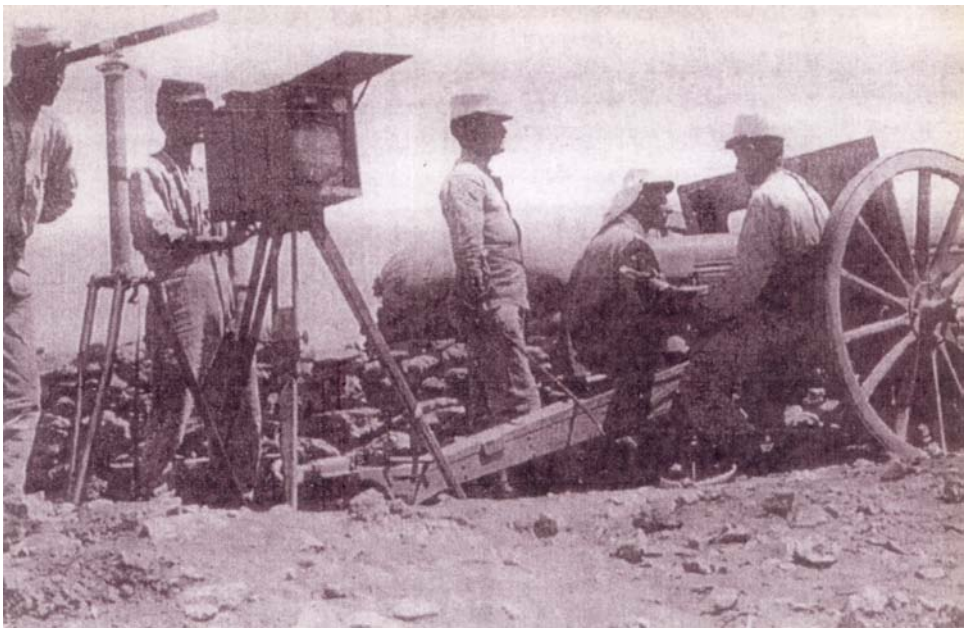

Une unité d'artillerie avec l'instrument optique de transmission de signaux employant les rayons lumineux du soleil

N. Boumendil, photographe éditeur - Bel Abbès
109 — Sidi-Bel-Abbès (Algérie) - Les Légionnaires en corvée

4. - Campagne du Maroc 1925

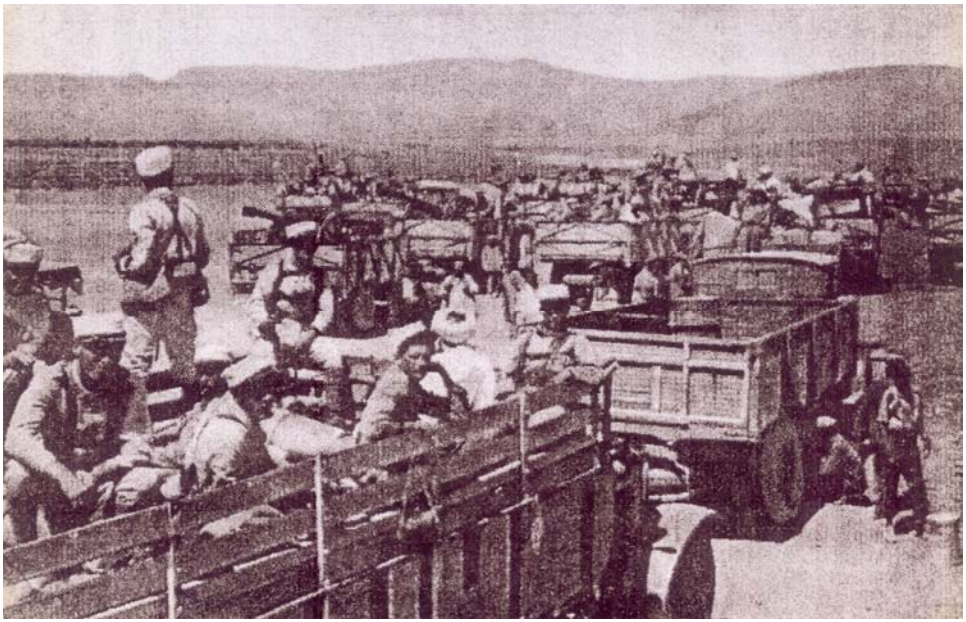

Un convoi motorisé de légionnaires

Légionnaires en colonne avec leurs mulets dans le bled

T. O. M. O.
PLACE DE MEKNÈS
28. - MEKNÈS. - Camp des Oliviers - Bivouac de la Légion

62. OUDJDA (Maroc) — Rue d'Isly
MAROC ORIENTA
RÉGION NORD
MATERIEAUX
Edition Benichou

Place Jeema el Fna, Marrakech, 1930.
Comme l'a visitée J-C Pépin avant son retour au Canada en 1928.

Les crédits photographiques

Centre de documentation historique de la Légion étrangère
Lieutenant Maths Holmström, collection de Pierre Bonin
Cartes postales de la collection de Pierre Bonin
Cartes postales de la collection de feu Roger Bosc (1925-2019)
M.Coutenson, photographe, Casablanca

Page couverture du livre de l'édition de 1968

Photo du sergent Pépin en uniforme de légionnaire fournie
par son petit-neveu, l'historien militaire Carl Pépin

Autres photos provenant de l'édition de 1968
Fournies par Carl Pépin pour numérisation
et insertion dans cette section du livre.

MES CINQ ANS DANS LA LÉGION

Photo du sergent dans son uniforme de l'armée canadienne
Copie du certificat de la médaille coloniale
Copie du certificat de bonne conduite du 4e REI

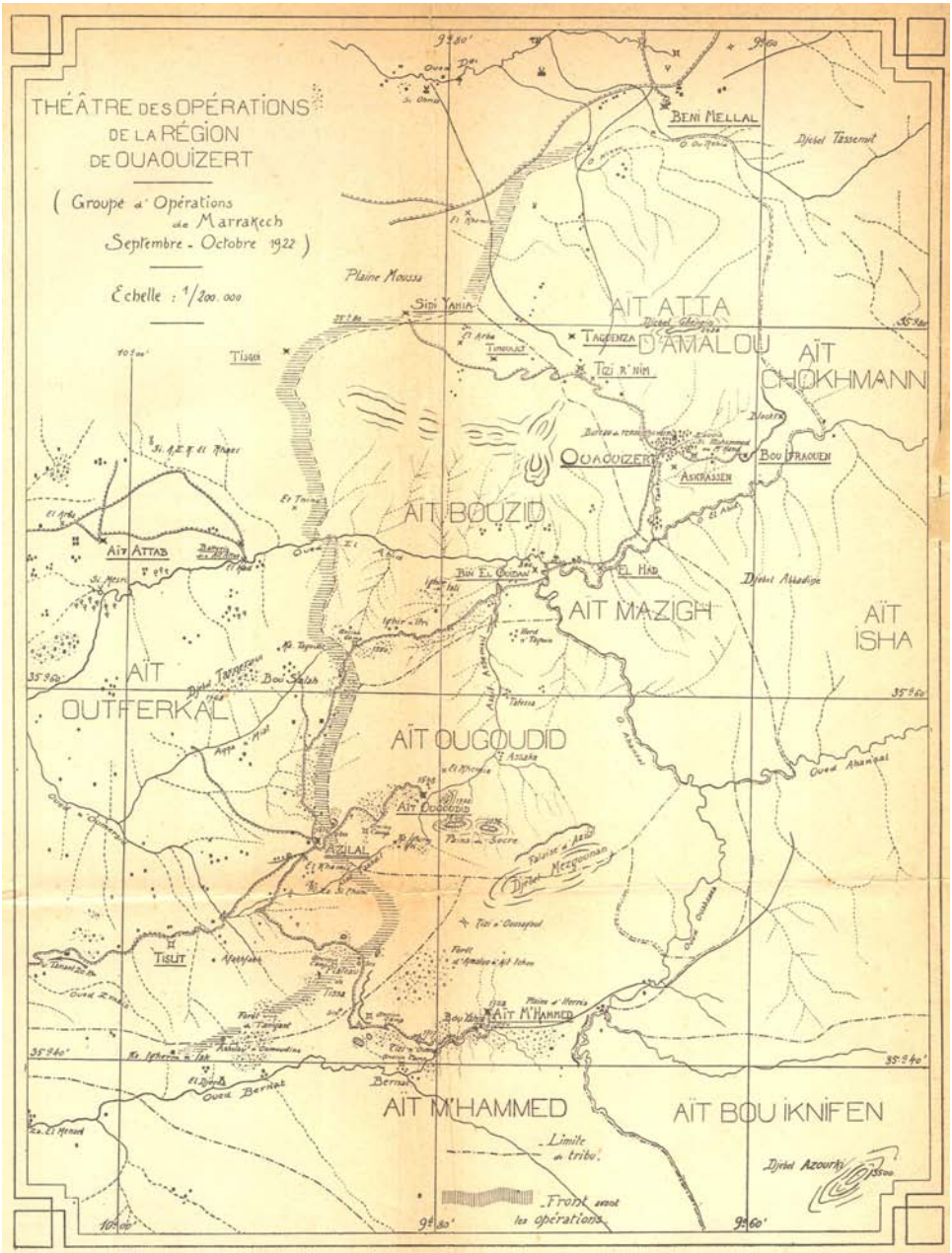

Carte des opérations militaires de la région d'Ouaouizert
en septembre 1922

Source : La mystérieuse Ouaouizert, chronique d'une colonne au Maroc,
Gustave Babin, Librairie Faraire, 1923, Casablanca

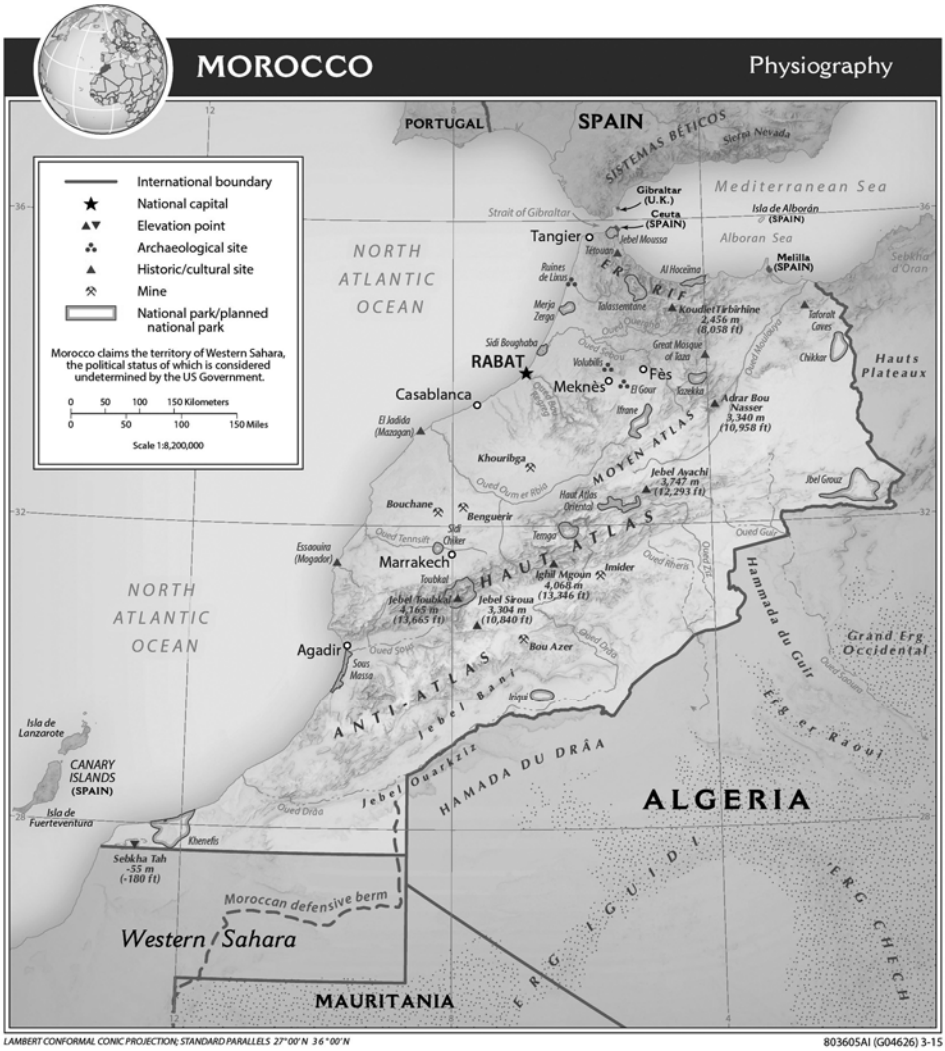

Carte du Maroc (2015)

Morocco Physiography

Source : Central Intelligence Agency (CIA) – USA

https://www.cia.gov/library/publications/resources/cia-maps-publications/Morocco.html

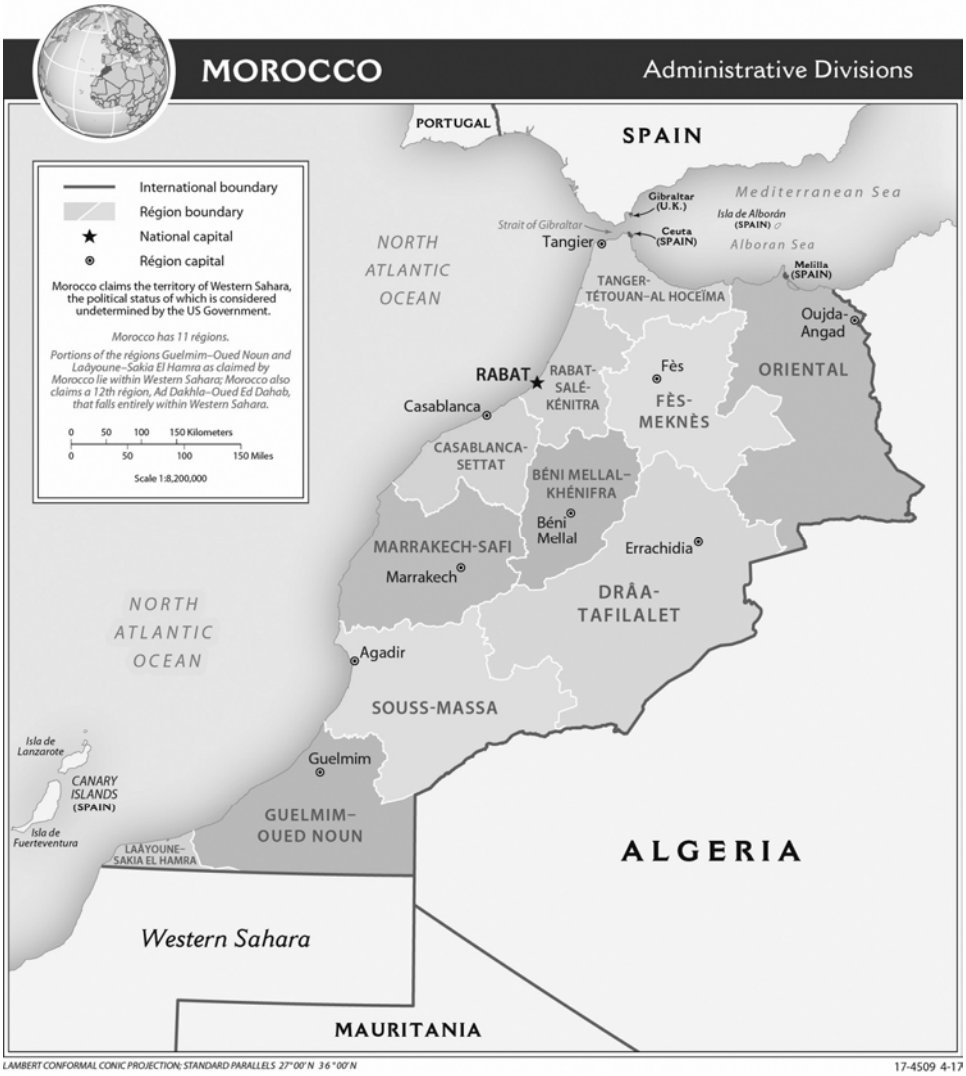

Carte du Maroc (2018)

Morocco Administrative

Source : Central Intelligence Agency (CIA) − USA

https://www.cia.gov/library/publications/resources/cia-maps-publications/Morocco.html

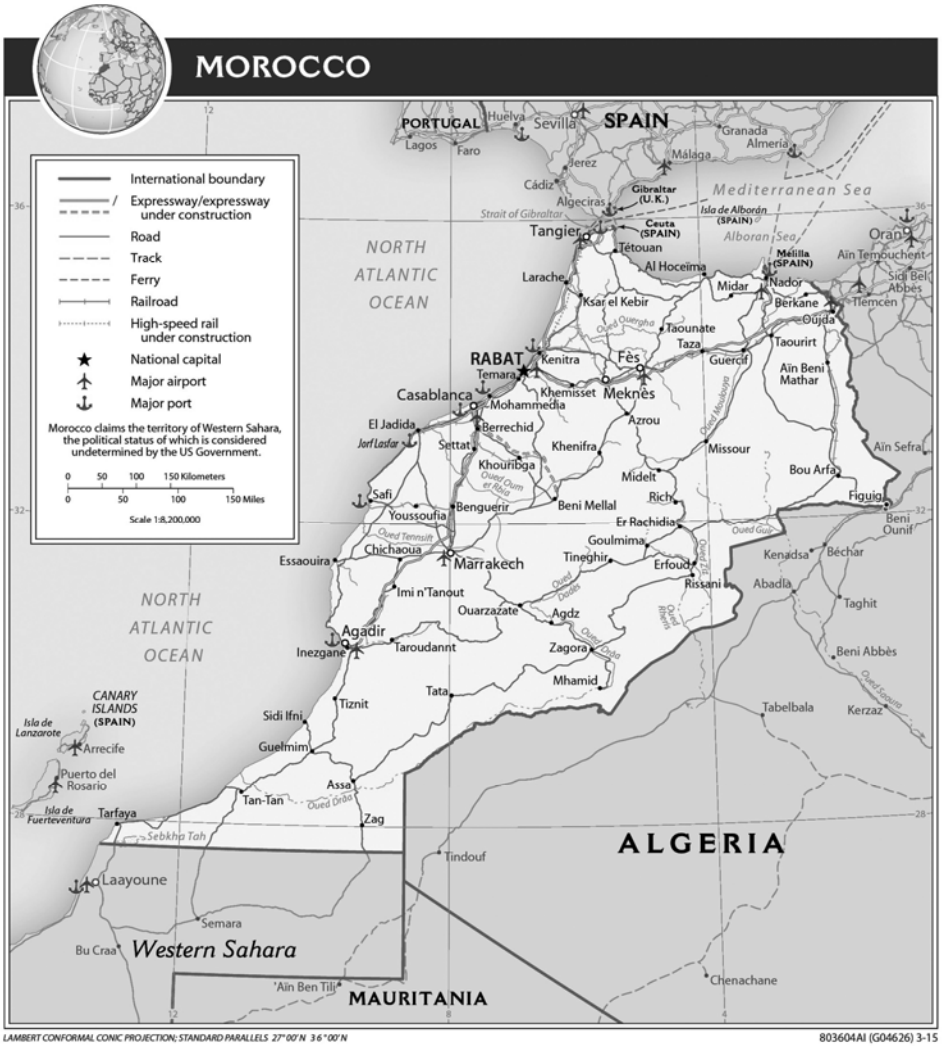

Carte du Maroc (2015)

Morocco Transportation

Source : Central Intelligence Agency (CIA) − USA

https://www.cia.gov/library/publications/resources/cia-maps-publications/Morocco.html

BIBLIOGRAPHIE ET FILMOGRAPHIE

Une liste sommaire des livres ou films traitant de la pacification du Maroc à l'époque du sergent Pépin

ESSAIS

La Légion étrangère au Maroc, Zinovi Pechkoff, Éditeur Marcelle Lesage, 1927.

Sur les marches du Maroc insoumis, Georges R. Manue, Gallimard, 1930.

Le Maroc héroïque, médecin capitaine Jean Vial, Hachette, 1937.

L'épopée marocaine de la Légion étrangère, Jean-Paul Mahuault, L'Harmattan, 2005.

La Légion et les spahis dans la conquête du Maroc, François Garijo, La Plume du temps, 2003.

La guerre du Rif, un conflit colonial oublié Maroc (1925-1926), Max Schiavon, Pierre de Taillac, 2016.

AU CINÉMA

Outpost in Morocco, noir et blanc, 1949, United Artists, avec George Raft et Marie Windsor.

Sergent Klems, couleur, Italie 1971, avec Richard Strauss et Tina Aumont.

Légionnaire, couleur, États-Unis, 2002, avec Jean-Claude Van Damme.

Il était une fois la Légion, couleur, Grande Bretagne, 1977, avec Gene Hackman, Terence Hill, Catherine Deneuve.

SÉRIE TÉLÉVISÉE

Captain Gallant of the foreign legion, États-Unis, 1954-1955, tournée au Maroc avec le soutien du 4e REI, avec Buster Crabbe et son fils Cullen.

BIBLIOGRAPHIE DE CARL PÉPIN

Monographies

Au Non *de la Patrie: les relations franco-québécoises pendant la Grande Guerre (1914-1919)*, Lévis, Fondation littéraire Fleur de Lys, 2013. 434 p.

Articles d'ouvrages collectifs et de périodiques (avec comités de lecture)

«Les relations franco-québécoises pendant la Première Guerre mondiale», dans *Le Canada et la France dans la Grande Guerre. 1914-1918*, Montréal, Art Global, 2016, p. 133-159 (643 p.)

«La nécessité d'avancer: la bataille de Chérisy ou le massacre de troupes québécoises (août 1918)», dans *Revue militaire canadienne*, Kingston, vol. 15, no. 3 (été 2015), p. 37-43.

«Par décret du Président de la République: la mobilisation des Français au Québec en 1914», dans *Revue Cap-aux-Diamants*, no. 117 (printemps 2014), p. 18-21.

«La Grande Guerre du Canada: la sanglante émergence d'une nation sur la scène internationale», dans *Revue Historique des Armées*, no. 273 (2013), p. 30-41.

«Le Québec entre France et Canada: la question de l'effort de guerre canadien-français (1914-1918)», dans Bourlet, Michaël, Lagadec, Yann et Le Gall, Erwan, *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 189-209.

«1914-1918: la guerre des Canadiens français», *Revue historique des Armées*, Vincennes (France), 2012, no. 266, p. 96-103.

«Du *Military Service Act* aux émeutes de Québec: l'effort de guerre canadien-français vu de France (1914-1918)», *Bulletin d'histoire politique du Québec*, 2009, p. 89-110.

«Les artistes d'avant-garde au combat. Évolution et redéfinition de la pratique de l'art pendant la Grande Guerre (1914-1918) », *Revue historique des Armées*, Vincennes (France), 2008, p. 96-103.

«Une institution essentielle et problématique. L'importance de l'*American Expeditionary Force* dans l'élaboration de la politique étrangère des États-Unis pendant la Grande Guerre (1917-1918) » dans Mélanie Desmeules *et. al. Actes du 5e colloque étudiant du Département d'Histoire. Colloque de l'Association des étudiants de 2e et 3e cycles du Département d'histoire tenu à l'Université Laval du 16 au 18 février 2005*, Québec, Celat & Artefact, 2006, p. 131-140.

«La Première Guerre mondiale, 1914-1918. Les relations franco-québécoises pendant la Grande Guerre: approches initiales.» dans Robert Comeau, Serge Bernier *et al.*, *Dix ans d'histoire militaire en français au Québec: 1994-2004. Actes du 10e colloque en histoire militaire tenu à l'UQAM les 10, 11 et 12 novembre 2004*, Montréal, Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec (UQÀM), coll. « Histoire politique », 2005, p. 57-68.

DANS LA MÊME COLLECTION

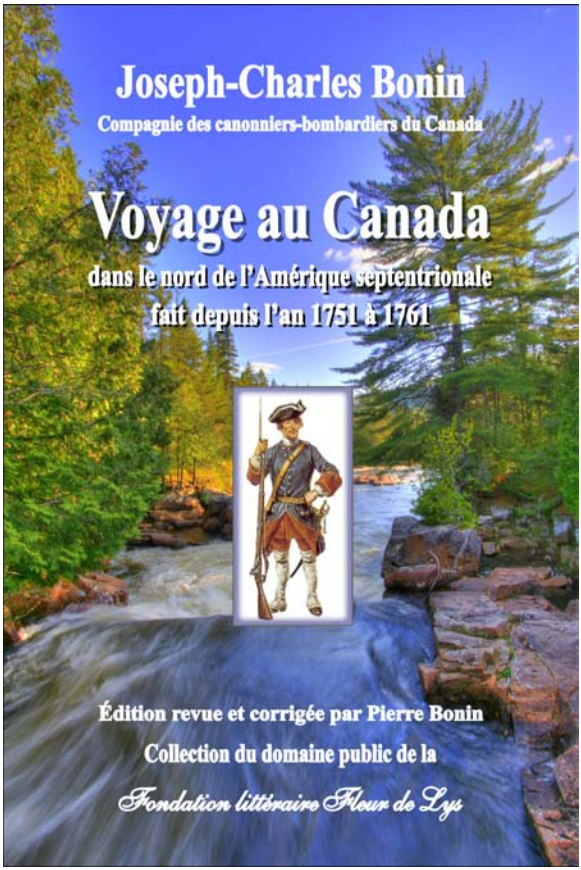

Voyage au Canada dans le nord de l'Amérique septentrionale depuis l'an 1751 à 1761, Joseph-Charles Bonin,

Compagnie des canonniers-bombardiers du Canada

Édition revue et corrigée par Pierre Bonin

Nouvelle édition avec un album photos

Récit historique, Collection du domaine public,

Fondation littéraire Fleur de Lys,

Laval, Québec, 20 mars 2009, 358 pages.

ISBN 978-2-89612-283-7

Exemplaire papier ─ Exemplaire numérique gratuit

https://manuscritdepot.com/a.pierre-bonin.4.htm

La guerre du Mexique de 1862 à 1866
Journal de marche du 3e régiment des chasseurs d'Afrique
Paul Laurent, Capitaine, 3e régiment des chasseurs d'Afrique
Édition revue et corrigée par Pierre Bonin
Récit historique,
Collection du domaine public
de la Fondation littéraire Fleur de Lys,
Laval, Québec, 12 août 2009, 386 pages.
ISBN 978-2-89612-304-9
Exemplaire papier — Exemplaire numérique gratuit
https://manuscritdepot.com/a.pierre-bonin.5.htm

LIVRES DE PIERRE BONIN

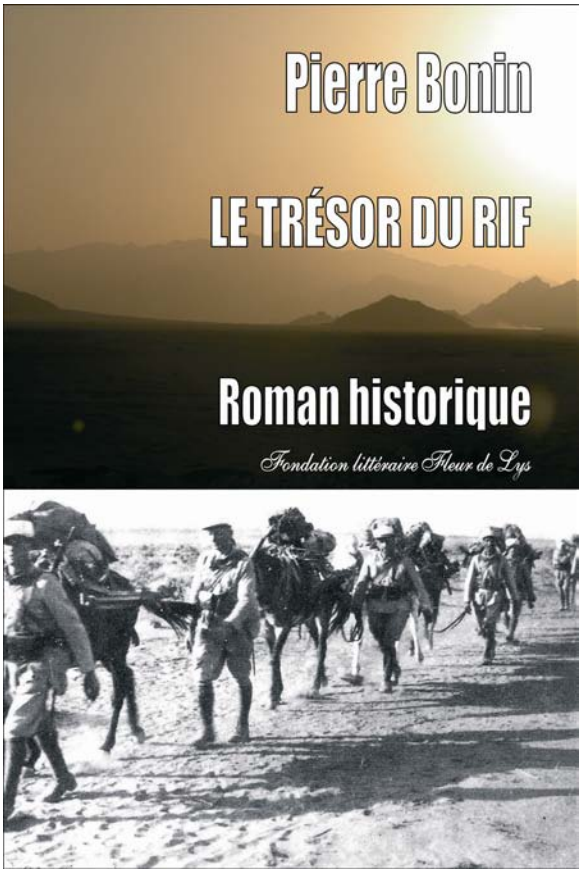

Le trésor du Rif, roman historique,
Pierre Bonin, deuxième édition,
Préface d'Yvan Cliche,
Fondation littéraire Fleur de Lys,
Laval, Québec, 2009, 368 pages, illustrées.
ISBN 2-89612-177-3 / 978-2-89612-177-9
Exemplaire papier – Exemplaire numérique gratuit
http://manuscritdepot.com/a.pierre-bonin.1.htm

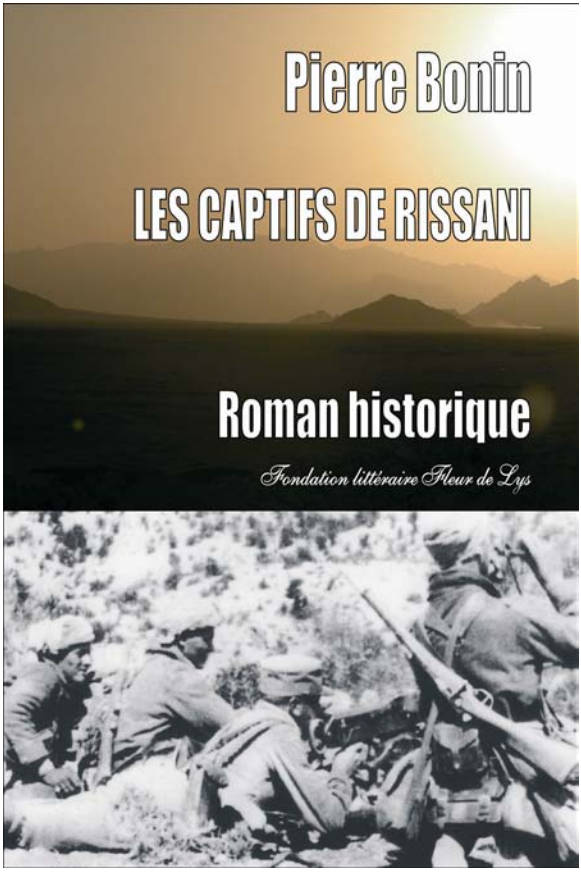

Les captifs de Rissani, roman historique,
Pierre Bonin, deuxième édition,
Préface de Carl Pépin, Ph.,
Fondation littéraire Fleur de Lys,
Laval, Québec, 2007, 396 pages, illustrées.
ISBN 2-89612-210-9 / 978-2-89612-210-3
Exemplaire papier — Exemplaire numérique gratuit
http://manuscritdepot.com/a.pierre-bonin.2.htm

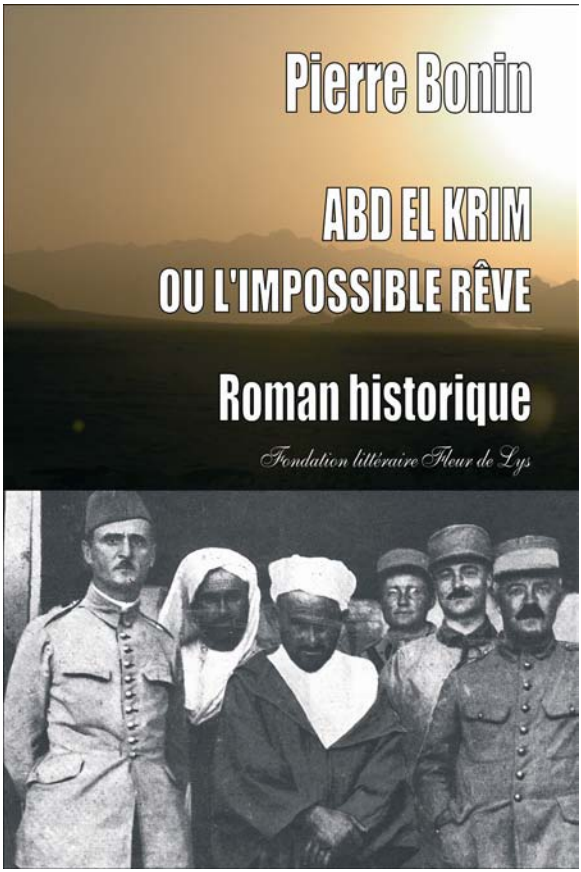

Abd El Krim ou l'impossible rêve,
roman historique, Pierre Bonin,
Préface de Carl Pépin, Ph.,
Fondation littéraire Fleur de Lys,
Laval, Québec, 2008, 366 pages, illustrées.
ISBN 2-89612-263-X / 978-2-89612-263-9
Exemplaire papier — Exemplaire numérique gratuit
http://manuscritdepot.com/a.pierre-bonin.3.htm

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Communiquer avec Pierre Bonin

Directeur de la Collection du domaine public,
de la Fondation littéraire Fleur de Lys,

Auteur de romans historiques

Adresse électronique

pierre-bonin@videotron.ca

Fondation littéraire Fleur de Lys

Éditeur écologique

L'édition en ligne sur Internet contribue à la protection de la forêt parce qu'elle économise le papier.

Nos livres papier sont imprimés à la demande, c'est-à-dire un exemplaire à la fois suivant la demande expresse de chaque lecteur, contrairement à l'édition traditionnelle qui doit imprimer un grand nombre d'exemplaires et les pilonner lorsque le livre ne se vend pas. Avec l'impression à la demande, il n'y a aucun gaspillage de papier. Chaque exemplaire imprimé sur papier est un exemplaire vendu d'avance.

Nos exemplaires numériques sont offerts sous la forme de fichiers PDF. Ils ne requièrent donc aucun papier. Le lecteur peut lire son exemplaire à l'écran ou imprimer uniquement les pages de son choix.

Cette édition écologique s'inscrit dans le cadre de notre programme d'édition écologique «Protégeons la forêt».

http://manuscritdepot.com/edition/ecologique.htm

Achevé en

Octobre 2020

Édition, composition et distribution

Fondation littéraire Fleur de Lys inc.

Adresse électronique

contact@manuscritdepot.com

Site Internet

www.manuscritdepot.com

Imprimé à la demande au Québec à compter de

Octobre 2020

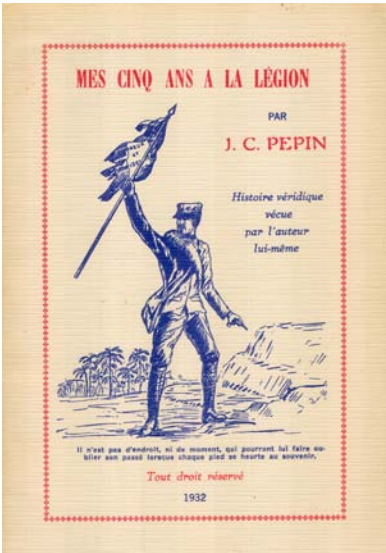

Édition originale de 1932

Quel fabuleux destin que celui de Jean-Cléophas Pépin, né en juillet 1900, au village de Saint-Martin, en Beauce. Sa soif d'aventures est telle qu'on le retrouve en France en 1923 alors qu'il s'enrôle dans la Légion étrangère. Dans son livre, l'auteur relate son séjour dans la Légion, depuis son enrôlement jusqu'à son départ pour le Maroc au début de 1924 avec le 3e bataillon du 4e Régiment étranger, qui opère dans les secteurs de Beni-Mellal, Ouaouizert et de Marrakech.

Pendant l'année 1924, le légionnaire Pépin participe à de nombreuses batailles contre les tribus dissidentes. Sa tenue au combat devant l'ennemi lui vaut d'être promu caporal. Pour en finir avec la guerre du Rif qui se poursuit plus au nord, des unités du 4e REI sont dépêchées en renfort pour combattre Abd el Krim avant sa reddition, en mai 1926. Des escarmouches font rage autour de Beni-Ouidanne. Lors d'une attaque contre les dissidents, Pépin est blessé et doit être évacué à l'infirmerie de Beni-Mellal. Après sa convalescence, à titre de sergent et de chef du poste d'Ifrouen, il livre avec ses hommes un ultime combat contre un ennemi supérieur en nombre.

Le sergent Pépin, à la fin de son engagement à la Légion, revient ainsi en 1928 dans sa Beauce natale. Il rapporte avec lui des souvenirs impérissables de son aventure marocaine dont il témoignera dans ce livre, sans oublier des décorations militaires, en guise d'un témoignage incontestable de son courage dans le feu de l'action.

Cette réédition du livre *Mes cinq ans à la Légion* signé par Jean-Cléophas Pépin, publié en 1932 puis en 1968, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Fondation littéraire Fleur de Lys pour rendre accessibles des œuvres québécoises du domaine public. Ce projet est une initiative de Pierre Bonin, auteur de romans historiques et directeur de la Collection du domaine public de la Fondation littéraire Fleur de Lys, et de Carl Pépin, historien et petit-neveu de l'auteur Jean-Cléophas Pépin. L'œuvre originale est accompagnée de commentaires, de compléments d'information et de photographies d'époque pour aider le lecteur à mieux saisir le contexte de ce récit.

Fondation littéraire Fleur de Lys

Collection du domaine public

Le premier éditeur libraire québécois
sans but lucratif en ligne sur Internet

manuscritdepot.com

ISBN
978-2-89612-595-1